ESTIMATES

Public Safety and Emergency Preparedness Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2004

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2004

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/74-2004
ISBN 0-660-62682-9

105-01194

Foreword

In the spring of 2000, the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the Government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens on behalf of ministers. Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective performance reporting (provided in the *Guide to Preparing the 2004 Departmental Performance Report*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/03-04/guidance/table-of-contents_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes - benefits to Canadians and Canadian society - and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets the department's performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments and agencies strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance reports of organisations according to the established principles, and provide comments to departments and agencies to help them improve in their next planning and reporting cycle.

This report is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to:
Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Sécurité publique et
Protection civile Canada

Public Safety and
Emergency Preparedness Canada

Performance Report

For the period ending March 31, 2004

The Honourable A. Anne McLellan, P.C., M.P.
Solicitor General of Canada
(Minister of Public Safety and Emergency Preparedness)

Table of Contents

Section I: The Minister's Message 5

Section II: Management Representation Statement 7

Section III: Departmental Context 8

Section IV: Summary of Departmental Performance 14

Section V: Performance Discussion 16
- (a) Seamless Emergency Management and National Security Measures 16
- (b) An Integrated Public Safety Toolkit 26
- (c) Community Safety Through Partnerships 35
- (d) Effective and Efficient Portfolio Leadership 49

Section VI: Consolidated Reporting 52
- (a) Horizontal Initiatives 52
- (b) Sustainable Development Strategy 54

Section VII: Financial Performance 56
- (a) Financial Requirements by Authority 56
- (b) Expenditures by Authority 57
- (c) Impact of December 12, 2003 Announcements 58
- (d) Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 58
- (e) Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 59
- (f) Cross-walk between Strategic Priorities and Business Lines – Planned Spending 61
- (g) Cross-walk between Strategic Priorities and Business Lines - Actuals 63
- (h) Transfer Payments 65

Section VIII: Other Information 66
- (a) Legislation Administered by the Department and Portfolio Agencies 66
- (b) Contacts for Further Information 69

Section I: The Minister's Message

I am pleased to present the Performance Report for the Department of Public Safety and Emergency Preparedness Canada (PSEPC) for the period ending March 31, 2004. This report describes the Department's strategic priorities, deployment of resources and the results achieved against its plans for 2003/2004.

On December 12, 2003, the Prime Minister created PSEPC as part of the new Portfolio of Public Safety and Emergency Preparedness. In addition to the Department, which integrates the former Department of the Solicitor General with the National Crime Prevention Centre (formerly part of the Department of Justice) and the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness (formerly part of the Department of National Defence), the Portfolio includes the Royal Canadian Mounted Police, the Canadian Security Intelligence Service, the Correctional Service of Canada, the National Parole Board, the Canada Firearms Centre, the Canada Border Services Agency and three review bodies.

Public safety is a critical component of the quality of life of Canadians. Canadians expect to enjoy a peaceful and safe society, underpinned by security and freedom, the cornerstones of an open, democratic and diverse society. They expect that public safety policies and programs will be based on their fundamental values: the rule of law, freedom, democracy, equality of opportunity and fairness. Canadians also hold their government to account to balance security vigilance with the freedoms that citizens enjoy.

With these values in mind, PSEPC has made important progress toward enhancing the safety and security of Canadians. Since December 12, 2003, our government created the country's first National Security Policy, achieved Royal Assent for the *Public Safety Act*, the *Sex Offender Information Registration Act* and the *International Transfer of Offenders Act*, invested $30 million toward more than 600 community-based crime prevention activities across Canada, launched a National Strategy to Protect Children from Sexual Exploitation on the Internet, and supported projects worth more that $8 million under the Joint Emergency Preparedness Program.

The Government of Canada recognizes that our nation is not immune from a dynamic threat environment. This understanding underpinned the Prime Minister's decision of December 2003 to create the Portfolio of Public Safety and Emergency Preparedness. The period covered in this Performance Report has been a time of transition for the Portfolio. Over the 2003-2004 period, Canada dealt with natural disasters and severe weather such as the catastrophic British Columbia forest fires and Hurricane Juan, public and animal health threats posed by SARS, BSE and avian flu, and infrastructure vulnerabilities including the Ontario electrical blackout. The Canadian public expects that its government will involve every effort to reduce and mitigate the likelihood of such vulnerabilities, work to prevent emergencies where possible and be vigilant in protecting Canadians.

Much has been accomplished over the last year in putting in place essential governmental structures for dealing with an evolving threat environment. However, the effective

coordination of activities and realignment of public safety priorities will continue to remain key. PSEPC will continue to work with its Portfolio agencies, partners and stakeholders over the coming months and years to enhance information sharing among public safety partners, build safer communities for Canadians and secure and prepare the nation.

This Departmental Performance Report includes an overview of the Portfolio agencies and review bodies that report through me to Parliament. However, with the exception of CSIS, each agency and review body prepares a separate annual performance report that is tabled in Parliament. To provide feedback on this report, please consult the list of departmental contacts. You can also obtain more information on the Department's Internet site at www.psepc.gc.ca.

The Honourable A. Anne McLellan, P.C., M.P.
Solicitor General of Canada
(Minister of Public Safety and Emergency Preparedness)

Section II: Management Representation Statement

Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2003-04 Departmental Performance Report (DPR) for Public Safety and Emergency Preparedness Canada.

This report has been prepared based on the reporting principles and other requirements in the 2003-04 *Departmental Performance Reports Preparation Guide*. Financial performance information is based on the Main Estimates and Public Accounts of the former Solicitor General Canada, National Crime Prevention Centre and Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness, of which authorities were amalgamated into Public Safety and Emergency Preparedness Canada on December 12, 2003. These authorities are reflected in our financial tables as if they were part of our organization as of April 1, 2003.

This report represents, to the best of my knowledge, a comprehensive, balanced and transparent picture of the organization's performance for fiscal year 2003-04.

Margaret Bloodworth
Deputy Minister
Public Safety and Emergency Preparedness Canada

Section III: Departmental Context

The 2003-04 Departmental Performance Report (DPR) for Public Safety and Emergency Preparedness Canada (PSEPC) draws together performance reporting information for three organizations that began the fiscal year as separate entities and ended the year as a unified department. The reorganization of the federal government on December 12, 2003 amalgamated the former Department of the Solicitor General with the National Crime Prevention Centre (Department of Justice) and the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness (Department of National Defence) to create the new Department of Public Safety and Emergency Preparedness Canada (PSEPC). The Department is part of the broader Portfolio of Public Safety and Emergency Preparedness that also includes the Royal Canadian Mounted Police, the Canadian Security Intelligence Service, the Correctional Service of Canada, the National Parole Board, the Canada Firearms Centre, the Canada Border Services Agency and three review bodies.

The role of PSEPC is to provide leadership on national security, crisis and emergency management, critical infrastructure protection, policing and law enforcement policy, integrated justice information, corrections and conditional release policy, and crime prevention. The consolidation of each of these public policy areas in one federal department underscored not only the complexity of challenges we face in maintaining Canada as a safe and secure nation but, more centrally, they continue to underscore a common denominator – the imperative of strengthening public safety and emergency preparedness in Canada through comprehensive and collaborative approaches to policy, operations and programming.

PSEPC's mandate therefore is to provide advice to the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness on policy and operational issues across the criminal justice, public safety and emergency management sectors and within the Portfolio. As part of this mandate, PSEPC also delivers a range of programs designed to promote community safety, improve our collective capacity to handle emergencies, provide disaster assistance relief, better protect our critical infrastructure, increase Canada's science and technology capacity and improve information sharing among public safety partners.

To each of these ends, the Department advises, supports and assists the Minister in all of her responsibilities as they relate to:

- exercising her function as the lead cabinet minister for public safety;
- providing effective direction to the Portfolio Agencies;
- administering the National Crime Prevention Strategy in order to focus on the root causes of crime and enable communities to develop local solutions to crime and victimization;
- implementing the First Nations Policing Policy through the negotiation, administration, maintenance and monitoring of tripartite policing agreements with provincial, territorial and First Nations governments;
- leading the Integrated Justice Information (IJI) initiative to facilitate the sharing of information across criminal justice agencies in Canada; and
- administering critical infrastructure protection and emergency management programs and services to enhance national capabilities in the event of a public safety

emergency.

Further elaboration on PSEPC's mandate and programs can be found in the *2004-05 Report on Plans and Priorities* (RPP), which outlines the Department's strategic objectives and key planned activities over the course of the next three years. The information contained herein provides a detailed reflection on our activities and progress over the last fiscal year and is presented according to our pre-December 12, 2003 structure for purposes of continuity with the 2003-04 RPPs for Solicitor General Canada, Justice Canada and the Department of National Defence. Information contained within this report is categorized according to the strategic outcomes presented in those RPPs. However, for ease of reference and to ensure that readers are able to follow the continuity of outcomes, a cross-walk of our pre- and post-December 12, 2003 strategic outcomes is provided on the following pages.

The Department, Portfolio agencies and review bodies contribute individually and collectively to the public safety and emergency preparedness agenda as outlined here.

- The **Department** – known as PSEPC – provides strategic policy advice and delivers a broad range of national emergency preparedness, critical infrastructure protection and community safety programs and services. It supports the Minister in all aspects of her mandate including providing national public safety leadership, direction to the Agencies and ensuring the Agencies' accountability to the Minister and to Parliament. Also situated within the Department is the Office of the Inspector General of the Canadian Security Intelligence Service (CSIS), which provides an internal audit function on the exercise of CSIS's compliance with the law, Ministerial direction and operational policy. www.psepc.gc.ca

- The **Royal Canadian Mounted Police (RCMP)** enforces Canadian laws, prevents crime and maintains peace, order and security. The RCMP has responsibility to: prevent, detect and investigate offences against federal statutes; maintain law and order and prevent, detect and investigate crime in provinces, territories and municipalities where the Force has a policing contract; provide investigative and protective services to other federal departments and agencies; and provide all Canadian law enforcement agencies with specialized police training and research, forensic laboratory services, identification services and informatics technology. www.rcmp.gc.ca

- The **Canadian Security Intelligence Service (CSIS)** investigates and reports on activities that may reasonably be suspected of constituting threats to the security of Canada. CSIS also provides security assessments, on request, to all federal departments and agencies. www.csis-scrs.gc.ca

- The **Correctional Service of Canada (CSC)** contributes to the protection of society by actively encouraging offenders to become law-abiding citizens while exercising reasonable, safe, secure and humane control. CSC is responsible for managing offenders in federal correctional institutions and under community supervision, sentenced to two years or more. www.csc-scc.gc.ca

- The **National Parole Board (NPB)** is an independent, quasi-judicial, decision-making body that has exclusive jurisdiction and absolute discretion to grant, deny, cancel, terminate or revoke parole. The Board's mission is to contribute to the protection of society by facilitating the timely reintegration of offenders as law-abiding citizens. The Board also makes conditional release decisions for offenders in provincial institutions for provinces without their own parole board. www.npb-cnlc.gc.ca

- The **Canada Firearms Centre (CAFC)** administers the Canada Firearms Program, which licenses and registers all firearms across Canada in support of the Government's crime prevention and broader law enforcement priorities. www.cfc-ccaf.gc.ca

- The **Canada Border Services Agency (CBSA)** manages the nation's borders by administering and enforcing approximately 75 domestic laws that govern trade and travel as well as international agreements and conventions. CBSA brings together all the major players involved in facilitating legitimate cross-border traffic and supporting economic development while stopping people and goods that pose a potential threat to Canada. CBSA processes commercial goods, travellers and conveyances, conducts secondary inspections of food and agricultural products imported by travellers at airports, conducts intelligence, engages in enforcement activities, supports free trade negotiations and conducts compliance audit reviews and dumping and subsidy investigations. www.cbsa-asfc.gc.ca

- The **Commission for Public Complaints Against the RCMP (CPC)** reviews public complaints regarding the conduct of the RCMP in an open, independent and objective manner. The Commission provides information to the public regarding its mandate and services, reviews and investigates complaints regarding the conduct of RCMP members, holds public hearings, prepares reports, including findings and recommendations, and conducts research and policy development to improve the public complaints process. www.cpc-cpp.gc.ca

- The **RCMP External Review Committee (RCMP ERC)** provides independent review of grievances and disciplinary, discharge and demotion appeals referred to it by the RCMP Commissioner. The Committee may institute hearings, summon witnesses, administer oaths and receive and accept such evidence or other information as it sees fit. www.erc-cee.gc.ca

- The **Office of the Correctional Investigator (OCI)** conducts investigations into decisions, recommendations, acts or omissions of the Commissioner of Corrections or any person under the control and management of, or performing services on behalf of, the Commissioner that affect offenders, either individually or as a group. The Office of the Correctional Investigator is independent of CSC and may initiate an investigation upon receipt of a complaint by or on behalf of an offender, at the request of the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness or on its own initiative. www.oci-bec.gc.ca

Portfolio of Public Safety and Emergency Preparedness

PSEPC Strategic Priorities Cross-Walk

	PSEPC Strategic Priorities (2004-2005 – 2006-2007)			
2003-2004 Strategic Priorities: Solicitor General Canada, Justice Canada and Department of National Defence	Seamless Emergency Management and National Security Measures	An Integrated Public Safety Toolkit	Community Safety Through Partnerships	Effective and Efficient Portfolio Leadership
Initiatives to further strengthen and enhance domestic security measures and strategies to further strengthen cross-border and overseas collaboration against terrorists to ensure the protection of Canadians from emerging threats (Solicitor General Canada)	✓			
Innovative strategies and better tools for law enforcement to respond to organized crime and other criminal activities in both the domestic and international contexts (Solicitor General Canada)		✓		
Measures to advance effective corrections in the interests of public safety (Solicitor General Canada)			✓	
Establishment and maintenance of policing services that are professional, effective and responsive to the needs of First Nations and Inuit communities (Solicitor General Canada)			✓	
Effective delivery of criminal justice programs through faster and better criminal justice information sharing (Solicitor General Canada)		✓		

2003-2004 Strategic Priorities: Solicitor General Canada, Justice Canada and Department of National Defence	PSEPC Strategic Priorities (2004-2005 – 2006-2007)			
	Seamless Emergency Management and National Security Measures	An Integrated Public Safety Toolkit	Community Safety Through Partnerships	Effective and Efficient Portfolio Leadership
Engagement of citizens, all levels of government and the voluntary sector in criminal justice policy development (Solicitor General Canada)			✓	✓
Effective and efficient corporate infrastructure to support departmental objectives (Solicitor General Canada)				✓
Enhance security for Canadians – communities more involved in crime prevention (Justice Canada – National Crime Prevention Strategy)			✓	
Corporate policy and strategy – provide national leadership on critical infrastructure protection and effective emergency management (Department of National Defence – Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness)	✓			

Section IV: Summary of Departmental Performance

Progress and Performance Against RPP Commitments

Seamless Emergency Management and National Security Measures		
	Key Results Expected	**Our Progress**
Initiatives to further strengthen and enhance domestic security measures and strategies to further strengthen cross-border and overseas collaboration against terrorists to ensure the protection of Canadians from emerging threats	• Coordinated policy and operational response to domestic terrorist incidents • Review of legislative tools in heightened threat environment	***Successfully met expectations*** • Ongoing development of new operational protocols, response & support structures and readiness programs • Extensive consultations with key stakeholders • Provision of independent advice to the Minister on national security and intelligence issues See *Seamless Emergency Management and National Security Measures* section
Coordinate policy and strategy – provide national policy leadership on critical infrastructure protection and effective emergency management	• Coordinated policy and strategic response to all types of emergencies • Responsive emergency management programming • Integrated critical infrastructure and cyber protection	***Successfully met expectations*** • Integration of the former OCIPEP into PSEPC in December 2003 provided opportunity to better coordinate policies, strategies and response structures • Several programs and initiatives were enhanced by the ongoing transition process See *Seamless Emergency Management and National Security Measures* section
An Integrated Public Safety Toolkit		
	Key Results Expected	**Our Progress**
Innovative strategies and better tools for law enforcement to respond to organized crime and other criminal activities in both the domestic and international contexts	• Provision of research and policy expertise to key policing and law enforcement initiatives	***Successfully met expectations*** • Advancement on the National Agenda to Combat Organized Crime • Full implementation of the First Nations Organized Crime initiative • Effective international collaboration on law enforcement issues See *Integrated Public Safety Toolkit* section
Effective delivery of criminal justice programs through faster and better criminal justice information sharing	• Ongoing integration of critical criminal justice information across Canadian jurisdictions and organizations	***Successfully met expectations*** • Advancement of a national policy framework for inter-agency and inter-jurisdictional information sharing • Significant advances in the integration of government information systems See *Integrated Public Safety Toolkit* section

Progress and Performance Against RPP Commitments

Community Safety Through Partnerships		
	Key Results Expected	**Our Progress**
Measures to advance effective corrections in the interests of public safety	• Ongoing provision of evidence-based, research-supported correctional policies	***Successfully met expectations*** • Updated legislative framework • Demonstrated innovative approaches to offender, victim and family treatment in Inuit, First Nation and urban communities • Evidence gathered on the effectiveness of restorative justice processes See *Community Safety Through Partnerships* section
Establishment and maintenance of policing services that are professional, effective and responsive to the needs of First Nations communities	• Stronger, safer First Nation and Inuit communities with increasingly enhanced self-governance capacity	***Successfully met expectations*** • Advancement of the *First Nations Policing Policy* within a broader Aboriginal criminal justice context • Promotion of governance and accountability measures in First Nations communities See *Community Safety Through Partnerships* section
Engagement of citizens, all levels of government and the voluntary sector in criminal justice policy development	• Enhanced partnerships and collaborative processes with governmental and non-governmental organizations	***Successfully met expectations*** • Advancement of the Joint Accord with the Voluntary Sector • Development of partnerships through research and policy-development projects • Collaboration across jurisdictions on priority public safety issues See *Community Safety Through Partnerships* section
Enhance security for Canadians – communities more involved in crime prevention	• Providing communities with the tools, knowledge and support needed to address the root causes of crime at the local level	***Successfully met expectations*** • Over 800 projects supported in 318 communities • Supported comprehensive, community-wide initiatives in urban and northern communities • Development of expertise in areas like school-based anti-violence See *Community Safety Through Partnerships* section
Effective and Efficient Portfolio Leadership		
	Key Results Expected	**Our Progress**
Effective and efficient corporate infrastructure to support departmental objectives	• Ongoing implementation of the Management Accountability Framework	***Successfully met expectations*** • PSEPC Human Resource Plan revisited in light of government reorganization • Advancement of modern comptrollership initiatives See *Effective and Efficient Portfolio Leadership* section

Section V: Performance Discussion

Seamless Emergency Management and National Security Measures

Initiatives to enhance domestic security measures and strategies and to further strengthen cross-border and overseas collaboration against terrorists

How is this important to Canadians?

To ensure the protection of Canadians from emerging threats to our national security, the Department exercises responsibility for providing a coordinated policy and operational response to a domestic terrorist incident; providing leadership in the implementation of Canada's National Security Policy; leading training activities that promote awareness of the national counter-terrorism arrangements among first responders, provincial and federal officers; promoting cross-border counter-terrorism training activities with the United States; and ensuring that national security and law enforcement agencies maintain lawful access methods in the detection, prevention and investigation of terrorism and organized crime in the face of new and emerging technologies.

Resource Allocation

Planned Spending ($ 000's)	Total Authorities Received	Actual Expenditures	FTEs
5,892.7	4,903.7	4,323.4	39

Plans and Priorities *– as stated in the 2003-04 RPP for Solicitor General Canada*

i. Maintain and update the National Counter-terrorism Plan through consultations with key partners;
ii. Build and strengthen Canada's response capabilities to terrorism through increased coordination and collaboration with international partners through fora such as the G8, United Nations and quadrilaterals with Australia, the United Kingdom, Canada and the United States;
iii. Coordinate series of exercises/seminars culminating in the TOPOFF 2 Canada/United States joint counter-terrorism exercise;
iv. Build sustainable systematic Operational Readiness Program that supports the National Counter-Terrorism Plan;
v. Review of potential terrorist entities pursuant to s.83.05 of *Criminal Code*
vi. Modernize laws and technical solutions to maintain law enforcement and national security agencies' lawful access capabilities;
vii. Consult with stakeholders, including police services, telecommunications and Internet service providers and privacy and other interest groups;
viii. Monitor national security and intelligence issues and provide independent advice and support to the Minister, Deputy Solicitor General and senior management;

Plans and Priorities continued

ix. Assessment and evaluation of policy and legislative initiatives in relation to national security.

Key Partners

National security involves many levels of government and the Department works closely with local, regional, national and international government and non-governmental organizations in order to effectively plan for and respond to emerging threats. With respect to counter-terrorism, the Department works with both domestic and international partners, including:

Domestic
RCMP, CSIS, CBSA, Privy Council Office, National Defence, Health Canada, Agriculture and Agri-Food Canada, Citizenship and Immigration Canada, Foreign Affairs Canada, Environment Canada, Finance Canada, FINTRAC, Justice Canada, Transport Canada, provinces/territories and first responders.

International
U.S. Department of Homeland Security, U.S. State Department, U.S. Department of Defense, U.S. Department of Justice, Federal Aviation Administration, United Kingdom Home Office, Office of the Australian Attorney General.

Immediate Outcomes

i. *National Counter-Terrorism Plan*
The projected completion date for a revised National Counter-Terrorism Plan (NCTP) has been extended to take into account the creation of the new Department of Public Safety and Emergency Preparedness and its expanded public safety and security mandate. It is anticipated that the revision of the NCTP, based on new operational protocols and the development of a National Emergency Response System (NERS), will be completed in 2005. The NERS will provide for a coordinated response and support structure to all-hazards threats (e.g. terrorism, cyber security, natural disasters) and harmonize federal-provincial responses in emergency situations.

ii. *International coordination and collaboration*
In pursuit of strengthening Canada's response capabilities to terrorism, PSEPC is engaged in numerous international bodies in cooperation with other federal departments and agencies, including, for example, AUSCANUKUS, the G8 Roma Group, the Financial Action Task Force and the Organization of American States counter-terrorism policy group, known as CICTE.

iii. *Exercise TOPOFF*

Exercise TOPOFF 2 was successfully completed in May 2003. The exercise, and building block seminars that preceded it, strengthened Canada-U.S. coordination and cooperation for managing and responding to terrorist attacks. The exercise also identified areas for improvement, and did much to validate and further domestic initiatives that are currently under way to develop an all-hazards National Emergency Response System (NERS).

iv. *Operational Readiness Program*

With the creation of PSEPC in December 2003 and the consequent integration of national security responsibilities with the emergency management responsibilities of the former Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness (OCIPEP), the Operational Readiness Program (ORP) is being merged with elements of the former OCIPEP's exercise program. Accordingly, a new national exercise program will be developed and delivered in partnership with domestic and international partners and will focus on preparing Canada's national response system for any type of emergency that includes, but is not limited to, a terrorist attack.

v. *Listing of terrorist entities*

During the fiscal year 2003-04, fifteen (15) terrorist entities were listed pursuant to s.83.05 of the Criminal Code. A complete list of these organizations may be found at http://www.psepc-sppcc.gc.ca/national_security/counter-terrorism/antiterrorism_e.asp.

vi. *Lawful access*

PSEPC continues to make progress in the modernization of laws and technical solutions to maintain law enforcement and national security agencies' lawful access capabilities. Officials from Public Safety and Emergency Preparedness are working with the Department of Justice and Industry Canada to ensure that the needs of law enforcement are balanced with national security concerns and the economic considerations of the private sector, while also ensuring full compliance with the Charter of Rights and Freedoms.

vii. *Consultation with stakeholders*

Extensive public consultations on the lawful access capabilities of law enforcement and security agencies were held in the fall of 2002 on the basis of a consultation document. Officials held over 20 meetings with stakeholders including police services, telephone and Internet companies and privacy advocates. Over 300 written submissions were received for the purposes of these consultations. A summary of these submissions was released to the public on August 6, 2003. The feedback garnered through these submissions will assist the Government in ensuring that any proposed legislative updates strike an appropriate balance between the needs of law enforcement and national security agencies with the needs of industry, while also ensuring that the privacy rights of Canadians are respected. More targeted consultations with specific stakeholders continue on an ongoing basis to ensure legislative updates continue to strike appropriate balances.

viii. *Independent advice to the Minister on CSIS activities*
Over the course of the reporting period, the Minister received independent briefings on a range of issues for which the Minister is responsible under the *CSIS Act*, including but not limited to, the National Requirements for Intelligence Priorities, the issuance of Ministerial Directions to CSIS, and the Director of CSIS's annual report on operational activities. During the reporting period, two public reports were tabled in Parliament, namely the CSIS Public Report for 2002, which was tabled in June 2003, and the 2002 SIRC annual report, which was tabled in October 2003.

ix. *Assessment and evaluation of policy and legislative initiatives*
As part of its ongoing, core activities, PSEPC continued to assess and evaluate pertinent policy and legislative activities in the area of national security, such that issues were coordinated across the Public Safety and Emergency Preparedness Portfolio, and consistent, reliable and independent advice was provided to the Minister and senior management.

Major Programs and Initiatives

- *National Counter-Terrorism Plan* (NCTP) – Canada's primary mechanism for providing a coordinated policy and operational response to a domestic terrorist incident. http://www.psepc-sppcc.gc.ca/national_security/counter_terrorism_e.asp

- *Operational Readiness Program* – Training activities such as exercises, seminars and workshops designed to promote awareness of the national counter-terrorism arrangements among first responders, provincial and federal officers.

- *Exercise TOPOFF 2* – A joint Canada/United States counter-terrorism exercise that honours our commitment to the Smart Border Declaration and the Canada-U.S. Chemical, Biological, Radiological and Nuclear (CBRN) Guidelines.

- *Lawful access initiative* – A comprehensive review of legislation to ensure that national security and law enforcement agencies maintain lawful access methods in the detection, prevention and investigation of terrorism and organized crime in the face of new and emerging technologies. http://www.psepc-sppcc.gc.ca/publications/news/20020825_e.asp

Critical infrastructure protection and emergency preparedness

How is this important to Canadians?

The safety and security challenges facing Canada in a post-9/11 world are substantial and complex. These challenges require integrated and comprehensive approaches that assure Canadians their governments are able to prepare for and respond effectively to any type of incident, be it a terrorist attack, natural disaster or any other nationally significant public safety emergency. To that end, PSEPC's leadership role in the delivery of programs and services that provide for harmonized and integrated responses to public safety emergencies is critical to the safety and security of Canadians.

Resource Allocation

Planned Spending ($ 000's)	Total Authorities Received	Actual Expenditures	FTEs
165,000.0	265,100.0	164,978.0	219.0

Plans and Priorities *– as stated in the 2003-04 RPP for the Department of National Defence*

i. Strengthen and adapt policies and programs for the National Framework on Critical Infrastructure Protection and Emergency Management;

ii. Enhance the level of the Government of Canada's readiness and response capacity for national and/or international emergencies;

iii. Facilitate the establishment of strong partnership networks in support of (the former) Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness' mandate and strategic vision.

Key Partners

In the areas of critical infrastructure protection and emergency preparedness, PSEPC works closely with the provinces and territories, as well as with the private sector, including non-governmental organizations and associations, for example, in the areas of energy, telecommunications, banking, finance, health, transportation, food, water and the manufacturing industry. PSEPC also works collaboratively with international partners such as the U.S. Department of Homeland Security and a range of international organizations.

Immediate Outcomes

i. *Strengthen and adapt policies and programs for the National Framework on Critical Infrastructure Protection and Emergency Management (CIP/EM)*

a) Review the nation's emergency readiness and response capacity
Consultations were held between federal, provincial and territorial partners on the development of a National Readiness and Response Framework (NRRF) to provide a systematic approach to identifying arrangements between governments and their external partners in the preparation for and response to emergencies. With the creation of PSEPC in December 2003, renewed emphasis was placed on the need to revisit the concept of "operations" in the context of CIP/EM, both from the standpoint of PSEPC's role and mandate as the lead federal department, and from the perspective of the broader federal government's coordination role in readiness and response activities. As a result, the National Emergency Response System (NERS) was developed drawing on the NRRF consultations. Accordingly, the NERS concept of operations is one that coordinates a response and support structure to all-hazards threats (e.g. terrorism, cyber security, natural disasters). This new concept of operations has led to the development, documentation and implementation of new processes and protocols to address the lessons learned from operations personnel and prior-existing procedures.

b) Ongoing development of the National Disaster Mitigation Strategy policy framework and the National Critical Infrastructure Assurance Program
Work has progressed on the development of a National Disaster Mitigation Strategy (NDMS) through both a vision statement promoting resilient communities and a grass-roots mitigation culture, as well as a set of related policy principles. PSEPC has collaborated with federal partners such as Infrastructure Canada, Natural Resources Canada and Environment Canada to encourage the incorporation of disaster reduction measures into existing and new Government of Canada programs and initiatives. PSEPC also worked closely with Foreign Affairs Canada and the Canadian International Development Agency to formulate Canada's position on disaster reduction and mitigation under the United Nation's International Strategy for Disaster Reduction.

Progress was also made in 2003-04 on the National Critical Infrastructure Assurance Program (NCIAP) through the engagement of key partners in workshops to encourage a horizontal approach to critical infrastructure protection (CIP) and the establishment of CIP capacity in five PSEPC regional offices. A variety of awareness, training and educational documentation has also been developed in support of a NCIAP Position Paper, which is set to be released in the Fall of 2004, as stated in the Government of Canada's National Security Policy.

c) Review of the Disaster Financial Assistance Arrangements
A review of the Disaster Financial Assistance Arrangements (DFAA) was pursued despite several major disasters that diverted staff resources. In recognition that limitations exist on the eligibility, suitability and application of the DFAA in all circumstances of provincial financial strain, the federal government has proposed a three-track approach to enhancing disaster assistance. This approach, known as the Federal Disaster Assistance Initiative (FDAI) consists of completing a review of the DFAA; developing principles for assistance through other federal instruments when the DFAA are not readily applicable; and identifying the availability or adaptability of existing federal programs or tools in support of emergency response and recovery. Consultations on the DFAA with federal, provincial and territorial partners began in February 2004 and will continue as appropriate during the review process.

In addition, an independent program review of the Joint Emergency Preparedness Program (JEPP) was completed in 2003. The JEPP is a cost-shared program whose purpose is to build a more robust, national capacity among Canadian first responders to deal with all hazards. Once program updates are completed, the JEPP will allow for the support of critical infrastructure protection projects undertaken by provinces and territories.

It is also worthy of note that PSEPC and the Natural Sciences and Engineering Research Council (NSERC) established a new academic research program, the Joint Infrastructure Interdependencies Research Program (JIIRP) to be administered by NSERC, as part of ongoing national efforts to secure and protect Canada's critical infrastructure. The JIIRP will produce new science-based knowledge and practices to better assess, manage and mitigate risks to Canadians from failures related to critical infrastructure interdependencies.

ii. *Enhance the level of the Government of Canada's readiness and response capacity for national and/or international emergencies*

a) Development of a national exercise framework
The National Exercise Framework consists of three key components, a National Exercise Program (NREP), an Interdepartmental Exercise Coordination Committee (IECC) and a National Exercise Schedule. The NREP, which facilitates federal, provincial and territorial coordination of operational exercises, was supplemented in 2003-04 by the development of a sub-program, the National Cyber Exercise Program, that will ensure awareness is raised among all responsibility centres regarding the interdependencies of information networks in an all-hazards environment. Work also continued with federal partners who share responsibility for responding to a cyber incident through the development of exercises to address interoperability and coordination issues with regard to the Cyber Incident Coordination System (CICS). Similarly, progress was made with the provinces and territories in the development of a series of exercises to address interdependencies between the operations of provincial and territorial Chief

Information Officer (CIO) and emergency measures organizations (EMO).

Partnerships with the private and international sectors were also enhanced in 2003-04, for example, through involvement in the development of exercises with NATO in the case of CMX 04 and Kaliningrad 2004 and with the United States in the case of the TOP OFFICIAL (TOPOFF) and LIVEWIRE exercise series.

With regard to the second and third components of the National Exercise Framework, the IECC continued to meet quarterly to coordinate the participation of federal partners in operational exercises and PSEPC continued to provide leadership in the ongoing determination of the National Exercise Schedule.

b) Building Canada's capacity for heavy urban search and rescue (HUSAR) and the development of Canada's CBRN consequence management strategy

Canada's capacity for heavy urban search and rescue was advanced in 2003-04 through the ongoing collaboration of a multi-sectoral and multi-disciplinary Urban Search and Rescue Advisory Committee and the allocation of $2.4 million in federal funding to five selected municipalities across Canada. Significant progress was also made with provincial and municipal partners in the joint development and adoption of relevant HUSAR criteria, standards and training approaches.

In cooperation with federal partners, significant progress has been achieved on the drafting of a Government of Canada Chemical, Biological, Radiological and Nuclear (CBRN) Strategy. The Strategy is intended to guide current and future programs to address CBRN threats and provides for a centralized mechanism to determine ongoing gaps and funding requirements. PSEPC continues to emphasize the importance of federal-provincial-territorial cooperation in addressing all aspects of CBRN preparedness and is currently working with provinces and territories in the development of CBRN equipment standards and guidelines to strengthen interoperability among first responders across Canada.

c) Monitor and analyze suspicious cyber activity and emerging threats

PSEPC has an existing capacity to collect and analyze statistics generated by anti-virus measures across federal, provincial and territorial governments. Building on this foundation, a new monitoring capability is being developed to collect and analyze data from several IT security monitoring devices, notably Intrusion Detection Systems (IDS). Within its existing capabilities, PSEPC continued to provide alerts and advisories to its partners and the general public, via the PSEPC public Web site, on emerging cyber threats and vulnerabilities.

d) Improved interoperability with the provinces and territories
The aim of interoperability is to find ways to better work with our partners in a variety of ways, including for example, through more efficient information sharing. Significant impetus for improved interoperability with the provinces and territories was provided in 2003-04 by the creation of PSEPC and the consequent consolidation of the Government's emergency management functions with the policy leadership provided by PSEPC on national security issues. In addition, in January 2004, First Ministers Responsible for Emergency Management agreed on the need to enhance emergency management cooperation among all levels of government. Specific improvements to information sharing during this period included working with the provinces to develop a Canadian Information Protection Coordination Centre (CIPCC) to share information, leverage capacity and test readiness among federal, provincial/territorial and municipal governments.

Examinations were also conducted concerning the feasibility of co-locating federal and provincial emergency measures operations. In the case of Ontario, it is anticipated that by the fall of 2005 the Government of Ontario Provincial Operations Centre will be co-located with the PSEPC Ontario (Emergency Management and National Security) Regional Office, thus consolidating under one roof the regional emergency measures operations for both levels of government.

iii. *Facilitate the establishment of strong partnership networks in support of (the former) Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness' mandate and strategic vision*
The establishment and maintenance of strong partnerships in the areas of critical infrastructure protection and emergency preparedness remain a key PSEPC priority. The Department collaborates closely with its counterparts in the United States, the United Kingdom, Australia and the Organization of American States to further develop a regional cyber watch and warning network in parallel with the emergence of similar networks in Europe and the Asia-Pacific region, as well as on respective approaches to managing the consequences of terrorism. PSEPC also continues to develop new partnerships with the private sector, namely the food and agricultural sectors, the fire community and the water, health and transportation sectors.

Major Programs and Initiatives

- *National Emergency Response System (NERS)* – Canada's comprehensive and integrated system for providing a harmonized federal, provincial and territorial response to all types of emergencies.

- *Government Operations Centre (GOC)* – The Government of Canada Operations Centre provides around-the-clock incident monitoring, coordination, management and support across government to key national players in the event of a national emergency.

- *Joint Emergency Preparedness Program* – a cost-shared program to build a more robust, national capacity among Canadian first responders to deal with all hazards.

- *Disaster Financial Assistance Arrangements* – provided to provinces and territories to help respond to and recover from major disasters when the provincial and territorial capacity is overwhelmed.

- *Chemical, biological, radiological, nuclear (CBRN) training* – providing high calibre, standardized training to First Responders across Canada to develop an interoperable and robust capacity to deal with CBRN incidents.

- *National Critical Infrastructure Assurance Program* – builds a partnership with provinces and territories and critical infrastructure protection owners to provide greater resiliency to those services that are critical to the lives of all Canadians.

- *Research and Development Program* – builds both knowledge of issues facing Canadians in critical infrastructure protection and emergency management, but also provides tools to face the challenges.

An Integrated Public Safety Toolkit

Innovative strategies and better tools for law enforcement to respond to organized crime and other criminal activities, in both the domestic and international context

How is this important to Canadians?

The threat of organized crime pervades every aspect of our society and takes on many forms. Through the keen use of sophisticated technology and an ability to transcend borders and jurisdictions, organized crime manifests itself through the illegal drug trade, outlaw motorcycle gangs, economic crime, the trafficking of human beings and migrant smuggling, money laundering, corruption and street gang among other activities. PSEPC is responsible for ensuring that a focused, collaborative and multidisciplinary approach is brought to bear on the Government's efforts to detect, deter and disband organized criminals and other forms of criminal activity.

Resources Allocation

Planned Spending	Total Authorities Received	Actual Expenditures	FTEs
6,083.6	6,104.9	6,298.8	45

***Plans and Priorities** – as stated in the 2003-04 RPP for Solicitor General Canada*

i. Develop an integrated approach for the Portfolio Drug Strategy, including the evaluation of Portfolio initiatives, coordination of information and strategic direction-setting for the targeted supply and demand activities;
ii. Coordinate the work of the Federal/Provincial/Territorial Deputy Minister Steering Committee on Organized crime and its advisory body, the National Coordinating Committee on Organized Crime;
iii. Develop a national framework to collect data on organized crime and impact indicators relating to illegal drugs and money laundering;
iv. Implement the First Nations Organized Crime initiative;
v. Work with Department of Justice to amend the DNA Data Bank legislation following the 2002 public consultations and negotiate new biology casework cost-sharing arrangements with provinces and territories;
vi. Co-lead the Canada-U.S. Cross-Border Crime Forum;
vii. Coordinate strategic planning and evaluation activities for the Integrated Proceeds of Crime (IPOC) initiative and the Anti-Smuggling Initiative (ASI);
viii. Serve as Vice-Chair and subsequently Chair of CICAD (Inter-American Drug Abuse Control Commission) of the Organization of American States;
ix. Commence preparations with the RCMP for the review of the police service agreements for eight provinces, three territories and over 200 municipalities; and

Plans and Priorities continued

x. Support innovative crime prevention initiatives that focus on crime and victimization issues in Aboriginal and remote/isolated communities; substance abuse awareness and prevention; addressing the risks associated with children and families of offenders; and developing strategies to deal with youth at risk.

Key Partners

The ongoing combat against criminal activity requires partnership among various levels of government, police services and non-governmental organizations. The Department works closely with many partners, including:

<u>Domestic</u>
RCMP, CSIS, CBSA, CSC, NPB, CAFC, Foreign Affairs Canada, Justice Canada, Transport Canada, Health Canada, Citizenship and Immigration Canada, FINTRAC, Public Works and Government Services Canada, Canadian Centre for Justice Statistics, Canadian Association of Chiefs of Police, Canadian Professional Police Association, Canadian Association of Police Boards, and provincial and municipal police services.

<u>International</u>
The Department participates in and provides policy and research support to forums that advance partnership and coordination, for example, through the G8 Lyon-Roma/Anti-Crime and Terrorism Group and its sub-groups. On the issue of organized crime, the Department participates in the Canada-U.S. Cross-Border Crime Forum, the National Coordinating Committee on Organized Crime, and on money laundering through the Financial Action Task Force.

Other international partners include: U.S. Department of Homeland Security, U.S. Department of Justice, U.S. State Department, U.S. Office of National Drug Control Policy, Organization of American States, the G8, United Nations and the European Union.

Immediate Outcomes

i. *Portfolio Drug Strategy*
In 2003, PSEPC, in partnership with the Portfolio Agencies, began work on a horizontal accountability framework led by Health Canada that will guide the federal government's approach to the Canada Drug Strategy (CDS). During the same period, PSEPC developed its own accountability framework to ensure that the activities and initiatives for which it is accountable within the CDS are effectively coordinated and efficiently undertaken across the Department and Portfolio Agencies. Two Assistant Deputy Minister-level committees were developed during the reporting period to provide the necessary strategic direction for this initiative and to further drive its coordination across the federal government.

In addition, the Portfolio began development of a workshop to identify justice, correctional and law enforcement priorities in Canada as they relate to supply and demand reduction. Information gathered from these workshops will provide a base of valuable information that will be presented to the biennial conference of the CDS in May 2005.

ii. *National Coordinating Committee on Organized Crime (NCC)*
Federal and provincial/territorial deputy ministers and the NCC met twice during fiscal year 2003-04 to coordinate the ongoing work of advancing priority areas identified under the *National Agenda to Combat Organized Crime*, culminating in the release of the first Public Report On Actions Against Organized Crime. This report may be accessed at
http://www.psepc.gc.ca/publications/policing/combat_org_crime_e.asp

iii. *Collection of data on organized crime*
During the past year, progress continued on the development of consistent reporting mechanisms for police services to accurately measure the nature and extent of organized crime in Canada. This work included conducting tests and providing training to police officers to ensure compliance with new methods for collecting information on organized crime.

iv. *First Nations Organized Crime initiative (FNOC)*
The FNOC has been fully implemented within the last year. As a result, selected First Nations police officers from Quebec and Ontario are currently working side-by-side in RCMP-led multi-agency task forces, such as the Integrated Border Enforcement Teams (IBETs) or at the RCMP in intelligence or investigative positions focused on cross-border and organized criminal activities.

v. *DNA data bank and cost-shared biology casework agreements*
The Minister of Justice tabled legislative amendments to existing DNA legislation in May 2004; however, due to the prorogation of Parliament, the legislation died on the Order Paper. The reintroduction of legislation is a possibility and may depend upon a full Parliamentary review of the existing DNA legislation scheduled for 2005.

In May 2004, the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness announced that an agreement in principle was reached with all provinces and territories for new DNA biology casework agreements. Work is currently underway to finalize an agreement with each province and territory.

vi. *Canada-U.S. Cross-Border Crime Forum (CBCF)*
Over the last year, significant advances were made in the area of Canada-U.S. cooperation on issues of border management and joint policy development. For example, work progressed by a number of CBCF sub-groups on the development of a joint threat assessment concerning identity theft that will be submitted for discussion at the next meeting of the CBCF. This important groundwork included the participation of both Canadian and American law enforcement organizations. Similarly, progress was made on an updated Canada-U.S. Border Drug Threat

Assessment that will also be discussed at the next CBCF meeting. Canada and the United States also worked to develop a joint threat assessment that identifies high-level organized crime priority targets that pose a risk to both countries.

Fourteen Integrated Border Enforcement Teams (IBETs) continue to work collaboratively in an effort to harmonize Canada-U.S. approaches to target cross-border criminal activity. The fourteen strategically chosen IBET regions currently in operation include, from west to east, Pacific, Okanagan, Rocky Mountain, Prairie, Red River, Superior, Detroit/Windsor, Niagara Frontier, Thousand Island, St-Lawrence Valley Central, Valleyfield, Champlain, Eastern and Atlantic (including New Brunswick and Nova Scotia).

vii. *Integrated Proceeds of Crime (IPOC) initiative*
PSEPC continues to coordinate the strategic planning and evaluation activities of the IPOC initiative following its two-year renewal March 2003. PSEPC is currently leading the development of an initiative-wide business plan for the renewal period that will facilitate the efficient implementation of the initiative over the course of the renewal period (March 2003 to March 2005).

viii. *CICAD (Inter-American Drug Abuse Control Commission)*
In 2003-04, PSEPC served as Vice-Chair, and subsequently Chair, of CICAD. In those roles, PSEPC acted as the principal coordinator between the RCMP and CICAD in the development and joint hosting of three law enforcement workshops provided to officials from 34 member-states of the Organization of American States (OAS). Workshops focused on priority setting in three key areas, namely, targeting specific organized crime groups, undercover training and witness protection.

ix. *Review of RCMP police service agreements*
Over the last fiscal year, PSEPC worked closely with external consultants and the RCMP in the collection and analysis of basic financial information related to the contract policing agreements for eight provinces, three territories and over 200 municipalities for which the RCMP is the local law enforcement agency. The analyses were conducted to obtain an indication of the benefits associated with the agreements, through the use of financial and non-financial methods, as well as the identification of the actual cost of contract policing through financial analysis. PSEPC and the RCMP also undertook on-site consultations on the agreements with Deputy Ministers and their officials in the contract policing jurisdictions. These discussions are continuing at regularly scheduled intervals to facilitate a review of current agreements in March 2012.

x. *Support for innovative crime prevention initiatives*:
Readers will note that funding for the National Crime Prevention Strategy (NCPS) was allocated to both the Department of Justice, through the National Crime Prevention Centre (NCPC), and to the former Department of the Solicitor General (SGC). The results analysis provided below references only those monies provided to the former SGC, as more detailed explanation on the NCPC monies, which comprised the bulk of the NCPS, can be found on page 45.

Over the last year, funding support was provided to a range of community organizations to further research, program development and information sharing related to crime prevention, youth gangs, Aboriginal community development, the sexual exploitation of children and the problems of methamphetamine. Workshops on crime prevention measures were delivered in communities across Canada, project funding was provided to a number of police services, and a host of community organizations also benefited from funding assistance. PSEPC and its Portfolio partners also worked with many non-governmental organizations to examine the role of the police in crime prevention through approaches that emphasize social development. Several of the reports from these projects, particularly those that include promising new practices, will be posted on the PSEPC Web site in the near future.

Major Programs and Initiatives

- *National Agenda to Combat Organized Crime* – coordinates information and strategies across jurisdictions in Canada, focussing on the key priorities of illicit drugs, outlaw motorcycle gangs, economic crime, high-tech crime, money laundering, trafficking in human beings and migrant smuggling, corruption and street gangs, while also addressing the questions of intimidation in the justice system, illegal gaming, auto theft and organized crime activities in Canada's emerging diamond mining industry.

- *The Canada-U.S. Cross Border Crime Forum* – supports Canada-U.S. efforts to secure the border and facilitates several initiatives outlined under the Smart Border Declaration and its 32-point Action Plan.

Effective delivery of criminal justice programs through faster and better criminal justice information sharing

How is this important to Canadians?

The Integrated Justice Information (IJI) initiative began in 1999 in response to the Government of Canada's commitment to improve public safety and enhance Canadians confidence in the criminal justice system. The mandate of IJI is to improve information sharing among criminal justice and law enforcement agencies in support of public safety and security by establishing a modern, national information sharing capacity called the Canada Public Safety Information Network (CPSIN).

Resource Allocation

Planned Spending ($ 000's)	Total Authorities Received	Actual Expenditures	FTEs
5,502.5	4,228.1	4,079.3	36

Plans and Priorities – *as stated in the 2003-04 RPP for Solicitor General Canada*

i. Continue to develop a national policy framework in support of inter-agency and inter-jurisdictional information sharing in the criminal justice system;
ii. Track/monitor CPSIN technology projects underway to modernize case and records management systems in support of public safety;
iii. Support the ongoing development and application of CPSIN data standards and common tools to promote technology interoperability in criminal justice systems; and
iv. Formalize the CPSIN partnership via a governance and accountability framework.

Key Partners

PSEPC continues to lead the coordinated development and implementation of key federal IJI components related to the establishment of the CPSIN. At the federal level, key partners include the RCMP, Correctional Service of Canada, National Parole Board, Canada Border Services Agency, Citizenship and Immigration Canada, Canadian Centre for Justice Statistics, Justice Canada and Treasury Board Secretariat.

The CPSIN partnership includes a Federal/Provincial/Territorial Leadership Network to share best practices and promote harmonization of IJI initiatives in Canada.

Immediate Outcomes

i. *Development of a national policy framework for inter-agency and inter-jurisdictional information sharing*
In 2003-04, significant progress was realized in pursuit of nationally coherent information management policies and standards to ensure the integrity, privacy and security of shared information. An Information Sharing Policy Framework was drafted outlining the structure, principles and basic standards that will facilitate faster and better information sharing among CPSIN participants. In addition, guidelines and standards for sharing and securing information were developed outlining common standards to ensure the protection of personal information; proper tracking, access and control mechanisms; and the governance, accountability and stewardship required for CPSIN participants to manage and share information.

A preliminary examination of privacy issues was completed for the implementation of a planned query tool intended to enhance information sharing between key public safety partners. Furthermore, in pursuit of a pan-Canadian approach on privacy, national consultations were conducted providing useful and needed insight from criminal justice practitioners across Canada.

A draft culture change strategy was completed to provide participating CPSIN agencies with the appropriate techniques and tools needed to migrate towards a culture that promotes enhanced information sharing. A model memorandum of understanding was also developed to support electronic information sharing between multiple public safety jurisdictions, reducing the need for numerous, redundant bilateral arrangements.

ii. *Track and monitor CPSIN technology projects underway*
In 2003-04, PSEPC continued to actively track, monitor and provide assistance to the technical integration of key CPSIN systems in support of electronic information sharing.

After September 11, 2001, fourteen "Quick Hits" were identified as key initiatives in an interdepartmental effort, led by the former Canada Customs and Revenue Agency, to improve information sharing among public safety agencies. The Department actively monitored the resolution and progress of ten of the fourteen "Quick Hits". These specific initiatives included enabling customs officers at primary inspection lines to identify individuals of interest for referral to secondary inspection and providing police with the immigration status of individuals who were previously deported but had not yet been removed.

The placement of LiveScan machines at select ports, airports and police service locations now allows for the electronic capture and transmittal of fingerprints. Following their deployment, the Department undertook an assessment resulting in 27 recommendations to improve effectiveness to be implemented in 2004-05. These recommendations were consistent with the March 2004 report of the Auditor General, which was critical of the placement of these LiveScan devices.

PSEPC also led the initiation of the Interoperability Project, which is developing a strategic plan and design for achieving an interoperable and enhanced information-sharing environment across public safety and security communities. This plan and design will provide a coordinated and sustainable approach to identifying and addressing information gaps in and across jurisdictions in Canada.

iii. *Support the development and application of CPSIN data standards and tools to promote technology interoperability*

The integration of information systems and the establishment of a common foundation for technology and information exchanges were advanced by the completion of a number of studies and important reports. These included a study of a focal Canadian international airport, which identified a number of key improvements to the flow or use of information that would have a positive impact on public safety. In addition, several recent revisions to major federal statutes were added to the content of an online structured database of chargeable offences, providing police and prosecutors with a single and bilingual common source of standardized federal offence statutes.

PSEPC also made progress with the continued development and use of data standards in criminal justice information systems, to enable public safety agencies to electronically exchange structured information in a standard form. Use of these standards promotes effective communication and contributes to a trusted and effective information-sharing environment.

iv. *Formalize the CPSIN partnership via a governance and accountability framework*

To facilitate the implementation of a shared vision and national approach to information sharing, a review of the IJI initiative's governance structure was conducted. This review produced viable options to streamline existing processes and realize improved efficiencies.

The development and implementation of a comprehensive evaluation strategy for the federal component of CPSIN was also further advanced in 2003-04. Performance benchmark information was collected including two separate reports distributed to CPSIN participants providing survey results on public attitudes and practitioners' satisfaction with information sharing. This evaluation strategy will provide an objective and accurate tool to measure and evaluate the impacts of CPSIN-related activities on public safety and provide decision-makers with information needed to respond strategically to trends, developments, events and funding priorities.

Major Programs and Initiatives

Integrated Justice Information (IJI) initiative – IJI is advancing the delivery of the Canada Public Safety Information Network (CPSIN) to improve information sharing among criminal justice and law enforcement agencies in support of public safety and security. In addition, the Department is now mandated to develop a comprehensive vision and strategic design to address the integration of public safety information between departments and agencies in Canada.

Community Safety Through Partnerships

Measures to advance effective corrections in the interest of public safety

How is this important to Canadians?

Effective corrections means being able to distinguish between those offenders who need to be separated from society because of the risk they pose to the public, and those who could be better managed in the community. A more effective correctional system protects the public, contributes to the safe and gradual reintegration of offenders and better meets the needs of victims of crime.

Resource Allocation

Planned Spending	Total Authorities Received	Actual Expenditures	FTEs
4,666.6	3,962.5	3,853.2	27

Plans and Priorities *– as stated in the 2003-04 RPP for Solicitor General Canada*

i. Develop amendments to the *Corrections and Conditional Release Act* and the *Transfer of Offenders Act*;
ii. Support passage of legislation to create a national sex offender registration system;
iii. Implement and evaluate holistic healing models of justice and corrections in Aboriginal communities;
iv. Consult with provinces/territories, voluntary sector and communities on the U.N. Basic Principles on the Use of Restorative Justice Programmes in Criminal Matters; and
v. Implement and evaluate pilot projects designed to demonstrate the application of restorative processes in criminal justice.

Key Partners

To achieve an effective Canadian correctional system, PSEPC partners with a wide variety of government departments and agencies, voluntary sector organizations and First Nations communities. Examples of some of our partners include CSC, NPB, RCMP, Office of the Correctional Investigator, Health Canada, Justice Canada, Indian and Northern Affairs Canada, provincial/territorial and municipal governments, voluntary organizations such as the John Howard Society of Canada, Canadian Association of Elizabeth Fry Societies, National Association of Friendship Centres, Salvation Army Correctional and Justice Services, St. Leonard's Society of Canada and l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec.

Immediate Outcomes

i. *Legislative activities*

During the reporting period, legislation establishing a new *International Transfer of Offenders Act* (Bill C-15, previously Bill C-33) received Royal Assent, thereby modernizing the legislative framework to transfer offenders in keeping with international challenges. In the same period, both Houses of Parliament passed legislation creating a national Sex Offender Information Registry (Bill C-16, previously Bill C-23). This law will provide a new investigative tool to assist police in locating known sex offenders. Lastly, legislation to amend the *Corrections and Conditional Release Act* (previously Bill C-40) was reintroduced as Bill C-19 and referred to Parliamentary Committee for review.

ii. *Models for Healing and Justice in Aboriginal Communities*

In 2003-04, two demonstration projects were continued and three new projects were initiated with provincial support. Projects demonstrated innovative approaches to offender, victim and family treatment in Inuit, First Nation and urban communities. Projects also promoted horizontal collaboration among federal departments and with other governments.

One new report of the Aboriginal Peoples Collection was published with approximately 1000 copies of the reports distributed to target audiences in addition to an indeterminate number of Internet hits. Articles authored by staff of the Aboriginal Corrections Policy Unit (ACPU) were published in three national publications. Additional information on the ACPU and other models of healing supported by the Department were disseminated through participation at international and national conferences, presentations at universities and colleges and by interviews for print and visual media.

iii. *Restorative Justice*

Over the review period, PSEPC continued its research and development work in the field of restorative justice and contributed to three major demonstration projects. Results from these projects are showing that a high percentage of the participants in restorative justice programs are satisfied with the processes and the outcomes. There is also evidence from the research that participation in a restorative justice program can reduce an offender's likelihood of recidivism.

Through workshop presentations at several conferences and ongoing consultations with stakeholders during 2003-04, the U.N. Basic Principles on the Use of Restorative Justice Programmes in Criminal Matters are more widely known and understood by practitioners across the country. The U.N. Basic Principles are serving as guidelines for the development of new demonstration projects that are designed to safeguard the rights and interests of all parties and reflect the underlying values of restorative justice.

Major Programs and Initiatives

- *Effective Corrections* – aims to improve public safety by enhancing strategies to support the safe reintegration of offenders in the community, including strategies focussed on Aboriginal offenders and their communities, as well as innovative restorative justice approaches.

Establishment and maintenance of policing services that are professional, effective and responsive to the needs of First Nations and Inuit communities

How is this important to Canadians?

PSEPC, through the First Nations Policing Program (FNPP), supports the broader federal government agenda of building strong, safe and healthy First Nations communities. Public safety through culturally appropriate policing is essential to the effectiveness of all socio-economic investments made on reserve and contributes to an enhanced governance capacity for First Nations communities.

The FNPP was first approved in 1991 as the framework for the negotiation of culturally appropriate First Nations and Inuit policing arrangements between the federal government, provincial/territorial governments and First Nations and Inuit Communities. Policing agreements are cost shared 52% by Canada and 48% by the province/territory. The FNPP now provides community policing to over 312 First Nations communities and there are over 125 agreements across the country with more than 800 fully trained officers – the majority of whom are of Aboriginal descent.

Resource Allocation

Planned Spending ($ 000's)	Total Authorities Received	Actual Expenditures	FTEs
90,447.0	90,581.1	79,583.5	41

Plans and Priorities *– as stated in the 2003-04 RPP for Solicitor General Canada*

i. Negotiate and renew effective, accountable and culturally appropriate First Nations policing agreements;
ii. Promote further governance and accountability through leadership and training initiatives; improved information sharing; and enhanced monitoring through audits, community surveys and review of annual audited financial statements for all self-administered agreements;
iii. Develop and implement innovative approaches to community-based policing in Aboriginal communities;
iv. Promote further integration of FNPP into the Aboriginal Criminal Justice policy context through participation in interdepartmental work on issues such as crime prevention, victimization, youth justice and restorative justice;
v. Develop and coordinate activities to enhance policing for Aboriginal people living off-reserve;
vi. Enhance partnerships with other federal agencies to develop a more integrated and comprehensive approach to resolving Aboriginal issues;
vii. Assess the need for a dedicated fund for police facilities in cooperation with other departments; and
viii. Support the federal policy on the Inherent Right and the Negotiation of Self-

Government through participation in discussions on policing and security issues.

Key Partners

PSEPC partners with a wide range of stakeholders to maximize access to First Nations policing arrangements and to strengthen governance and accountability, including First Nations police and governing authorities, Band Councils, community leaders, Elders, RCMP, provinces/territories, provincial/territorial police services, municipalities, Fisheries and Oceans Canada, Health Canada, Human Resources and Skills Development Canada, Heritage Canada, Indian and Northern Affairs Canada, Industry Canada, Justice Canada, Privy Council Office, Public Works and Government Services Canada, and Western Economic Diversification Canada.

Immediate Outcomes

i. *Negotiate and renew FNPP agreements*
In 2003-04, the Aboriginal Policing Directorate (APD) negotiated the renewal of First Nations Community Police Services (FNCPS) frameworks in British Columbia, Alberta, Manitoba, New Brunswick and Yukon. Excluding on-going agreements, 40 amendments to extend agreements were negotiated, 15 automatic extensions were processed and one agreement was converted from a Self-Administered (SA) Police Service to a Community Tripartite Agreement (CTA).

ii. *Promotion of governance and accountability*
In 2003-04, PSEPC provided funding support to two Police Governing Authority Workshops. The first, held in January 2003 examined police governance in self-administered police services and priorities across the country. The second, held in September 2003, focused on strategic planning for police services and long-term strategic planning and policy development for police commissions. In the same period, the Department also provided support to the "Eagles, Watchmen and Peacekeepers" workshop that brought together First Nations from B.C. and Saskatchewan, as well as RCMP, Saskatchewan, B.C. and federal government representatives within Community Tripartite Agreements to strengthen governance at both the policy and community levels.

During the reporting period, financial controls and community accountability were assured through the requirement for annual audited financial statements for all self-administered policing agreements and the continuing implementation of a minimum five-year audit cycle for major self-administered police services by Consulting and Audit Canada. Eight comprehensive audits of Self-Administered Police Services and one audit of a Community Tripartite Agreement were conducted during 2003-04. In addition, a Results-based Management and Accountability Framework and Risk-Based Audit Framework were developed for the FNPP and various research projects to support the evaluation components of these frameworks were conducted.

iii. *Innovative approaches to community-based policing*
In 2003-04, an Elders Advisory Group was formed to seek guidance in developing a future vision for the FNPP from a traditional perspective, including an examination of the challenges and concerns for First Nations communities and the identification of priorities. A Provincial Advisory Group was also formed to seek input from the provinces as the FNPP evolves in the future. The group will look at the relationship between the FNPP and provincial policing; the federal/provincial/First Nations relationship; the challenges and priorities for the FNPP; and the formation of a 'national vision' for Aboriginal justice and policing.

iv. *Promotion of FNPP into the Aboriginal criminal justice policy context*
In 2003-04, PSEPC continued its participatory work with other federal departments and agencies on issues such as crime prevention, victimization, youth justice and restorative justice. Crime prevention initiatives supported in First Nations communities addressed all facets of the criminal justice system and dealt with a range of issues spanning from crime prevention to pre-charge to the reintegration of offenders into the community. Initiatives targeted the reduction of youth crime, the reconciliation of First Nations cultural norms with modern approaches to wellness and community, the causal factors of crime, the role of police in crime prevention and innovative approaches to pre-charge diversion in remote First Nations communities. Together these initiatives represented the development of positive life skills and improved life choices for Aboriginal youth, solutions that reflect diverse realities (history, geography, language, institutions and culture), reduced incidence of contact with the criminal justice system for Aboriginal youth, improved integration of knowledge across the policing and corrections community and safer Aboriginal communities due to increased police presence and involvement.

Readers will note that funding for crime prevention projects was allocated through the National Crime Prevention Strategy (NCPS), which originally allocated funding to both the Department of Justice, through the National Crime Prevention Centre (NCPC), and to the former Department of the Solicitor General (SGC). The results analysis provided in this section references only those monies provided to the former SGC, as more detailed explanation on the NCPC monies, which comprised the bulk of the NCPS, can be found on page 45.

v. *Activities to enhance policing for Aboriginal people off-reserve*
PSEPC supported a number of key activities during the reporting period to enhance policing for Aboriginal people off-reserve. One of these key activities included a National Aboriginal and Diversity Law Enforcement Conference that brought together representatives from Aboriginal and diverse communities with those working in the areas of law enforcement and criminal justice to discuss issues such as hate crime, Internet crime, youth gangs and gang suppression, restorative justice, recruiting and policing diverse cultures. PSEPC also supported the National Aboriginal Achievement Awards, a series of career fairs targeted to Aboriginal high school students and the Saskatoon Police Service Peacekeeper Program that brings together police, criminal justice professionals and at-risk Aboriginal youth in a series of cultural and physical activities to build trusting

relationships and help reduce criminal activity.

vi. *Partnerships with other federal departments*
In 2003-04, an Assistant Deputy Minister Steering Committee on Aboriginal Community Stability and Wellness was established to provide a forum for departments to collaboratively initiate strategic responses to key issues related to Aboriginal community stability and wellness. The committee includes representation from fourteen federal departments and, to date, six pilot projects have been identified for implementation.

vii. *Dedicated fund for police facilities*
Expanded authorities for minor capital were sought and granted by the Treasury Board and a renewed approach to rental costs was developed. This will facilitate the development of appropriate responses to facility issues through the tripartite negotiation process.

viii. *Support the federal policy on the Inherent Right and the Negotiation of Self-Government*
PSEPC supported the consideration and accommodation of public safety and security issues in nineteen self-government and/or comprehensive claims initiatives, thereby ensuring that the federal policy on the Inherent Right and Negotiation of Self-Government is respected and issues of security are central to those discussions.

Major Programs and Initiatives

- *First Nations Policing Policy* – facilitates the negotiation and implementation of cost-shared funding arrangements through tripartite agreements between the federal and provincial/territorial governments and First Nations.

Engagement of citizens, all levels of government and the voluntary sector in criminal justice policy development

How is this important to Canadians?

Public safety and security is a shared objective. All Canadian citizens and communities have a stake in the achievement of safe communities and criminal justice policies that reflect the diversity and plurality of Canadian life. Engagement with the voluntary sector and all levels of government enables PSEPC to reach communities across Canada and to draw on the experience and expertise of volunteers who help to maintain the safety and security of Canadians.

Resource Allocation

Planned Spending ($ 000's)	Total Authorities Received	Actual Expenditures	FTEs
4,030.6	4,180.9	4,054.4	25

***Plans and Priorities** – as stated in the 2003-04 RPP for Solicitor General Canada*

i. Engage citizens and the voluntary sector by implementing the *Accord Between the Government of Canada and the Voluntary Sector* and through an informed dialogue on public safety issues and the Portfolio's policy agenda;
ii. Collaborate with voluntary organizations over the next three years on research, policy development and information-exchange projects related to the mandate of the Portfolio; and
iii. Continue engagement of provincial and territorial counterparts in the development of sound and effective criminal justice policies and programs through mechanisms such as Federal/Provincial/Territorial Working Groups at the Minister, Deputy Minister and senior official levels.

Key Partners

In the field of criminal justice policy, PSEPC engages with a wide variety of partners including the Portfolio Agencies, federal, provincial and territorial partners, and voluntary organizations including, for example, the John Howard Society of Canada, Canadian Association of Elizabeth Fry Societies, St. Leonard's Society of Canada, Canadian Criminal Justice Association and l'Association des service de réhabilitation sociale du Québec.

Immediate Outcomes

i. *Implementation of the Joint Accord with the Voluntary Sector*
In 2003-04, PSEPC continued to provide a highly visible presence in the Voluntary Sector Initiative (VSI) and, in particular, undertook ongoing discussions with the Portfolio Agencies on how best to implement the Joint Accord within the Public Safety and Emergency Preparedness Portfolio. Progress was made on advancing awareness and use of the Joint Accord and its associated Codes of Good Practice on Funding and Policy Dialogue across the Portfolio and continued horizontal coordination with Social Development Canada ensured that PSEPC continues to remain at the forefront of renewing its relationship with the voluntary sector.

Other activities in keeping with the spirit of partnership encouraged by the Joint Accord included the hosting by PSEPC of two Corrections Roundtables in which departmental representatives met with voluntary sector representatives to discuss current policy and legislative issues in criminal justice. PSEPC also co-hosted (with the Department of Justice) the annual Policy Forum of the National Associations Active in Criminal Justice (NAACJ) under the theme "Advancing Social Inclusion: The Implications for Criminal Law, Policy and Litigation". The NAACJ Policy Forum brought together a diversity of voluntary organizations, policy-makers and academia for a one-day open forum discussion on the means to develop criminal justice policy in a manner that respects social inclusion and recognizes non-traditional methods of dealing with those who come into conflict with the law.

ii. *Collaboration with voluntary organizations on research, policy development and information exchange projects*
PSEPC continued to collaborate with voluntary sector and other non-governmental organizations in a variety of research and policy development projects covering all areas of the Department's mandate. PSEPC collaborated with the Canadian Criminal Justice Association (CCJA), for example, in support of their 29th Canadian Congress on Criminal Justice that brought together hundreds of policy makers, academics and key stakeholders in an examination of drug abuse problems in Canada. PSEPC also worked closely with non-governmental organizations in areas including restorative justice, support structures for victims of crime, the role of policing in crime prevention, solutions to gang violence and community-based offender reintegration models. These projects contributed to the provision of valuable third-party policy input and the ongoing development of policy capacity in the non-governmental sector on issues of public safety and security.

iii. *Engagement of provincial and territorial counterparts in sound policy and program development*
PSEPC continued horizontal collaboration across jurisdictions on priority issues affecting the criminal justice system through mechanisms such as federal/provincial/territorial (FTP)Working Groups at the Minister, Deputy Minister and senior official levels. The co-chairs of the FPT DM Forum (PSEPC, Justice Canada and Manitoba Justice) continued to lead a review of ways to improve FPT management processes. Horizontal collaboration across jurisdictions on emergency management issues was re-established at the Deputy Minister and senior official levels.

Major Programs and Initiatives

- *Voluntary Sector Initiative (VSI)* – a five-year initiative (2000-2005) with a long term objective of strengthening the voluntary sector's capacity to meet the challenges of the future as well as enhancing the relationship between the sector and the federal government and their ability to serve Canadians.

National Crime Prevention Strategy

How is this important to Canadians?

The National Crime Prevention Strategy (NCPS) is based on the evidence-based principle that the surest way to reduce crime is to focus on the factors that put individuals at risk, such as family violence, school problems and drug abuse. Using this proactive social development approach, the National Strategy provides communities with the tools, knowledge and support they need to deal with the root causes of crime at the local level.

As mentioned earlier in this document, the NCPS allocated funding to both the Department of Justice, through the National Crime Prevention Centre, and to the former Department of the Solicitor General (SGC). The section that follows outlines the results analysis for those funds allocated only to the NCPC, whereas results specific to the former SGC can be found at pages 29 and 40.

Resource Allocation

Planned Spending ($ 000's)	Total Authorities Received	Actual Expenditures	FTEs
55,500.0	56,000.0	55,700.0	102.0

***Plans and Priorities** – as stated in the 2003-04 RPP for Justice Canada*

i. Provide funds and support development and implementation of community-based projects by delivering the five programs available under the NCPS;
ii. Invest in public education and awareness activities to increase knowledge of crime, victimization and fear of crime and encourage Canadians to participate in creating a safer environment;
iii. Develop an infrastructure to ensure accountability and provide employees with tools to advance the NCPS;
iv. Implement comprehensive city/community-based strategies at the local level;
v. Develop knowledge in specific focus areas and disseminate it to partners, stakeholders and Canadians;
vi. Develop policy frameworks for the NCPS priority groups, such as Aboriginal peoples and seniors;
vii. Disseminate United Nations Guidelines for Prevention of Crime and implement them in Canadian context;
viii. Establish comprehensive evaluation and performance measurement strategies for individual funding programs;
ix. Participate in committees and working groups, whose mandates help advance the NCPS.

Key Partners

The National Crime Prevention Centre (NCPC), which administers the NCPS, partners with the provinces and territories, as well as individual communities across Canada. Partners also include the Canadian Association of Chiefs of Police, the Canadian Council on Social Development, the Federation of Canadian Municipalities and the International Crime Prevention Centre.

Immediate Outcomes

i. *Delivery of NCPC program components*
Since its inception, the NCPS has supported 4000 projects in over 800 communities. In fiscal year 2003-04, the NCPS supported 836 projects in over 318 communities.

ii. *Investment in public education and awareness activities*
In 2003-04, the NCPS continued to provide a sustained awareness campaign to the Canadian public on issues of crime and victimization. The National Crime Prevention Centre's toll-free information line and resource centre fields approximately 2000 calls per year and about the same number of incoming e-mails. A virtual library of more than 100 publications is kept up-to-date and the NCPS Web site receives more than 475,000 visitors per year. The NCPS remained visible at more than 225 public education events, workshops and announcements, altogether attended by more than 7000 people, where NCPS staff were on-hand to provide information on the National Strategy.

In addition, the NCPS developed and published ten new publications and supported the development of specialized criminal justice papers in association with the Canadian Centre for Justice Statistics as well as the international bulletins in association with the International Centre for the Prevention of Crime.

iii. *Development of an accountability infrastructure*
The NCPC continued to develop strong accountability controls during the review period. The NCPC is now finalizing the Mid-Term Evaluation of the Expansion of Phase II of the NCPS and is preparing for the Summative Evaluation of Phase II. The Results-based Management and Accountability Framework (RMAF) governing the NCPS is being updated to strengthen accountability and the introduction of a new data management system will support the consistent reporting of project outcomes and performance measurement indicators.

iv. *Implement comprehensive city/community-based strategies at the local level*
The National Crime Prevention Centre has made a strategic shift to develop and support more comprehensive community-wide initiatives in urban and northern communities in collaboration with government and non-governmental partners. To date, important investments have been made in support of the work that national and local partners have made to advance

comprehensive planning and action. The Centre has, for example, supported three Statistics Canada pilot surveys of the spatial distribution of crime in select Canadian cities.

v. *Develop and disseminate knowledge in specific focus areas*
To date, the NCPS has focused its efforts on fully developing knowledge in a limited number of subject areas (school-based anti-violence initiatives that address bullying, for example). By developing and sharing expertise in these areas, the National Strategy will be in a better position to promote sustainable crime prevention practices. With a strong knowledge base of bullying now in place, the National Strategy is in the process of completing a review of Aboriginal children and youth initiatives.

vi. *Develop policy frameworks for the NCPS priority groups, such as Aboriginal peoples and seniors*
The development of policy frameworks oriented to specific priority groups accomplishes two goals: first to outline the National Strategy's overall direction and, second, to serve as a guide for those groups to understand funding decisions made by the NCPC. An Aboriginal policy document has been completed and will soon be disseminated. Progress is currently underway on a policy framework for seniors and, as part of this work, consultations with various stakeholders will be held prior to finalizing and publishing the document.

vii. *Disseminate and implement the United Nations Guidelines for the Prevention of Crime*
The NCPC supported the development and implementation of the U.N. Guidelines on Crime Prevention and continues to support awareness-raising activities, for example, through their dissemination to domestic partners and stakeholders. In partnership with the University of Ottawa, the NCPC is in the process of developing a U.N. handbook to accompany the implementation of the U.N. guidelines in Canada. The NCPC has also agreed to support workshops focusing on youth and urban crime at the Eleventh U.N. Congress on Crime Prevention and Criminal Justice to be held in Bangkok, Thailand in April 2005.

viii. *Establish comprehensive evaluation and performance measurement strategies for individual funding programs*
In an ongoing effort to provide informative and transferable reporting information, the NCPS continues to produce reports that translate individual project outcomes and lessons learned into practical and useable information. In addition, efforts are underway to collect more results-based and outcomes-focused information from project participants and to develop a tri-level evaluation framework for the Comprehensive Communities Initiative (CCI).

ix. *Participate in committees and working groups whose mandates help advance the NCPS*
Given the horizontal nature of the National Strategy, linkages with other federal initiatives such as the Urban Aboriginal Strategy, National Children's Agenda and the Homelessness Initiative have been created. The National Strategy provides an opportunity to mobilize government departments and agencies around complimentary initiatives that support community problem solving and serves as a focal point to build on solid connections with key community and national organizations.

Major Programs and Initiatives

The following programs comprise the five core elements of the National Crime Prevention Strategy, whose overall objective is to reduce crime and victimization before it happens and is based on the philosophy of crime prevention through social development.

1. The **Business Action Program on Crime Prevention (BAPCP)** invites the private sector to become an active partner, leader and resource in crime prevention. BAPCP supports the involvement of businesses and professional associations in corporate/community partnership projects to prevent crime.

2. The **Community Mobilization Program (CMP)** helps communities to develop and implement grassroots strategies to prevent crime and victimization by addressing their root causes at the local level. Examples of root causes include substance abuse, inappropriate peer association, poor academic achievement and lack of training or employment.

3. The **Crime Prevention Investment Fund (CPIF)** identifies "what works, what doesn't and why" in crime prevention. CPIF supports selected Canada-wide demonstration projects and encourages the sharing of information about crime prevention initiatives across Canada.

4. The **Crime Prevention Partnership Program (CPPP)** supports the involvement of non-governmental organizations that can contribute to community crime prevention through the development of information, tools and resources. Results are applied across the country and are intended to facilitate community participation in all phases of crime prevention.

5. The **Crime Prevention Strategic Fund (CPSF)** supports projects that demonstrate the movement from independent and sometimes isolated crime prevention projects to more strategic, broad strategies that will contribute to knowledge and action on sustainable crime prevention through social development.

Effective and Efficient Portfolio Leadership

Effective and efficient corporate infrastructure in support of departmental objectives

How is this important to Canadians?

The effective and efficient management of corporate resources is central to the overall operation of PSEPC. A human resource plan that focuses on attracting, developing and retaining highly qualified individuals, improving the use of both official languages in the workplace and providing formal training opportunities for staff facilitates improved service to Parliament and to Canadians through a skilled and adaptable workforce. In addition, strong financial comptrollership ensures that the resources entrusted to the Department by Parliament are managed carefully, controlled for risk, and directed towards key priorities in public safety and security through appropriate mechanisms of oversight.

Resource Allocation

Planned Spending ($ 000's)	Total Authorities Received	Actual Expenditures	FTEs
12,039.9	18,430.7	16,244.4	72

Plans and Priorities – *as stated in the 2003-04 RPP for Solicitor General Canada*

i. *Modernization of Human Resource Management* – Development of a new three-year human resource plan to integrate/implement modernization emphasizing increased delegation, learning, diversity, official languages, values and ethics. The plan will also incorporate responses to the results of the 2002 Public Service Survey;
ii. *Government On-Line* – Continue the development of the Public Safety Portal through the integration of provincial, municipal and non-governmental organization (NGO) information; organization of information by client group (e.g., children, parents) and geographic area; and creation of a multi-jurisdictional safety network;
iii. *Modern Comptrollership* – Develop action plan based on results of the Capacity Assessment;
iv. Develop Results-Based Management Accountability and Audit Frameworks for policy initiatives; and
v. Maintain the departmental Internet site in a user-friendly way to provide a cost-effective way of disseminating information.

Key Partners

PSEPC continues to work closely with Central Agencies (Privy Council Office, Finance Canada, Treasury Board Secretariat) in order to implement a Management Accountability Framework that effectively incorporates the principal elements of modern comptrollership, human resource management and Government On-Line.

Immediate Outcomes

i. *Modernization of human resource management*
With the creation of PSEPC in December 2003, the Department's Human Resource Plan was revisited in order to update the Plan so that it reflects the broadened mandate and scope of activities that now fall within the Department's purview. The existing Human Resource Plan related only to the former Department of the Solicitor General and, as such, needed re-examination in light of the amalgamation of three separate entities into one new department. Efforts continued, however, through 2003-04 to promote learning, diversity, official languages, values and ethics throughout the Department's process of transition. A human resource governance structure has been implemented to guide human resource management in the new, expanded department.

ii. *Government On-Line (GOL)*
Through the Public Safety Portal, the PSEPC GOL Office provides Canadians and their communities with Internet and phone access to a broad range of public safety and security information and services on an ongoing basis. In 2003-04, the Department continued the development of the Public Safety Portal through the integration of provincial and NGO information and the segmentation of information by key client groups (e.g., aboriginal peoples, children). In addition, an e-mail alerting service was launched to provide automatic information updating.

iii. *Modern comptrollership*
The creation of PSEPC in December 2003 required an immediate shift in priorities and energies devoted to modern comptrollership. Work being conducted on a risk management framework and sustainability plan for modernization of comptrollership in the former Department of the Solicitor General became irrelevant and focus was shifted to tailoring the framework and sustainability plan to the new department. In addition, PSEPC has taken steps to strengthen its risk mitigation and risk management functions and has consolidated senior level governance structures carried over from the former Solicitor General Canada, NCPC and OCIPEP. Efforts are also underway to integrate financial with non-financial information and ensure strategic direction in the coordination and management of portfolio relations, government-wide reallocation efforts and alignment of Portfolio-wide priorities and pressures. Lastly, a new Salary Information Management System (SIMS) has been implemented, providing managers with meaningful information on the use of salary resources, planned staffing activities and budget variance analysis.

iv. *RMAFs / RBAFs for policy initiatives*
In 2003-04 the Department initiated the development of Results-based Management and Accountability Frameworks (RMAFs) and Risked-Based Audit Frameworks (RBAFs) for the Integrated Market Enforcement Teams (IMET) initiative and the National Drug Strategy. These frameworks provide a plan for managing the ongoing performance of the initiatives and measuring/evaluating results. In addition, several audits were undertaken last fiscal year. These audit reports can be found on the departmental Web site.

v. *Maintain the departmental Internet site*
As part of the Department's ongoing efforts to raise public awareness concerning issues of public safety and security, information related to emergency preparedness, national security, corrections and conditional release, policing, law enforcement, interoperability and crime prevention is posted regularly on the PSEPC web site.

Major Programs and Initiatives

- *Management Accountability Framework (MAF)* – Developed by the Treasury Board Secretariat (TBS) for use by deputy heads and public service managers, the MAF integrates the principal elements of existing initiatives such as Modern Comptrollership, Human Resources Management, Service Improvement and Government On-Line in a unified tool to facilitate engagement between TBS and line departments and to measure progress on various management initiatives.

Section VI: Consolidated Reporting

Horizontal Initiatives

Horizontal Initiative		Page Reference
Chemical, Biological, Radiological, Nuclear (CBRN) Training	Health Canada, Canadian Nuclear Safety Commission, National Defence and RCMP	20-24
Combating Organized Crime	RCMP, Correctional Service of Canada, Justice Canada, Canada Border Services Agency, CSIS, Citizenship and Immigration Canada, Environment Canada, Foreign Affairs Canada, First Nations communities, provinces, territories, municipalities and law enforcement	26-30
National Drug Strategy	RCMP, Correctional Service of Canada, Health Canada, Canada Border Services Agency, Justice Canada	26-30
Lawful Access	RCMP, CSIS, National Defence, Justice Canada, police associations and private sector	16-19
Integrated Justice Information	Canadian Centre for Justice Statistics, Citizenship and Immigration Canada, Correctional Service of Canada, Justice Canada, National Parole Board, RCMP, Treasury Board Secretariat and provinces/territories	31-34
National Counter-Terrorism Response Capability	National Defence, Health Canada, Agriculture and Agri-Food Canada, Transport Canada, Canada Border Services Agency, Citizenship and Immigration Canada, Justice Canada, Foreign Affairs Canada, Environment Canada, CSIS, RCMP, Department of Finance, Privy Council Office, provinces/territories, first responders, U.S. Department of Homeland Security, United Kingdom Home Office, Australian Attorney General	16-19
Integrated Proceeds of Crime	RCMP, Justice Canada, Public Works and Government Services Canada and Canada Border Services Agency	26-30

Horizontal Initiatives

Horizontal Initiative		Page Reference
Effective Corrections Initiative	Correctional Service of Canada, National Parole Board, Department of Justice, Indian Affairs and Northern Development, Aboriginal Healing Foundation, National Voluntary Organizations and Aboriginal communities	35-37
Government On-Line	Agriculture and Agri-Food Canada, Canada Revenue Agency, Canada Border Services Agency, Canada Firearms Centre, Canadian Coast Guard, Canadian Food Inspection Agency, CSIS, Citizenship and Immigration Canada, Correctional Service of Canada, Foreign Affairs Canada, Justice Canada, Environment Canada, Financial Consumer Agency of Canada, Fisheries and Oceans Canada, Health Canada, Human Resources and Skills Development Canada, Industry Canada, National Defence, National Parole Board, Natural Resources Canada, National Search and Rescue Secretariat (National Defence), Parks Canada (Canadian Heritage), Privy Council Office, RCMP, Social Development Canada, Statistics Canada, Transport Canada, Transportation Safety Board of Canada Secretariat, Treasury Board Secretariat, Manitoba, Ontario, New Brunswick (various departments), City of Winnipeg, non-governmental organizations, Cybertip.ca, SafeKids Canada	49-51

Sustainable Development Strategy

A Sustainable Development Strategy (SDS) for the former Solicitor General Canada was tabled in Parliament in February 2001. An updated SDS covering the period of 2003-2006 was tabled in Parliament in February 2004. The chart below provides a summary of the progress on the original 2001 SDS, as progress on the 2004 SDS will be provided in the 2004-05 DPR for PSEPC.

GOAL: Explore the Department's understanding of and contribution to the social dimension of sustainable development particularly at the community level		
OBJECTIVE	**TARGETS**	
In collaboration with provinces and First Nations, develop an approach to national and regional standards that will assist First Nations police in delivering a consistent level of service in their communities.	1. By March 31, 2004, conclude discussions with the First Nations Chiefs of Police Association (FNCPA) on the means by which to ensure the efficient dissemination of "best practices" material to First Nations police services and Police Governing Authorities.	1. Completed. Discussions were held with the FNCPA. Aboriginal Policing Directorate (APD) Web site has been used as a repository of best practices material.
Develop an information database and the design of a research framework to examine the elements of effective policing as they pertain to First Nations policing policy.	1. By March 31, 2004, initiate a major research project designed to obtain in-depth ("case study") information from relevant agencies in First Nations communities on the impact of First Nations police services in enhancing public safety in those communities. 2. By March 31, 2004, complete the process of securing First Nations Police Governing Authority input and support for the formalization of a permanent "best practices" site for First Nations policing.	1. The project has not yet begun. The request for proposal (RFP) has been posted, and it is expected that work will begin in the Fall of 2004. 2. Completed. APD Web site has been chosen as a repository of best practices material.

Sustainable Development Strategy

GOAL: Explore the Department's understanding of and contribution to the social dimension of sustainable development particularly at the community level		
OBJECTIVE	**TARGETS**	
Begin to develop a comprehensive set of performance indicators that can be used to measure First Nations police effectiveness over the longer term.	1. By September 1, 2004, and in keeping with the FNPP Results-based Management and Accountability Framework (RMAF), develop and implement a system to collect and store data and information relevant to the identification and confirmation of performance measurement indications for First Nations police services.	1. A system is currently well under development.
GOAL: Refine the Department's approach to addressing the environmental impacts of its operations		
OBJECTIVE	**TARGETS**	
Enhanced training and awareness of sustainable development issues that reduce operations-related environmental impacts, building on SDS 2000 training and awareness efforts.	1. Establish awareness campaign to promote employee actions to achieve sustainable development throughout 2003-2006 period for the new Department of Public Safety and Emergency Preparedness. 2. Green procurement criteria utilized in all departmental purchasing decisions by 2006/2007. 3. Update communications plan for new Department of Public Safety and Emergency Preparedness by 31 March 2005	While one poster campaign was held to target waste reduction in 2003, the events of December 12, 2003 announcing the new Department of Public Safety and Emergency Preparedness Canada prompted a requirement to revisit the objectives and targets for PSEPC, which is currently underway.
Maintenance of waste-reduction levels.	1. By March 31, 2004, establish a waste diversion target for the new Department of Public Safety and Emergency Preparedness.	While a waste audit was conducted in 2004 showing a waste diversion of 66% for the former Department of Solicitor General, this reflects only a portion of the new Department of Public Safety and Emergency Preparedness, and targets are being revisited.

Section VII: Financial Performance

TABLE 1.0: Departmental Summary of Spending Authority

Financial Requirements by Authority ($ millions)						
		2003-2004				
Vote	Program Name	Total Main Estimates	Total Planned Spending	Total Authorities	Total Authorities received or transferred as a result of December 12, 2003 (Total Estimated Authorities for entire fiscal year)	Revised Authorities
1	Operating expenditures	35.9	36.5	60.2	57.1	117.3
5	Grants and Contributions	69.7	87.7	67.8	258.5	326.3
(S)	Minister of Public Safety and Emergency Preparedness – Salary and motor car allowance	0.1	0.1	0.1		0.1
(S)	Contributions to employee benefits plans	4.3	4.3	4.3	5.5	9.8
Total Department		**110.0**	**128.6**	**132.4**	**321.1**	**453.5**

TABLE 1.1: Departmental Summary of Spending Authority

Expenditures by Authority ($ millions)				
		2003-2004		
Vote	Program Name	Total Actual Spending	Total Actual Spending received or transferred as a result of December 12, 2003 (Entire fiscal year)	Revised Total Spending
1	Operating expenditures	57.0	46.9	103.9
5	Grants and Contributions	57.0	168.3	225.3
(S)	Minister of Public Safety and Emergency Preparedness – Salary and motor car allowance	0.1	--	0.1
(S)	Contributions to employee benefits plans	4.3	5.5	9.8
Total Department		**118.4**	**220.7**	**339.1**

TABLE 1.2: Departmental Summary of Spending Authority

Impact of December 12, 2003 Announcements			
Funding transferred to / Received from:	**Total Estimated Authorities**	**Total Estimated Spending for FY 2003-04**	**FTEs**
Department of National Defence (OCIPEP)	265.1	165.0	219.0
Department of Justice (NCPC)	56.0	55.7	110.0
Total Transferred/Received	**321.1**	**220.7**	**329.0**

TABLE 2: Historical Comparison of Departmental Planned Versus Actual Spending by Business Line

($ millions)					
			2003-2004		
Business Line	**Actual 2001-2002**	**Actual 2002-2003**	**Planned Spending**	**Total Authorities**	**Total Actual Spending**
Advice to the Solicitor General	20.1	21.0	25.1	22.5	21.8
First Nations Policing	65.3	72.5	90.4	90.6	79.6
Office of the Inspector General of CSIS	0.0	0.7	1.1	0.9	0.8
OCIPEP	--	--	264.6	265.1	165.0
NCPC	--	--	74.4	56.0	55.7
Executive Services and Corporate Support	60.8	38.0	12.1	18.4	16.4
Total	146.2	132.2	467.7	453.5	339.2

Note 1: Resources include contribution to employee benefit plans and Minister's allowance.
Note 2: Actual spending figures for the fiscal years 2001-2002 and 2002-2003 for the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness and the National Crime Prevention Strategy are not available as program responsibility was transferred on December 12, 2003.

TABLE 3: Planned Spending versus Actual Spending by Business Line

($ millions)							
Business Lines	FTEs	Operating	Capital	Grants & Contributions	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenues	Total Net Expenditures
Advice to the Solicitor General (planned spending)	163	21.0	0.0	4.1	25.1	0.0	25.1
(total authorities)	*171*	*18.4*	*0.2*	*3.9*	*22.5*	*0.0*	*22.5*
(Total Actual Spending)	**171**	**18.5**	**0.2**	**3.1**	**21.8**	**0.0**	**21.8**
First Nations Policing (planned spending)	36	6.8	0.0	83.6	90.4	0.0	90.4
(total authorities)	*42*	*26.6*	*0.1*	*63.9*	*90.6*	*0.0*	*90.6*
(Total Actual Spending)	**39**	**25.6**	**0.1**	**53.9**	**79.6**	**0.0**	**79.6**
Office of the Inspector General of CSIS (planned spending)	9	1.1	--	--	1.1	--	1.1
(total authorities)	*9*	*0.9*	--	--	*0.9*	--	*0.9*
(Total Actual Spending)	**9**	**0.8**	**--**	**--**	**0.8**	**--**	**0.8**
OCIPEP (planned spending)	**306**	**48.7**	**0.5**	**215.9**	**264.6**	**0.0**	**264.6**
(total authorities)	*306*	*48.7*	*0.5*	*215.9*	*265.1*	*0.0*	*265.1*
(Total Actual Spending)	**219**	**38.8**	**0.2**	**126.0**	**165.0**	**0.0**	**165.0**
NCPC (planned spending)	**110**	**17.0**	**--**	**57.4**	**74.4**	**0.0**	**74.4**
(total authorities)	*110*	*13.4*	--	*42.6*	*56.0*	*0.0*	*56.0*
(Total Actual Spending)	**110**	**13.4**	**--**	**42.3**	**55.7**	**0.0**	**55.7**

TABLE 3: Planned Spending versus Actual Spending by Business Line

Executive Services and Corporate Support (planned spending)	107	12.1	0.0	--	12.1	--	12.1
(total authorities)	*107*	*18.0*	*0.4*	--	*18.4*	--	*18.4*
(Total Actual Spending)	**108**	**15.9**	**0.4**	**--**	**16.3**	**--**	**16.3**
Total (planned spending)	731	106.7	0.5	361.0	467.7	0.0	467.7
(total authorities)	*745*	*126.0*	*1.2*	*326.3*	*453.5*	*0.0*	*453.5*
(Total Actual Spending)	**656**	**113.0**	**0.9**	**225.3**	**339.2**	**0.0**	**339.2**
Cost of services provided by other departments							4.9
(total authorities)							5.8
(Actuals)							5.8
Net Cost of the Program							472.6
(total authorities)							459.3
(Actuals)							345.0

Note: Due to rounding, figures may not add to totals shown

Cross-walk between Strategic Priorities and Business Lines

Planned Spending

Strategic Priorities ($ OOO's)	Business lines						
	Advice to the Solicitor General	First Nations Policing Program	Office of the Inspector General CSIS	Executive Services & Corporate Support	Office of Critical Infrastructure Protection & Emergency Preparedness	National Crime Prevention Centre	Total
-1 Initiatives to further strengthen and enhance domestic security measures and strategies and to further strengthen cross-border and overseas collaboration against terrorists.							
Sr. ADSG National Security:	485.4						485.4
National Security Directorate:	4,286.3						4,286.3
IG CSIS:			1,121.0				1,121.0
-2 Innovative strategies and better tools for law enforcement to respond to organized crime and other criminal activities in both the domestic and international contexts.							
Policing and Law Enforcement:	6,083.6						6,083.6
-3 Measures to advance effective corrections in the interests of public safety.							
ADSG Strategic Policy and Programs:							
Corrections & Criminal Justice:	4,666.6						4,666.6
-4 Establishment and maintenance of policing services that are professional, effective and responsive to the needs of First Nations and Inuit communities.							
Aboriginal Policing:		87,946.0					87,946.0
Policing and Law Enforcement:		2,501.0					2,501.0
-5 Effective delivery of criminal justice programs through faster and better criminal justice information sharing.							
Integrated Justice Information:	5,502.5						5,502.5
-6 Engagement of citizens, all levels of government and the voluntary sector in criminal justice policy development.							
Strategic Operations:	4,030.6						4,030.6

Cross-walk between Strategic Priorities and Business Lines

Planned Spending

	Business Lines						
Strategic Priorities **($ 000's)**	**Advice to the Solicitor General**	**First Nations Policing Program**	**Office of the Inspector General CSIS**	**Executive Services & Corporate Support**	**Office of Critical Infrastructure Protection & Emergency Preparedness**	**National Crime Prevention Centre**	**Total**
-7 Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness					265,100.0		265,100.0
-8 National Crime Prevention Centre						74,400.0	74,400.0
-9 Effective and efficient corporate infrastructure to support departmental objectives.							
Corporate Management:				7,307.0			7,307.0
Communications:				1,600.1			1,600.1
Executive Support:				3,132.8			3,132.8
	25,055.0	90,447.0	1,121.0	12,039.9	265,100.0	74,400.0	468,162.9

Cross-walk between Strategic Priorities and Business Lines

Actuals

Strategic Priorities ($OOO's)	Business lines						
	Advice to the Solicitor General	First Nations Policing Program	Office of the Inspector General CSIS	Executive Services & Corporate Support	Office of Critical Infrastructure Protection & Emergency Preparedness	National Crime Prevention Centre	*Total*
-1 Initiatives to further strengthen and enhance domestic security measures and strategies and to further strengthen cross-border and overseas collaboration against terrorists.							
Sr. ADSG National Security:	442.2						442.2
National Security Directorate:	3,061.7						3,061.7
IG CSIS:			819.5				819.5
-2 Innovative strategies and better tools for law enforcement to respond to organized crime and other criminal activities in both the domestic and international contexts.							
Policing and Law Enforcement:	6,298.8						6,298.8
-3 Measures to advance effective corrections in the interests of public safety.							
ADSG Strategic Policy and Programs:							
Corrections & Criminal Justice:	3,853.2						3,853.2
-4 Establishment and maintenance of policing services that are professional, effective and responsive to the needs of First Nations and Inuit communities.							
Aboriginal Policing:		77,268.1					77,268.1
Policing and Law Enforcement:		2,315.4					2,315.4
-5 Effective delivery of criminal justice programs through faster and better criminal justice information sharing							
Integrated Justice Information:	4,079.3						4,079.3
-6 Engagement of citizens, all levels of government and the voluntary sector in criminal justice policy development.							
Strategic Operations:	4,054.4						4,054.4

Cross-walk between Strategic Priorities and Business Lines

Actuals

	Business Lines						
Strategic Priorities **($ 000's)**	**Advice to the Solicitor General**	**First Nations Policing Program**	**Office of the Inspector General CSIS**	**Executive Services & Corporate Support**	**Office of Critical Infrastructure Protection & Emergency Preparedness**	**National Crime Prevention Centre**	**Total**
-7 Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness					164,978.0		164,978.0
-8 National Crime Prevention Centre						55,700.0	55,700.0
-9 Effective and efficient corporate infrastructure to support departmental objectives.							
Corporate Management:				13,009.3			13,009.3
Communications:				1,140.2			1,140.2
Executive Support:				2,094.9			2,094.9
	21,789.6	79,583.5	819.5	16,244.4	164,978.0	55,700.0	339,115.0

Summary of Transfer Payments

($ 000's)	Actual 2001-02	Actual 2002-03	2003-04 Planned Spending	2003-04 Total Authorities	2003-04 Actual
Grants					
Advice to the Solicitor General	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness			0.1	0.1	0.1
National Crime Prevention Centre			46.2	31.4	31.4
Total Grants	**1.8**	**1.8**	**48.1**	**33.3**	**33.2**
Contributions					
Advice to the Solicitor General	2.4	2.7	2.3	2.1	1.3
First Nations Policing Program	45.2	48.3	83.6	63.9	53.9
Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness			215.8	215.8	125.9
National Crime Prevention Centre			11.2	11.2	10.9
Total Contributions	**47.6**	**51.0**	**312.9**	**293.0**	**192.0**
Total Grants and Contributions	**49.4**	**52.8**	**361.0**	**326.3**	**225.3**

Section VIII: Other Information

Legislation Administered by the Department and Portfolio Agencies

It is important to note that with the reorganization of the Government on December 12, 2003, several of the duties, functions and responsibilities of the Minister and the legislation administered by the new Department and its Agencies are the subject of Orders in Council issued under the *Public Service Rearrangement and Transfer of Duties Act*.

It is also important to note that with the reorganization of the Government, the Solicitor General, by virtue of an Order in Council, may now be referred to as the "Deputy Prime Minister and Minister of Public Safety and Emergency Preparedness" for administrative purposes. However, when dealing with anything that has legal force such as the signing of a legal document or the exercise of a statutory function or responsibility, the Minister must still be referred to as the "Solicitor General of Canada". To avoid confusion, when exercising a *legal* function, the Minister may do so as the "Solicitor General of Canada (Deputy Prime Minister and Minister of Public Safety and Emergency Preparedness)".

The Solicitor General (Deputy Prime Minister and Minister of Public Safety and Emergency Preparedness) has sole responsibility to Parliament for the following Acts:

Canadian Security Intelligence Service Act
Corrections and Conditional Release Act
Criminal Records Act
Customs Act
Department of the Solicitor General Act
DNA Identification Act

PSEPC or its Agencies administer the following Acts in whole or in part. Some contain specific functions of the Minister that the Minister exercises solely or in conjunction with other Ministers:

Public Safety and Emergency Preparedness Department

Department of the Solicitor General Act
Emergency Preparedness Act

Royal Canadian Mounted Police (RCMP)

Canadian Peacekeeping Service Medal Act
Controlled Drugs and Substances Act
Criminal Code
Criminal Records Act
DNA Identification Act
Employment Equity Act
Excise Act
Export and Import Permits Act
Firearms Act
Foreign Missions and International Organizations Act
National Defence Act
Royal Canadian Mounted Police Act

Royal Canadian Mounted Police (RCMP) continued

Royal Canadian Mounted Police Pension Continuation Act
Royal Canadian Mounted Police Superannuation Act
Security Offences Act
Witness Protection Program Act

Canadian Security Intelligence Service (CSIS)

Canadian Security Intelligence Service Act
Charities Registration (Security Information) Act
Citizenship Act
Employment Equity Act
Immigration and Refugee Protection Act
Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act

Correctional Services of Canada (CSC)

Corrections and Conditional Release Act
Criminal Code
Extradition Act
Old Age Security Act
Prisons and Reformatories Act
Transfer of Offenders Act

National Parole Board (NPB)

Corrections and Conditional Release Act
Criminal Code
Criminal Records Act

Canada Firearms Centre (CAFC)

Firearms Act

Canada Border Services Agency (CBSA)

Canadian Dairy Commission Act
Canadian Environmental Protection Act, 1999
Canadian Food Inspection Agency Act
Canadian International Trade Tribunal Act
Canadian Wheat Board Act
Carriage by Air Act
Chemical Weapons Convention Implementation Act (through EIPA)
Civil International Space Station Agreement Implementation Act
Coastal Fisheries Protection Act
Coasting Trade Act
Consumer Packaging and Labelling Act
Controlled Drug and Substances Act
Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora
Copyright Act
Criminal Code
Cultural Property Export and Import Act
Customs Act
Customs and Excise Offshore Application Act

Canada Border Services Agency (CBSA) continued

Customs Tariff Defence Production Act

Department of Health Act
Department of Industry Act

Energy Administration Act
Energy Efficiency Act
Excise Act
Excise Act, 2001
Excise Tax Act
Explosives Act
Export Act
Export and Import of Rough Diamonds Act
Export and Import Permits Act

Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act
Feeds Act
Fertilizers Act
Financial Administration Act
Firearms Act
Fish Inspection Act
Fisheries Act
Foods and Drugs Act
Foreign Missions and International Organizations Act
Freshwater Fish Marketing Act

Hazardous Products Act
Health of Animals Act

Immigration and Refugee Protection Act
Importation of Intoxicating Liquors Act
Integrated Circuit Topography Act
International Boundary Commission Act

Manganese-based Fuel Additives Act
Meat Inspection Act
Motor Vehicle Fuel Consumption Standards Act (not in force)
Motor Vehicle Safety Act

National Energy Board Act
Navigable Waters Protection Act
North American Free Trade Agreement Implementation Act

Nuclear Energy Act
Nuclear Safety and Control Act

Pest Control Products Act
Pilotage Act
Plant Breeders' Rights Act
Plant Protection Act
Precious Metals Marking Act
Preclearance Act
Privacy Act
Privileges and Immunities (North Atlantic Organization) Act
Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act

Quarantine Act
Quebec Harbour, Port Warden Act

Radiation Emitting Devices Act
Radiocommunication Act

Seeds Act
Special Economic Measures Act
Special Import Measures Act
Statistics Act

Telecommunications Act
Textile Labelling Act
Trade-Marks Act
Transportation of Dangerous Goods Act, 1992

United Nations Act
United States Wreckers Act

Visiting Forces Act

Wild Animals and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act

Contacts for Further Information

Name	Title	Tel. No.	Fax No.
Margaret Bloodworth	Deputy Minister of Public Safety and Emergency Preparedness	(613) 991-2895	(613) 990-8312
Paul E. Kennedy	Senior Assistant Deputy Minister, Emergency Management and National Security	(613) 991-2820	(613) 990-8301
Chantal Bernier	Assistant Deputy Minister, Community Safety and Partnerships	(613) 993-4325	(613) 991-4769
Mary Chaput	Assistant Deputy Minister, Corporate Management	(613) 990-2615	(613) 990-8297
Karen Laughlin	Assistant Deputy Minister, Portfolio Relations and Public Affairs	(613) 949-0322	(613) 949-2931
Patricia Hassard	Assistant Deputy Minister, Policing, Law Enforcement and Interoperability	(613) 990-2703	(613) 993-5252
Eva Plunkett	Inspector General of CSIS	(613) 949-0675	(613) 993-8303
Kimber Johnston	Director General, Strategic Policy	(613) 990-3270	(613) 991-4534
Tony Ritchie	Director General, Ministerial Coordination and Liaison	(613) 991-2897	(613) 991-4534
Daniel Lavoie	Director General, Communications	(613) 990-2743	(613) 993-7062
Mary Campbell	A/Director General, Corrections and Criminal Justice	(613) 991-2952	(613) 990-8295
Peter Fisher	Director General, Aboriginal Policing	(613) 990-2666	(613) 991-0691
Christine Miles	A/Director General, Law Enforcement and Organized Crime	(613) 990-6693	(613) 993-5252
John Clark	A/Director General, Policing Policy	(613) 990-2714	(613) 990-3984
Greg Wright	Executive Director, Integrated Justice Information Secretariat	(613) 991-4276	(613) 991-3306
Eleanor King	A/Executive Director, National Crime Prevention Centre	(613) 957-9639	(613) 946-9996
Robert Lesser	Director General, Operations (EMNS)	(613) 991-1690	(613) 991-4669
Allan Bartley	Director General, Policy (EMNS)	(613) 991-7030	(613) 954-8433
Bob MacDougall	Director General, Preparedness & Recovery (EMNS)	(613) 998-0035	
Robert Hayward	Chief Information Officer	(613) 944-4136	
Richard Fiutowski	General Counsel and Director of Legal Services	(613) 991-2886	(613) 990-8307

Departmental Headquarters Address:

340 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1A 0P8

Departmental Home Page Address: www.psepc.gc.ca

Library and Reference Centre: (613) 991-2787

BUDGET DES DÉPENSES

Sécurité publique et Protection civile Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 2004

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2004

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/74-2004
ISBN 0-660-62682-9

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

L'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement des rapports publics sur le rendement efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/03-04/guidance/table-of-contents_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires, des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rapport sur le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes établis et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification et de rendement.

Le présent rapport peut être consulté sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :
Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Sécurité publique et
Protection civile Canada

Public Safety and
Emergency Preparedness Canada

Rapport ministériel sur le rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 2004

L'honorable A. Anne McLellan, C.P., député
Solliciteur général du Canada
(Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile)

Table des matières

Section I – Message de la ministre 5

Section II – Déclaration de la direction 7

Section III – Contexte 8

Section IV – Résumé du rendement du Ministère 15

Section V – Examen du rendement 18
- a) Mesures continues en matière de gestion des urgences et de sécurité nationale 18
- b) Une trousse intégrée sur la sécurité publique 30
- c) La sécurité de la population au moyen de partenariats 40
- d) Un leadership efficace et efficient du Portefeuille 57

Section VI – Rapports consolidés 60
- a) Initiatives horizontales 60
- b) Stratégie de développement durable 62

Section VII – Rendement financier 65
- a) Besoins financiers par autorisation 65
- b) Dépenses par autorisation 66
- c) Incidence des annonces du 12 décembre 2003 67
- d) Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 67
- e) Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 68
- f) Tableau de concordance entre les priorités stratégiques et les secteurs d'activité - Dépenses prévues 70
- g) Tableau de concordance entre les priorités stratégiques et les secteurs d'activité - Autorisations 72
- h) Paiements de transfert 74

Section VIII – Autres renseignements 75
- a) Lois appliquées par le Ministère et les organismes du Portefeuille 75
- b) Personnes à qui s'adresser pour obtenir de plus amples renseignements 79

Section I – Message de la ministre

J'ai le plaisir de présenter le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) pour la période se terminant le 31 mars 2004. Il décrit les priorités stratégiques du Ministère, le déploiement des ressources et les résultats obtenus par rapport aux plans établis pour 2003-2004.

Le 12 décembre 2003, le premier ministre a créé SPPCC, qui fait partie du nouveau portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile. En plus du Ministère, qui englobe l'ex-ministère du Solliciteur général, le Centre national de prévention du crime (qui faisait partie du ministère de la Justice) et le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (qui faisait partie du ministère de la Défense nationale), le Portefeuille inclut également la Gendarmerie royale du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité, le Service correctionnel du Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles, le Centre des armes à feu Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada et trois organes de surveillance.

La sécurité publique constitue un élément essentiel de la qualité de vie des Canadiens. Ces derniers s'attendent à vivre dans une société pacifique et sûre, où règnent la sécurité et la liberté, pierres angulaires d'une société ouverte, démocratique et diversifiée. Ils s'attendent à ce que les politiques et les programmes en matière de sécurité publique soient fondés sur leurs valeurs fondamentales : la primauté du droit, la liberté, la démocratie, l'égalité des chances et l'équité. Les Canadiens et Canadiennes s'attendent également à ce que leur gouvernement établisse un équilibre entre la vigilance sur le plan de la sécurité et les libertés dont ils jouissent en tant que citoyens.

Compte tenu de ces valeurs, SPPCC a réalisé d'importants progrès en vue de l'amélioration de la protection et de la sécurité de la population canadienne. Depuis le 12 décembre 2003, notre gouvernement a créé la première Politique de sécurité nationale du pays, il a obtenu la sanction royale pour la *Loi sur la sécurité publique*, la *Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels* et la *Loi sur le transfèrement international des délinquants*, il a consacré 30 millions de dollars à plus de 600 activités communautaires de prévention du crime dans tout le Canada, il a lancé une Stratégie nationale pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet et il a appuyé des projets d'une valeur de plus de 8 millions de dollars dans le cadre du Programme conjoint de protection civile.

Le gouvernement du Canada reconnaît que notre pays n'est pas à l'abri de la menace dynamique. Cette constatation a poussé le premier ministre à prendre la décision de créer, en décembre 2003, le portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile. La période visée par le présent RMR comporte une période de transition pour le Portefeuille. Au cours de l'exercice 2003-2004, le Canada a connu des catastrophes naturelles et de graves intempéries, dont de terribles feux de forêt en Colombie-Britannique et l'ouragan Juan, des menaces à la santé publique et animale causés par le SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère), l'EBS (encéphalopathie bovine spongiforme, ou maladie de la vache folle), la grippe aviaire, ainsi que des incidents en raison de la vulnérabilité des infrastructures, notamment la panne de courant qui a touché l'Ontario. Les Canadiens et Canadiennes s'attendent à ce que le gouvernement déploie les efforts nécessaires pour

réduire et limiter de telles vulnérabilités, qu'il travaille en vue de prévenir les situations de crise dans la mesure du possible et qu'il soit vigilant afin d'assurer leur protection.

Au cours de la dernière année, des progrès importants ont été réalisés afin de mettre en place les structures gouvernementales essentielles en fonction de la menace grandissante. Cependant, la coordination efficace des activités et la révision des priorités en matière de sécurité publique demeureront cruciales. SPPCC continuera de travailler en collaboration avec les organismes du Portefeuille, ses partenaires et divers intervenants au cours des prochains mois et années pour améliorer la communication réciproque de renseignements entre les partenaires du domaine de la sécurité publique, assurer la sécurité des collectivités canadiennes et accroître les mesures de sécurité et l'état de préparation du pays.

Le présent RMR donne aussi un aperçu des organismes du Portefeuille et des organes de surveillance qui rendent des comptes au Parlement par mon intermédiaire. Cependant, à l'exception du Service canadien du renseignement de sécurité, chaque organisme ou organe rédige et dépose au Parlement son propre rapport annuel sur le rendement. Pour nous faire part de vos commentaires au sujet du présent rapport, veuillez consulter la liste des personnes-ressources du Ministère se trouvant à la fin du document. Vous pourrez obtenir plus d'information en consultant le site Web du Ministère à l'adresse suivante : www.sppcc.gc.ca.

L'honorable A. Anne McLellan, C.P., député
Solliciteure générale du Canada
(Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile)

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement de 2003-2004 de Sécurité publique et Protection civile Canada.

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation de rapport et aux exigences de déclaration énoncées dans le *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement de 2003-2004*. Les renseignements sur le rendement financier sont fondés sur le Budget principal des dépenses et les comptes publics de l'ex-ministère du Solliciteur général, de l'ex-Centre national de prévention du crime et de l'ex-Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, dont les autorisations ont été fusionnées à celles de Sécurité publique et Protection civile Canada le 12 décembre 2003. Ces autorisations figurent dans les tableaux financiers comme si elles faisaient partie de notre organisation au 1^er^ avril 2003.

À ma connaissance, les renseignements du présent rapport donnent un portrait global, juste et transparent du rendement de l'organisation pour l'exercice 2003-2004.

Margaret Bloodworth
Sous-ministre
Sécurité publique et Protection civile Canada

Section III – Contexte

Le Rapport ministériel sur le rendement de 2003-2004 de Sécurité publique et Protection civile Canada réunit des renseignements sur le rendement de trois organisations qui ont commencé l'exercice en tant qu'entités distinctes pour le terminer en tant que ministère unifié. La réorganisation de l'administration fédérale le 12 décembre 2003 a abouti, après la fusion de l'ex-ministère du Solliciteur général avec le Centre national de prévention du crime (ministère de la Justice) et du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (ministère de la Défense nationale), à la création du nouveau ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada (SPPCC). Le Ministère fait partie du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile, qui comprend en outre la Gendarmerie royale du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité, le Service correctionnel du Canada, le Centre des armes à feu Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles, l'Agence des services frontaliers du Canada, et trois organes de surveillance.

Le rôle de SPPCC consiste à faire preuve de leadership en matière de sécurité nationale, de gestion des crises et des urgences, de protection des infrastructures essentielles, d'élaboration de politiques et d'application de la loi, de services correctionnels et de mise en liberté sous condition et de prévention du crime. La réunion de ces secteurs dans un ministère fédéral a fait ressortir non seulement la complexité des défis que nous devons relever pour que le Canada demeure un pays sûr et sécuritaire, mais elle continue aussi de faire ressortir un dénominateur commun — la nécessité de renforcer la sécurité publique et la protection civile au Canada au moyen d'approches globales et concertées en matière de politiques, d'opérations et de programmes.

Le mandat de SPPCC est donc de prodiguer des conseils au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile sur les questions stratégiques et opérationnelles du système de justice pénale, des secteurs responsables de la gestion de la sécurité publique et de la protection civile et au sein du Portefeuille. Dans le cadre de ce mandat, SPPCC exécute aussi une gamme de programmes visant à promouvoir la sécurité des collectivités, à renforcer notre capacité collective de faire face aux situations d'urgence, de venir en aide aux sinistrés, de mieux protéger nos infrastructures essentielles et de renforcer notre capacité en sciences et en technologie.

Pour atteindre chacun de ces objectifs, le Ministère conseille et appuie la ministre et aide celle-ci à s'acquitter de toutes ses responsabilités dans la mesure où elles ont trait aux fonctions suivantes :

- remplir ses fonctions de ministre responsable de la Sécurité publique;
- donner une orientation judicieuse aux organismes du Portefeuille;
- administrer la Stratégie nationale pour la prévention du crime afin de mettre l'accent sur les causes profondes du crime et de permettre aux collectivités de trouver des solutions locales à la criminalité et à la victimisation;
- mettre en œuvre la Politique sur la police des Premières nations en négociant des accords tripartites en matière de police avec les autorités des provinces et territoires et

des Premières nations, en administrant ces accords, en les actualisant et en les évaluant;

- diriger l'Initiative d'intégration de l'information de la justice (IIJ) pour faciliter la communication réciproque de renseignements entre les organismes de justice pénale au Canada;
- administrer les programmes et services de protection des infrastructures essentielles et de gestion des urgences pour renforcer les capacités nationales en cas de situation d'urgence mettant en danger la sécurité publique.

D'autres renseignements sur le mandat et les programmes de SPPCC figurent dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2004-2005, qui présente les objectifs stratégiques du Ministère et les principales activités prévues pour les trois prochaines années. Les renseignements qui figurent dans le présent rapport constituent un compte rendu détaillé de nos activités et des progrès accomplis pendant le dernier exercice et ils sont présentés selon la structure d'avant le 12 décembre 2003 aux fins de continuité avec les RPP de 2003-2004 pour le ministère du Solliciteur général, le ministère de la Justice et le ministère de la Défense nationale. Les renseignements contenus dans le présent rapport sont classés selon les résultats stratégiques présentés dans ces RPP. Toutefois, afin de faciliter la consultation et de faire en sorte que les lecteurs puissent suivre la continuité des résultats, un tableau de concordance avec les résultats stratégiques d'avant et d'après le 12 décembre 2003 est présenté dans les pages suivantes.

Voici de quelle manière le Ministère, les organismes du Portefeuille et les organes de surveillance contribuent, individuellement et collectivement, à l'avancement du programme de sécurité publique et de protection civile :

- Le **Ministère** — dont le sigle est SPPCC — donne des conseils d'orientation stratégique, exécute des programmes et services nationaux de protection civile et des infrastructures essentielles ainsi qu'une gamme étendue de programmes de sécurité de la population et il appuie la ministre en ce qui concerne tous les aspects de son mandat, notamment jouer le rôle de chef de file national en matière de sécurité publique, donner une orientation aux organismes du Portefeuille et rendre des comptes à la ministre et au Parlement relativement à ceux-ci. Relève également du Ministère le Bureau de l'inspecteur général du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), qui remplit une fonction de vérification interne de la conformité du SCRS à la loi, aux directives de la ministre et à la politique opérationnelle. www.sppcc.gc.ca

- La **Gendarmerie royale du Canada (GRC)** est chargée de faire observer les lois canadiennes, de prévenir le crime et de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité. La GRC remplit les fonctions suivantes : prévenir et déceler les infractions aux lois fédérales et faire les enquêtes appropriées; dans les provinces, les territoires et les municipalités avec lesquels un contrat a été conclu, veiller au respect de la loi et au maintien de l'ordre ainsi que prévenir et déceler les crimes et effectuer les enquêtes appropriées; assurer des services d'enquête et de protection à d'autres ministères et organismes fédéraux; aider tous les organismes canadiens d'application de la loi en offrant une formation policière spécialisée et en fournissant des services de recherche,

de laboratoire médico-légal, d'identification et de technologie informatique. www.grc.gc.ca

- Le **Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS)** est chargé de mener des enquêtes et d'établir des rapports sur des activités pouvant raisonnablement être soupçonnées de constituer des menaces à la sécurité du Canada. Le SCRS s'occupe également des évaluations de sécurité, sur demande, pour tous les ministères et les organismes fédéraux. www.csis-scrs.gc.ca

- Le **Service correctionnel du Canada (SCC)** est chargé de contribuer à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain. Le SCC est responsable de la gestion des délinquants qui sont incarcérés dans les établissements correctionnels fédéraux ou qui sont sous surveillance dans la collectivité, et qui ont été condamnés à une peine de deux ans ou plus. www.csc-scc.gc.ca

- La **Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC)** est un organisme décisionnel quasi judiciaire et autonome qui a compétence exclusive et qui, en raison de son pouvoir discrétionnaire absolu, est autorisé à décider d'accorder, de refuser, d'annuler ou de révoquer la libération conditionnelle, ou encore d'y mettre fin. Sa mission est de contribuer à la protection de la société tout en favorisant la réinsertion sociale en temps opportun des délinquants en tant que citoyens respectueux des lois. La CNLC rend également des décisions pour ce qui est des délinquants incarcérés dans les établissements relevant des provinces ou des territoires qui n'ont pas leur propre commission des libérations conditionnelles. www.npb-cnlc.gc.ca

- Le **Centre des armes à feu Canada (CAFC)** administre le Programme canadien des armes à feu, qui enregistre toutes les armes à feu au Canada et délivre les permis à cet égard pour donner suite aux priorités du gouvernement en matière de prévention du crime et d'application générale de la loi. www.cfc-ccaf.gc.ca

- L'**Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)** gère la frontière du pays en appliquant quelque 75 lois nationales qui régissent les échanges commerciaux et les voyages, ainsi que les ententes et conventions internationales. L'ASFC réunit les principaux intervenants chargés de faciliter les déplacements transfrontaliers légitimes, de participer à la croissance économique ainsi que d'intercepter les personnes et les marchandises qui pourraient présenter une menace pour le Canada. Elle traite les marchandises commerciales, les voyageurs ainsi que les modes de transport, elle mène, dans les aéroports, des inspections secondaires à l'égard des aliments et des produits agricoles que les voyageurs importent, elle procède à des activités du renseignement, elle effectue des activités d'application de la loi, elle appuie les négociations relatives au libre-échange et elle effectue des vérifications de la conformité et des enquêtes sur le dumping et le subventionnement. www.cbsa-asfc.gc.ca

- La **Commission des plaintes du public (CPP) contre la GRC** assure un examen transparent, indépendant et objectif des plaintes formulées par le public à l'égard de la conduite de membres de la GRC. La CPP donne des informations au public sur son mandat et ses services, examine ces plaintes, effectue des enquêtes, convoque des audiences publiques et établit des rapports dans lesquels elle énonce ses constatations et ses recommandations. De plus, elle s'efforce d'améliorer le processus de traitement des plaintes en faisant des recherches et en élaborant des principes directeurs à cet égard. www.cpc-cpp.gc.ca

- Le **Comité externe d'examen de la GRC (CEE GRC)** assure un examen indépendant des griefs et des appels faisant suite à des sanctions disciplinaires, des rétrogradations ou des congédiements, ces cas lui étant présentés par le commissaire de la GRC. Le CEE peut tenir des audiences, convoquer des témoins, leur faire prêter serment, et recueillir et retenir les témoignages et tous les autres renseignements qu'il juge pertinents. www.erc-cee.gc.ca

- Le **Bureau de l'enquêteur correctionnel (BEC)** enquête sur des décisions, recommandations, actes ou omissions du commissaire du Service correctionnel, ou d'une personne sous son autorité ou exerçant des fonctions en son nom, qui touchent les délinquants individuellement ou en groupe. Le BEC est indépendant du SCC et peut instituer une enquête à la suite d'une plainte faite par un délinquant ou présentée en son nom, à la demande de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, ou de sa propre initiative. www.oci-bec.gc.ca

Portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile

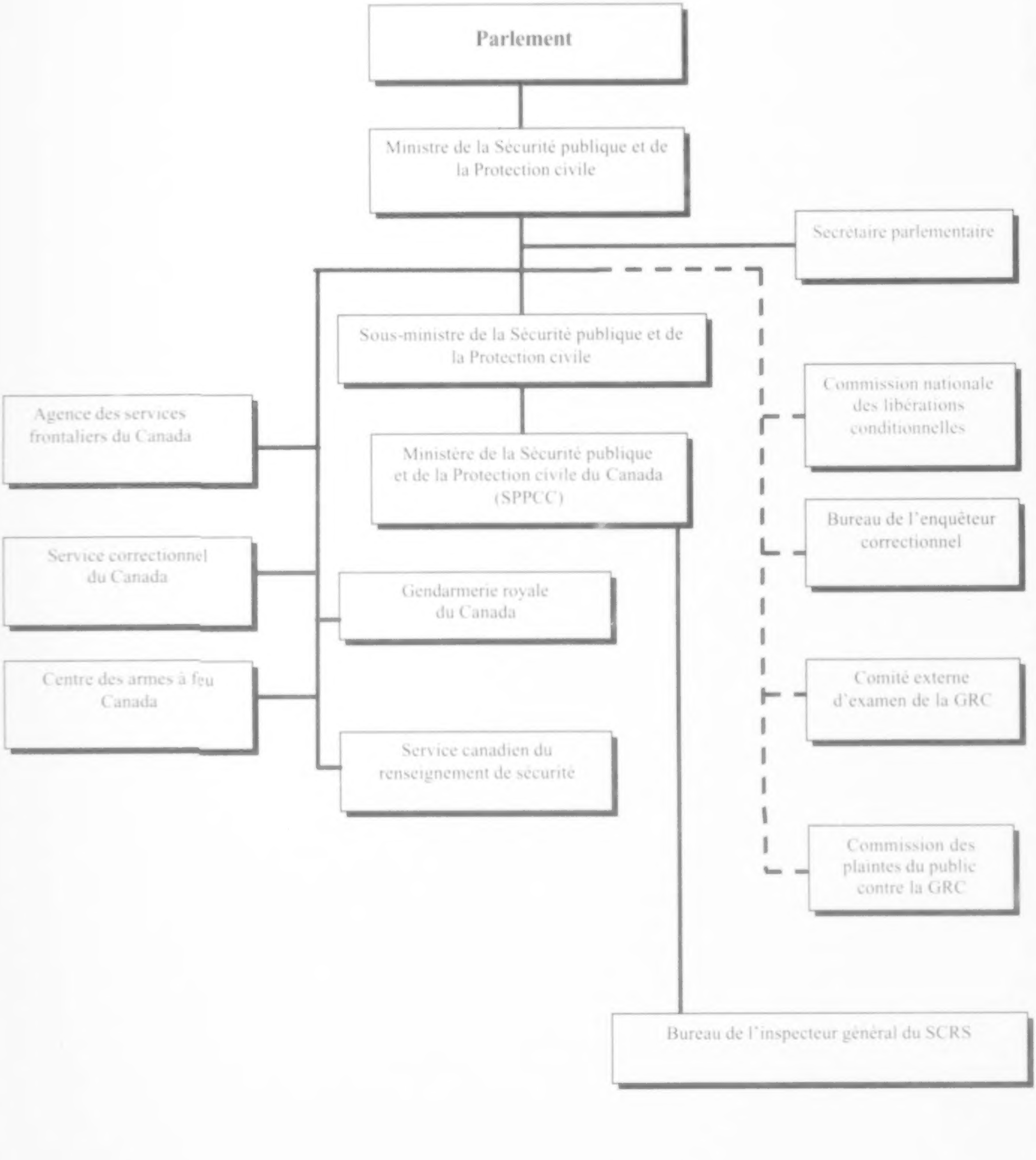

Tableau de concordance des priorités stratégiques de SPPCC

	Priorités stratégiques de SPPCC (2004-2005 – 2006-2007)			
Priorités stratégiques pour 2003-2004 Solliciteur général Canada, ministère de la Justice et ministère de la Défense nationale	Mesures continues en matière de gestion des mesures d'urgences et de sécurité nationale	Une trousse intégrée sur la sécurité publique	La sécurité de la population au moyen de partenariats	Un leadership efficace et efficient du Portefeuille
Des initiatives destinées à renforcer et à améliorer les stratégies et les mesures de sécurité au sein du pays et à resserrer la collaboration avec les autres pays, notamment les États-Unis, pour faire échec aux terroristes, et ce, dans le but de protéger les Canadiens et canadiennes contre les nouvelles menaces (Solliciteur général Canada)	✓			
Des stratégies novatrices et de meilleurs outils mis à la disposition des organismes d'application de la loi pour la lutte contre le crime organisé et les autres activités criminelles, à l'échelle tant nationale qu'internationale (Solliciteur général Canada)		✓		
Des mesures qui feront progresser l'approche correctionnelle judicieuse dans l'intérêt de la sécurité publique (Solliciteur général Canada)			✓	
L'établissement et le maintien de services de police compétents, efficaces et capables de répondre aux besoins des collectivités inuites et des Premières nations (Solliciteur général Canada)			✓	

	Priorités stratégiques de SPPCC (2004-2005 – 2006-2007)			
Priorités stratégiques pour 2003-2004 Solliciteur général Canada, ministère de la Justice et ministère de la Défense nationale	Mesures continues en matière de gestion des mesures d'urgence et de sécurité nationale	Une trousse intégrée sur la sécurité publique	La sécurité de la population au moyen de partenariats	Un leadership efficace et efficient du Portefeuille
L'exécution efficace des programmes de justice pénale grâce à la communication plus rapide d'informations de meilleure qualité (Solliciteur général Canada)		✓		
La participation des citoyens, de tous les ordres de gouvernement et du secteur bénévole à l'élaboration de politiques relatives à la justice pénale (Solliciteur général Canada)			✓	✓
Une infrastructure organisationnelle efficace et efficiente pour favoriser la réalisation des objectifs du Ministère (Solliciteur général Canada)				✓
Renforcer la sécurité des Canadiens et des Canadiennes – participation accrue des collectivités à la prévention du crime (Ministère de la Justice – Stratégie nationale pour la prévention du crime)			✓	
Politique et stratégie ministérielles – assurer un leadership national en matière de protection des infrastructures essentielles et une gestion efficace des urgences (Ministère de la Défense nationale – Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile)	✓			

Section IV – Résumé du rendement du Ministère

Progrès et rendement par rapport aux engagements énoncés dans le RPP

Mesures continues en matière de gestion des mesures d'urgence et de sécurité nationale		
	Principaux résultats escomptés	**Progrès réalisés**
Des initiatives destinées à renforcer et à améliorer les stratégies et les mesures de sécurité au sein du pays et à resserrer la collaboration avec les autres pays, notamment les États-Unis, pour faire échec aux terroristes, et ce, dans le but de protéger la population canadienne contre les nouvelles menaces	• Politique coordonnée et réponse opérationnelle à des attentats terroristes intérieurs • Examen des outils législatifs dans un environnement où les menaces sont accrues	***Satisfaction des attentes*** • Élaboration permanente de nouveaux protocoles opérationnels, de structures d'intervention et de soutien et de programmes d'intervention immédiate • Consultations étendues des principaux intervenants • Prestation de conseils indépendants à la ministre sur les questions de sécurité nationale et de renseignements Voir la partie sur les *mesures continues en matière de gestion des mesures d'urgence et de sécurité nationale*
Coordonner la politique et la stratégie – assurer un leadership national en matière de protection des infrastructures essentielles et une gestion efficace des urgences	• Politique et réponse stratégique coordonnées à tous les genres d'urgences • Programmes souples de gestion des urgences • Infrastructures essentielles intégrées et cyberprotection	***Satisfaction des attentes*** • La fusion de l'ancien BPIEPC et de l'ex-SGC en décembre 2003 a permis de mieux coordonner les politiques, les stratégies et les structures d'intervention. • Plusieurs programmes et initiatives ont été améliorés par le processus de transition Voir la partie sur les *mesures continues en matière de gestion des mesures d'urgence et de sécurité nationale*
Une trousse intégrée sur la sécurité publique		
	Principaux résultats escomptés	**Progrès réalisés**
Des stratégies novatrices et de meilleurs outils mis à la disposition des organismes d'application de la loi pour la lutte contre le crime organisé et les autres activités criminelles, à l'échelle tant nationale qu'internationale	• Fourniture d'une expertise en matière de recherche et d'élaboration de politiques concernant les initiatives clés dans les domaines des services de police et de l'application de la loi	***Satisfaction des attentes*** • Progrès du *Programme national de lutte contre le crime organisé* • Mise en œuvre complète de l'Initiative de lutte contre le crime organisé au sein des Premières nations • Collaboration internationale efficace en matière d'application de la loi Voir la partie *Une trousse intégrée sur la sécurité publique*
L'exécution efficace des programmes de justice pénale grâce à la communication plus rapide d'informations de meilleure qualité	• Intégration permanente de l'information essentielle en matière de justice pénale entre les administrations et les organismes canadiens	***Satisfaction des attentes*** • Progrès d'un cadre d'action national en vue du partage de renseignements entre organismes et administrations • Progrès importants de l'intégration des systèmes d'information gouvernementaux Voir la partie *Une trousse intégrée sur la sécurité publique*

Progrès et rendement par rapport aux engagements énoncés dans le RPP

La sécurité de la population au moyen de partenariats		
	Principaux résultats escomptés	**Progrès réalisés**
Des mesures qui feront progresser l'approche correctionnelle judicieuse dans l'intérêt de la sécurité publique	• Élaboration permanente de politiques correctionnelles fondées sur des preuves et des études	***Satisfaction des attentes*** • Cadre législatif amélioré • Approches novatrices manifestes du traitement des délinquants, des victimes et des familles dans les collectivités inuites, autochtones et urbaines • Preuves recueillies sur l'efficacité des processus de justice réparatrice Voir la partie *La sécurité de la population au moyen de partenariats*
L'établissement et le maintien de services de police compétents, efficaces et capables de répondre aux besoins des collectivités des Premières nations	• Des collectivités de Premières nations et d'Inuits plus fortes et plus sécuritaires au moyen d'une capacité d'autogestion de plus en plus forte	***Satisfaction des attentes*** • Progrès de la Politique sur la police des Premières nations dans le contexte général de la justice pénale pour les Autochtones • Promotion de mécanismes de gouvernance et de reddition de comptes dans les collectivités des Premières nations Voir la partie *La sécurité de la population au moyen de partenariats*
La participation des citoyens, de tous les ordres de gouvernement et du secteur bénévole à l'élaboration de politiques relatives à la justice pénale	• Partenariats renforcés et processus de collaboration avec les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux	***Satisfaction des attentes*** • Progrès relativement à l'Accord conjoint avec le secteur bénévole • Établissement de partenariats dans le cadre de projets de recherche et d'élaboration de politiques • Collaboration entre les administrations concernant les questions prioritaires de sécurité publique Voir la partie *La sécurité de la population au moyen de partenariats*
Renforcer la sécurité des Canadiens et des Canadiennes – participation accrue des collectivités à la prévention du crime	• Offrir aux collectivités les outils, les connaissances et le soutien dont elles ont besoin pour traiter les causes profondes de la criminalité au sein même des collectivités	***Satisfaction des attentes*** • Plus de 800 projets appuyés dans 318 collectivités • Appui d'initiatives générales entreprises dans des collectivités urbaines et du Nord • Acquisition d'une expertise dans des domaines comme la lutte contre la violence à l'école Voir la partie *La sécurité de la population au moyen de partenariats*

Progrès et rendement par rapport aux engagements énoncés dans le RPP

Un leadership efficace et efficient du Portefeuille		
	Principaux résultats escomptés	**Progrès réalisés**
Une infrastructure organisationnelle efficace et efficiente pour favoriser la réalisation des objectifs du Ministère	• Mise en œuvre permanente du cadre de gestion et de responsabilisation	***Satisfaction des attentes*** • Plan des ressources humaines de SPPCC révisé à la lumière de la réorganisation gouvernementale • Progrès des initiatives relatives à la fonction de contrôleur moderne Voir la partie *Un leadership efficace et efficient du Portefeuille*

Section V – Examen du rendement

Des initiatives destinées à renforcer les stratégies et les mesures de sécurité au sein du pays et à resserrer la collaboration avec les autres pays pour faire échec aux terroristes

Mesures continues en matière de gestion des mesures d'urgences et de sécurité nationale

En quoi est-ce important pour les Canadiens et les Canadiennes?

Pour protéger la population canadienne contre les nouvelles menaces à la sécurité nationale, le Ministère assume la responsabilité de garantir une intervention stratégique et opérationnelle coordonnée en cas d'acte terroriste sur son territoire, de diriger la mise en œuvre de la Politique canadienne de sécurité nationale, de diriger les activités de formation visant à mieux faire connaître les mesures nationales de lutte contre le terrorisme aux premiers intervenants de même qu'aux agents fédéraux et provinciaux, de promouvoir les activités de formation sur la lutte transfrontalière contre le terrorisme avec les États-Unis, de faire en sorte que les organismes responsables de la sécurité nationale et de l'application de la loi appliquent des méthodes d'accès légal à l'information pour détecter et prévenir le terrorisme et le crime organisé, et à faire les enquêtes nécessaires, compte tenu des nouveaux progrès technologiques.

Affectation des ressources

Dépenses prévues (en milliers de dollars)	**Autorisations totales reçues**	**Dépenses réelles**	**ETP**
5 892,7	4 903,7	4 323,4	39

***Plans et priorités** – selon le RPP de 2003-2004 pour le ministère du Solliciteur général*

i. Maintenir et mettre à jour le Plan national de lutte contre le terrorisme en consultant les partenaires clés;

ii. Bâtir et renforcer la capacité du Canada de combattre le terrorisme en intensifiant la coordination et la collaboration avec d'autres pays dans le cadre de forums comme le G8, les Nations Unies et les rencontres quadrilatérales (Australie, Royaume-Uni, Canada et États-Unis);

iii. Coordonner une série d'exercices et de séminaires se terminant par l'exercice de lutte contre le terrorisme TOPOFF 2, organisé conjointement par le Canada et les États-Unis;

iv. Établir un programme de préparation opérationnelle systématique et durable qui appuie le Plan national de lutte contre le terrorisme;

v. Examiner de possibles entités terroristes en vertu de l'article 83.05 du *Code criminel*;

vi. Moderniser les dispositions législatives et les solutions techniques afin que les organismes chargés d'appliquer la loi et d'assurer la sécurité nationale conservent leur capacité d'avoir légalement accès à l'information dont ils ont besoin;

vii. Consulter les parties concernées, dont les corps de police, les fournisseurs de service Internet et de télécommunications, les organismes de protection des renseignements personnels et d'autres groupes d'intérêt;

viii. Surveiller les questions ayant trait à la sécurité nationale et au renseignement, et donner du soutien et des avis impartiaux au ministre, au sous-solliciteur général et à la haute direction;

ix. Évaluer les initiatives législatives et stratégiques relatives à la sécurité nationale.

Partenaires clés

La sécurité nationale concerne plusieurs ordres de gouvernement, et le Ministère collabore étroitement avec des organismes locaux, régionaux, nationaux et internationaux et des organismes non gouvernementaux afin d'établir des plans et de réagir aux nouvelles menaces avec efficacité. En ce qui a trait à la lutte contre le terrorisme, le Ministère travaille avec des partenaires au pays aussi bien qu'à l'étranger, dont les suivants :

Au Canada
GRC, SCRS, ASFC, Bureau du Conseil privé, MDN, Santé Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Affaires étrangères et Commerce international Canada, Environnement Canada, ministère des Finances, CANAFE, ministère de la Justice, Transports Canada, provinces et territoires et premiers intervenants.

À l'étranger
Département de la Sécurité intérieure, département d'État, département de la Défense et département de la Justice des États-Unis, Federal Aviation Administration, Home Office du Royaume-Uni et bureau du procureur général de l'Australie.

Résultats immédiats

i. *Plan national de lutte contre le terrorisme*
La date d'achèvement prévue du Plan national de lutte contre le terrorisme (PNLCT) révisé a été reportée pour tenir compte de la création du nouveau ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile et de son mandat élargi en matière de sécurité et de protection publique. Il est prévu que la révision du PNLCT, fondée sur de nouveaux protocoles opérationnels et l'établissement du Système national d'intervention en cas d'urgence (SNICU) sera terminée en 2005. Le SNICU prévoira une réponse coordonnée et une structure de soutien pour toutes les menaces (p. ex. terrorisme, cybersécurité, catastrophes naturelles) et harmonisera les interventions fédérales-provinciales dans les situations d'urgence.

ii. *Coordination et collaboration internationales*
Afin de renforcer les capacités d'intervention du Canada en matière de terrorisme, SPPCC fait partie, à l'instar d'autres ministères et organismes fédéraux, de

nombreux organismes internationaux comme AUSCANUKUS, le Groupe de Rome du G8, le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) et le Comité interaméricain contre le terrorisme de l'Organisation des États américains (OEA) connu sous le nom de CICTE.

iii. *Exercice TOPOFF*
L'exercice TOPOFF 2 (forme contractée de l'expression anglaise « Top Officials ») a été mené à bonne fin en mai 2003. L'exercice et les séminaires sur les éléments de base qui l'ont précédé ont renforcé la coordination et la coopération entre le Canada et les États-Unis pour la gestion des situations liées aux attentats terroristes et la réponse à ceux-ci. L'exercice a également permis de déterminer les domaines à améliorer et a servi dans une grande mesure à valider et à appuyer les initiatives nationales en cours pour mettre en place le SNICU.

iv. *Programme de préparation opérationnelle*
Par suite de la création de SPPCC en décembre 2003 et de l'intégration des responsabilités en matière de sécurité nationale aux responsabilités en matière de gestion des situations d'urgence de l'ex-Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC), le Programme de préparation opérationnelle (PPO) est fusionné avec des éléments de l'ancien programme d'exercices du BPIEPC. Par conséquent, un nouveau programme national d'exercices d'évaluation de l'état de préparation sera élaboré et exécuté de concert avec les partenaires provinciaux et internationaux et portera sur la préparation du système d'intervention du Canada pour tout genre de situation d'urgence comprenant, entre autres, un attentat terroriste.

v. *Liste des entités terroristes*
Pendant l'exercice 2003-2004, quinze entités terroristes ont été inscrites sur la liste des entités terroristes, conformément à l'article 83.05 du *Code criminel*. Une liste complète de ces organismes figurent à www.psepc-sppcc.gc.ca/national_security/counter-terrorism/antiterrorism_f.asp.

vi. *Accès légal*
SPPCC continue de réaliser des progrès en ce qui concerne la modernisation des lois et les solutions techniques pour maintenir les capacités des organismes d'application de la loi et de sécurité nationale en matière d'accès légal. Des responsables de Sécurité publique et Protection civile collaborent avec le ministère de la Justice et Industrie Canada pour établir un équilibre entre les besoins concernant l'application de la loi et les préoccupations en matière de sécurité nationale et les considérations économiques du secteur privé tout en se conformant à la Charte des droits et libertés.

vii. *Consultation des intervenants*
De vastes consultations publiques sur les capacités en matière d'accès légal des organismes d'application de la loi et de sécurité ont eu lieu au cours de l'automne 2002 à partir d'un document de consultation. Les représentants ont tenu

plus de réunions avec des intervenants, y compris des services de police, des compagnies de téléphone, des fournisseurs de services Internet et des défenseurs de la vie privée. Plus de 300 mémoires ont été reçus dans le cadre de ces consultations. Un résumé des mémoires a été rendu public le 6 août 2003. Les observations formulées dans ces mémoires aideront le gouvernement à s'assurer que les projets de loi proposés établissent un équilibre approprié entre les besoins des organismes d'application de la loi et de sécurité nationale et les besoins de l'industrie tout en respectant le droit des Canadiens et des Canadiennes à la protection de leurs renseignements personnels. Des consultations plus ciblées auprès de certains intervenants se poursuivent en permanence pour que les mises à jour législatives continuent d'établir un équilibre approprié.

viii. *Conseils indépendants à la ministre sur les activités du SCRS*
Au cours de la période de référence, la ministre a reçu des renseignements indépendants sur une gamme de questions dont elle est responsable aux termes de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, y compris, entre autres, les Exigences nationales en matière de renseignement de sécurité, l'élaboration des directives ministérielles au SCRS et le rapport annuel du directeur du SCRS sur les activités opérationnelles. Pendant la période de référence, deux rapports publics ont été déposés au Parlement, à savoir le Rapport public 2002 du SCRS, qui a été déposé en juin 2003 et le Rapport annuel du CSARS de 2002, qui a été déposé en octobre 2003.

ix. *Évaluation des initiatives législatives et stratégiques*
Dans le cadre de ses activités de base continues, SPPCC poursuit l'évaluation des activités stratégiques et législatives dans le domaine de la sécurité nationale, de sorte que les questions sont coordonnées à la grandeur du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile et que des conseils appropriés, fiables et impartiaux ont été adressés à la ministre et à la haute direction.

Principaux programmes et initiatives

- *Plan national de lutte contre le terrorisme* (PNLCT) – Principal mécanisme utilisé par le Canada pour assurer une intervention stratégique et opérationnelle coordonnée en cas d'acte terroriste sur son territoire. http://www.psepc-sppcc.gc.ca/national_security/counter_terrorism_f.asp

- *Programme de préparation opérationnelle* – Activités de formation, comme des exercices, des séminaires et des ateliers, visant à mieux faire connaître les mesures nationales de lutte contre le terrorisme aux premiers intervenants de même qu'aux agents fédéraux et provinciaux.

- *Exercice TOPOFF 2* – Exercice conjoint Canada–États-Unis de lutte contre le terrorisme donnant suite à l'engagement pris par le Canada aux termes de la Déclaration sur la frontière intelligente et qui met en pratique les Lignes directrices canado-américaines sur les attaques à l'aide d'armes chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires (CBRN).

- *Initiative sur l'accès légal* – Cette initiative consiste en un examen exhaustif des lois pour faire en sorte que les organismes responsables de la sécurité nationale et de l'application de la loi appliquent des méthodes d'accès légal à l'information pour détecter et prévenir le terrorisme et le crime organisé, et faire les enquêtes nécessaires, compte tenu des nouveaux progrès technologiques. http://www.psepc-sppcc.gc.ca/publications/news/20020825_f.asp

Protection des infrastructures essentielles et protection civile

En quoi est-ce important pour les Canadiens et les Canadiennes?

Les défis sur le plan de la sécurité et de la protection auxquels fait face le Canada dans le contexte postérieur au 11 septembre 2001 sont considérables et complexes. Pour relever ces défis, il faut des approches intégrées et globales qui garantissent aux Canadiens et aux Canadiennes que leurs gouvernements sont prêts à faire face rapidement à tout genre d'incident, qu'il s'agisse d'un attentat terroriste, d'une catastrophe naturelle ou de toute autre situation d'urgence d'envergure nationale. Ainsi, afin d'assurer la sécurité et la protection de la population canadienne, il est essentiel que SPPCC joue un rôle de chef de file dans l'exécution des programmes et des services qui permettent d'intervenir de façon concertée et intégrée aux situations d'urgence mettant en danger la sécurité publique.

Affectation des ressources

Dépenses prévues (en milliers de dollars)	**Autorisations totales reçues**	**Dépenses réelles**	**ETP**
165 000,0	265 100,0	164 900,0	219,0

Plans et priorités *– selon le RPP de 2003-2004 pour le ministère de la Défense nationale*

i. affermir et adapter des politiques et des programmes pour le Cadre national de protection des infrastructures essentielles et de gestion des urgences;
ii. améliorer l'état de préparation et la capacité d'intervention du gouvernement du Canada en cas d'urgence nationale ou internationale;
iii. favoriser l'établissement de solides réseaux de partenaires à l'appui du mandat et de la vision stratégique de l'ex-Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC).

Partenaires clés

Dans les domaines de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, SPPCC collabore étroitement avec les provinces et les territoires, ainsi qu'avec le secteur privé, y compris les organismes non gouvernementaux et les associations dans les domaines de l'énergie, des télécommunications, des banques, des finances, de la santé, des transports, des aliments, de l'eau et des produits chimiques. SPPCC collabore également avec des partenaires internationaux comme le département de la Sécurité intérieure des États-Unis et divers organismes internationaux.

Résultats immédiats

i. *Affermir et adapter des politiques et des programmes pour le Cadre national de protection des infrastructures essentielles et de gestion des urgences*

a) *Examen de la capacité du pays en matière de préparation et d'intervention d'urgence*

Des consultations ont eu lieu entre les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux concernant l'établissement du Cadre national de préparation et d'intervention d'urgence (CNPIU) qui présenterait une approche systématique de la définition des arrangements entre les gouvernements et leurs partenaires extérieurs en matière de préparation et d'intervention d'urgence. Par suite de la création de SPPCC en décembre 2003, on a mis de nouveau l'accent sur la nécessité de revoir le concept des « opérations » dans le contexte de la protection des infrastructures essentielles et de la gestion des urgences, du point de vue du rôle et du mandat de SPPCC en tant que ministère fédéral responsable et du point de vue du rôle général de coordination du gouvernement fédéral dans les activités de préparation et d'intervention d'urgence. Par conséquent, le Système national d'intervention en cas d'urgence (SNICU) a été conçu d'après les résultats des consultations sur le CNPIU. Le concept des opérations du SNICU prévoit donc la coordination d'une structure d'intervention et de soutien aux menaces multiples (p. ex. terrorisme, cybersécurité, catastrophes naturelles). Ce nouveau concept des opérations a mené à l'élaboration, à la documentation et à la mise en œuvre de nouveaux processus et protocoles pour mettre à profit les leçons tirées du personnel des opérations et des procédures antérieures et actuelles.

b) *Élaboration du cadre d'action de la Stratégie nationale d'atténuation des effets des catastrophes et du Programme national de fiabilité des infrastructures essentielles*

Les travaux ont progressé en vue de l'élaboration d'une Stratégie nationale d'atténuation des effets des catastrophes (SNAEC) au moyen d'un énoncé de vision promouvant des collectivités souples et une culture d'atténuation de la base ainsi qu'un ensemble de principes d'action connexes. SPPCC a collaboré avec ses partenaires fédéraux comme Infrastructure Canada, Ressources naturelles Canada et Environnement Canada pour encourager l'incorporation de mécanismes de réduction des catastrophes dans les initiatives et programmes actuels et nouveaux du gouvernement du Canada. SPPCC a également collaboré étroitement avec Affaires étrangères et Commerce international Canada et l'Agence canadienne de développement international pour établir la position du Canada en matière de réduction des catastrophes et d'atténuation des dégâts dans le cadre de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes des Nation Unies.

Des progrès ont également été réalisés en 2003-2004 en ce qui a trait au Programme national de fiabilité des infrastructures essentielles (PNFIE), grâce à la participation de partenaires clés à des ateliers visant à encourager une

approche horizontale de la protection des infrastructures essentielles (PIE) et à l'établissement d'une capacité en matière de PIE dans les cinq bureaux régionaux de SPPCC. Divers documents de sensibilisation, de formation et d'éducation ont été élaborés à l'appui de l'exposé de principe sur le PNFIE, qui doit paraître au cours de l'automne 2004, comme l'indique la Politique de sécurité nationale du gouvernement du Canada.

c) Examen des Accords d'aide financière en cas de catastrophe

Un examen des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC) a été effectué malgré plusieurs catastrophes importantes qui ont mobilisé les ressources en personnel. Pour tenir compte du fait que les AAFCC prévoient des limites concernant l'admissibilité, les qualités requises et les demandes d'aide dans tous les cas où les finances provinciales subissent des pressions financières, le gouvernement fédéral a proposé une approche en trois volets afin d'augmenter l'aide accordée. Cette approche, connue sous le nom d'Initiative fédérale d'intervention en cas de catastrophe (IFIC), consiste à procéder à un examen des AAFCC, à établir des principes d'aide au moyen d'autres instruments fédéraux lorsque les AAFCC ne s'appliquent pas immédiatement et à déterminer la possibilité d'utiliser ou d'adapter les programmes ou les outils fédéraux actuels à l'appui des interventions d'urgence et des activités de reprise des activités. Les consultations concernant les AAFCC avec les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux ont commencé en février 2004 et se poursuivront s'il y a lieu pendant le processus d'examen.

De plus, un examen indépendant du Programme conjoint de protection civile (PCPC) a eu lieu en 2003. Le PCPC est un programme à frais partagés visant à renforcer la capacité nationale des premiers intervenants canadiens de faire face à tous les dangers. Après la mise à jour du programme, le PCPC permettra d'appuyer les projets de protection des infrastructures essentielles entrepris par les provinces et les territoires.

Il convient également de noter que SPPCC et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSN) ont créé un nouveau programme de recherche universitaire, le Programme conjoint de recherche sur les interdépendances relatives aux infrastructures (PCRII) qui sera administré par le CRSN dans le cadre des efforts nationaux permanents visant à protéger les infrastructures essentielles du Canada. Le PCRII produira des nouvelles connaissances et pratiques scientifiques permettant de mieux évaluer, gérer et atténuer les risques que font courir à la population canadienne les pannes résultant des interdépendances relatives aux infrastructures.

ii. *Améliorer l'état de préparation et la capacité d'intervention du gouvernement du Canada en cas d'urgence nationale et internationale*

a) *Élaboration d'un cadre national d'exercices*

Le Cadre national d'exercices comprend trois éléments clés : le Programme national d'exercices de préparation (PNEP), le Comité interministériel de coordination des exercices (CICE) et le Calendrier canadien des exercices. Le PNEP, qui facilite la coordination fédérale, provinciale et territoriale des exercices opérationnels, a été complété en 2003-2004 par un sous-programme, le Programme national de cyberexercices, qui servira à sensibiliser davantage tous les centres de responsabilité à l'interdépendance des réseaux d'information dans un milieu exposé à tous les dangers. Les travaux se sont également poursuivis avec les partenaires fédéraux qui partagent la responsabilité d'intervenir en cas d'incident cybernétique au moyen de l'élaboration d'exercices pour aborder les questions d'interopérabilité et de coordination concernant le Système de coordination de la réponse aux incidents cybernétiques. De même, des progrès ont été réalisés avec les provinces et les territoires en ce qui concerne l'élaboration d'une série d'exercices visant à aborder les interdépendances entre les opérations du dirigeant principal de l'information (DPI) provincial ou territorial et les organisations de mesures d'urgence (OMU).

Les partenariats avec les secteurs privé et international ont également été renforcés en 2003-2004, par exemple au moyen de la participation à l'établissement d'exercices avec l'OTAN dans le cas des exercices CMX 04 et Kaliningrad 2004 et avec les États-Unis dans le cas des séries d'exercices TOPOFF et LIVEWIRE.

En ce qui concerne le deuxième et le troisième élément du Cadre national d'exercices, le CICE a continué de se réunir tous les trimestres pour coordonner la participation des partenaires fédéraux aux exercices opérationnels, et SPPCC a continué d'assurer le leadership dans l'établissement permanent du Calendrier canadien des exercices.

b) *Renforcer la capacité canadienne de recherche et de sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd (RSMUEL) et élaborer la stratégie de gestion des conséquences CBRN du Canada*

La capacité de recherche et de sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd du Canada a été renforcée en 2003-2004, grâce à la collaboration permanente d'un Comité consultatif multisectoriel et multidisciplinaire de recherche et de sauvetage en milieu urbain et à l'affectation de fonds fédéraux de 2,4 millions de dollars à cinq municipalités du Canada. Des progrès importants ont également été réalisés avec des partenaires provinciaux et municipaux en vue de l'élaboration et de l'adoption conjointes de critères, de normes et de méthodes de formation pertinents en matière de RSMUEL.

De concert avec les partenaires fédéraux, des progrès importants ont été accomplis en ce qui concerne l'élaboration d'une stratégie du gouvernement du Canada concernant les armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN). La stratégie vise à guider les programmes actuels et futurs pour faire face aux menaces CBRN et prévoit un mécanisme centralisé de détermination des lacunes permanentes et des exigences en matière de financement. SPPCC continue de mettre l'accent sur l'importance de la coopération fédérale-provinciale-territoriale lorsqu'il s'agit d'aborder tous les aspects de l'état de préparation face aux armes CBRN et il collabore actuellement avec les provinces et les territoires à l'élaboration de normes et de lignes directrices concernant le matériel CBRN pour renforcer l'interopérabilité des premiers intervenants dans tout le Canada.

c) Contrôler et analyser les activités cybernétiques suspectes et les nouvelles menaces

SPPCC a la capacité actuellement de recueillir et d'analyser les statistiques produites par les mesures antivirus au sein des administrations fédérale, provinciales et territoriales. À partir de cette base, une nouvelle capacité de contrôle est développée pour recueillir et analyser les données provenant de plusieurs dispositifs de contrôle de la sécurité de la technologie de l'information, notamment le Système de détection des intrusions (SDI). Au moyen de ses capacités actuelles, SPPCC a continué de faire des mises en garde et de donner des conseils à ses partenaires et au grand public, par l'entremise de son site Web public, concernant les cybermenaces et les vulnérabilités nouvelles.

d) Améliorer l'interopérabilité avec les provinces et les territoires

L'interopérabilité vise à trouver des façons de mieux collaborer avec nos partenaires de diverses manières, y compris, par exemple, grâce au partage plus efficace de renseignements. La création de SPPCC et la consolidation ultérieure des fonctions de gestion des urgences du gouvernement ainsi que le leadership assuré par SPPCC en matière de sécurité nationale ont imprimé un élan considérable à l'amélioration de l'interopérabilité avec les provinces et les territoires. De plus, en janvier 2004, les ministres responsables de la gestion des urgences se sont entendus sur la nécessité d'améliorer la coopération en matière de gestion des urgences entre tous les ordres de gouvernement. Les améliorations apportées au partage de renseignements pendant cette période comprenaient la collaboration avec les provinces en vue de créer le Centre canadien de coordination de la protection des renseignements (CCCPR) afin d'échanger des renseignements, de renforcer les capacités et de mettre à l'essai l'état de préparation entre les administrations provinciales, territoriales et municipales.

Des examens de la possibilité de regrouper sous le même toit les opérations des mesures d'urgence fédérales et provinciales ont également eu lieu, en particulier dans le cas de l'Ontario, où il est prévu que d'ici à l'automne 2005, le Centre provincial des opérations du gouvernement de l'Ontario partagera

les locaux du bureau régional de SPPCC en Ontario (Gestion des urgences et sécurité nationale).

iii.

iv. *Favoriser l'établissement de solides réseaux de partenaires à l'appui du mandat et de la vision stratégique de l'ex-Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC)*
L'établissement et le maintien de solides partenariats dans les domaines de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile demeure une priorité importante de SPPCC. Le Ministère collabore étroitement avec ses homologues des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Australie et de l'Organisation des États américains afin de développer davantage un réseau cybernétique régional de surveillance et d'avertissement parallèle aux réseaux semblables qui existent en Europe et dans la région Asie-Pacifique et de coordonner les approches respectives de la gestion des conséquences du terrorisme. SPPCC continue aussi d'établir de nouveaux partenariats avec le secteur privé, notamment les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, de la lutte contre l'incendie et de l'eau, de la santé et des transports.

Principaux programmes et initiatives

- *Système national d'intervention en cas d'urgence (SNICU)* – Système global et intégré du Canada permettant d'harmoniser les interventions fédérales, provinciales et territoriales dans tous les genres de situations d'urgence.

- *Centre des opérations du gouvernement (COG)* – Ce centre assure jour et nuit la surveillance, la coordination et la gestion des incidents à l'échelle de la fonction publique et fournit ce soutien aux principaux intervenants nationaux en cas de situation d'urgence nationale.

- *Programme conjoint de protection civile (PCPC)* – Programme à frais partagés visant à créer une capacité nationale plus robuste chez les premiers intervenants du Canada pour faire face à tous les dangers.

- *Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC)* – Accords signés avec les provinces ou les territoires pour les aider à faire face aux catastrophes importantes et à reprendre les activités après un sinistre lorsque leurs capacités ne suffisent pas.

- *Formation concernant les attaques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN)* – Activité de formation uniformisée et de qualité supérieure offerte aux premiers intervenants de tout le Canada pour établir une capacité interopérable et robuste permettant de faire face aux incidents mettant en cause des armes CBRN.

- *Programme national de fiabilité des infrastructures essentielles (PNFIE)* – Programme permettant d'établir un partenariat avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec les propriétaires d'infrastructures essentielles pour permettre plus de

souplesse dans le cas des services qui sont essentiels à la vie de tous les Canadiens et Canadiennes.

- *Programme de recherche et de développement* – Programme permettant d'acquérir des connaissances sur les enjeux des Canadiens et Canadiennes en matière de protection des infrastructures essentielles et de gestion des urgences, et il offre aussi des outils pour relever les défis.

Une trousse intégrée sur la sécurité publique

Des stratégies novatrices et de meilleurs outils mis à la disposition des organismes d'application de la loi pour la lutte contre le crime organisé et les autres activités criminelles, tant à l'échelle nationale qu'internationale

En quoi est-ce important pour les Canadiens et les Canadiennes?

La menace que constitue le crime organisé envahit tous les aspects de notre société et revêt de nombreuses formes. Grâce à l'utilisation astucieuse de la technologie évoluée et à la capacité de transcender les frontières et les pays, le crime organisé se manifeste de diverses façons : trafic illégal de stupéfiants, bandes de motards criminels, crime économique, trafic d'êtres humains et passage de migrants clandestins, blanchiment d'argent, corruption et gangs de rue, entre autres. Il incombe à SPPCC de s'assurer qu'une approche ciblée, concertée et multidisciplinaire complète les efforts que déploie le gouvernement pour découvrir, décourager et éliminer les criminels organisés et les autres formes d'activité criminelle.

Affectation des ressources

Dépenses prévues (en milliers de dollars)	**Autorisations totales reçues**	**Dépenses réelles**	**ETP**
6 083,6	6 104,9	6 298,8	45

***Plans et priorités** – selon le RPP de 2003-2004 pour le ministère du Solliciteur général*

i. Élaborer une approche intégrée à l'égard de la Stratégie antidrogue du Portefeuille, laquelle comprendrait l'évaluation des initiatives du Portefeuille, la coordination de l'information et l'établissement d'une orientation stratégique relativement à des activités ciblées liées à l'offre et à la demande;

ii. Coordonner le travail du Comité directeur fédéral-provincial-territorial des sous-ministres sur le crime organisé et de son organe consultatif, le Comité national de coordination sur le crime organisé;

iii. Établir un cadre national pour recueillir des données sur le crime organisé et élaborer des indicateurs d'incidence relativement aux drogues illicites et au blanchiment d'argent;

iv. Mettre en œuvre l'Initiative de lutte contre le crime organisé au sein des Premières nations;

v. Travailler avec le ministère de la Justice en vue d'amender les dispositions législatives relatives à la Banque nationale de données génétiques après la consultation publique de 2002 et négocier de nouvelles ententes concernant le partage des coûts des analyses biologiques avec les provinces et les territoires;

vi. Codiriger le Forum sur la criminalité transfrontalière Canada–États-Unis;

vii. Coordonner la planification stratégique et les activités d'évaluation concernant l'Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité et l'Initiative anticontrebande (IAC);

viii. Assumer la vice-présidence et, par la suite, la présidence de la CICAD (Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues) de l'Organisation des États américains;

ix. Commencer à préparer, avec la GRC, l'examen des ententes sur les services de police conclues avec huit provinces, trois territoires et plus de 200 municipalités.

x. Soutenir des mesures novatrices de prévention du crime qui portent sur des questions ayant trait au crime et à la victimisation dans les collectivités autochtones et éloignées ou isolées, la prévention de la toxicomanie et la sensibilisation à ce problème, la réduction des risques liés aux enfants et aux familles des délinquants et l'élaboration de stratégies visant les jeunes à risque.

Partenaires clés

La lutte permanente contre l'activité criminelle exige un partenariat entre les divers ordres de gouvernement, les services de police et les organisations non gouvernementales. Le Ministère travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires, dont les suivants :

Au Canada
GRC, SCRS, ASFC, SCC, CNLC, CAFC, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, ministère de la Justice, Transports Canada, Santé Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Association canadienne des chefs de police, Association canadienne de la police professionnelle, Association canadienne des commissions de police et services de police provinciaux et municipaux.

À l'étranger
Le Ministère participe aux forums qui font la promotion des partenariats et de la coordination et leur fournit un soutien stratégique et en matière de recherche, par exemple par l'entremise du groupe Lyon-Rome de lutte contre le crime et le terrorisme du G8 et de ses sous-groupes, concernant le crime organisé dans le cadre du Forum sur la criminalité transfrontalière Canada–États-Unis, du Comité national de coordination sur le crime organisé et le blanchiment d'argent par l'entremise du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI).

Parmi les autres partenaires internationaux, mentionnons le Département de la Sécurité intérieure des États-Unis, le département de la Justice des États-Unis, le département d'État des États-Unis, l'Office of National Drug Control Policy des États-Unis, l'Organisation des États américains, le G8, les Nations Unies et l'Union européenne.

Résultats immédiats

i. *Stratégie antidrogue du Portefeuille*
En 2003, SPPCC a, de concert avec les organismes du Portefeuille, commencé à élaborer un cadre de responsabilisation horizontal sous la direction de Santé Canada qui guidera l'approche du gouvernement fédéral à l'égard de la Stratégie canadienne antidrogue (SCA). Pendant la même période, le portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile a élaboré son propre cadre de responsabilisation pour s'assurer que les activités et les initiatives dont il est responsable dans le cadre de la SCA sont coordonnées efficacement et entreprises avec efficience dans l'ensemble du Ministère et des organismes du Portefeuille. Deux comités de sous-ministres adjoints ont été créés pendant la période de référence pour donner l'orientation stratégique nécessaire à cette initiative et en diriger la coordination dans toute l'administration fédérale.

De plus, le Portefeuille a commencé à concevoir un atelier pour définir les priorités en matière de justice, de services correctionnels et d'application de la loi au Canada dans la mesure où elles s'appliquent à la réduction de l'offre et de la demande. Les renseignements obtenus dans le cadre de ces ateliers serviront de base de données précieuses qui sera présentée à la conférence biennale de la SCA en mai 2005.

ii. *Comité national de coordination(CNC) sur le crime organisé*
Les sous-ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux et le CNC se sont réunis deux fois pendant l'exercice 2003-2004 pour coordonner les travaux permanents concernant les domaines prioritaires définis dans le *Programme national de lutte contre le crime organisé*, dont le point culminant a été la parution du premier Rapport public concernant les mesures prises dans le cadre du Programme national de lutte contre le crime organisé. On peut consulter ce rapport à http://www.psepc.gc.ca/publications/policing/combat_org_crime_f.asp.

iii. *Collecte de données sur le crime organisé*
Pendant la dernière année, on a continué de réaliser des progrès en ce qui concerne l'élaboration de mécanismes uniformes de déclaration pour les services de police afin de mesurer avec précision la nature et l'étendue du crime organisé au Canada. Ces travaux comprenaient la réalisation d'essais et la prestation d'une formation aux policiers afin d'assurer la conformité aux nouvelles méthodes de collecte de renseignements sur le crime organisé.

iv. *Initiative de lutte contre le crime organisé au sein des Premières nations (ILCOPN)*
L'ILCOPN a été mise en œuvre entièrement au cours de la dernière année. Par conséquent, certains policiers des services de police des Premières nations du Québec et de l'Ontario collaborent actuellement avec la GRC en faisant partie de groupes de travail dirigés par la GRC et comptant de nombreux organismes comme les équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) ou à la GRC dans

des postes de collecte de renseignements de sécurité ou d'enquête axés sur les activités transfrontalières et du crime organisé.

v. *Banque nationale de données génétiques et ententes concernant le partage des coûts des analyses biologiques*
Le ministre de la Justice a déposé les modifications législatives à la loi actuelle sur la Banque nationale de données génétiques en mai 2004; toutefois, en raison de la prorogation du Parlement, la loi est morte au feuilleton. La réintroduction de la loi est une possibilité et peut dépendre d'un examen parlementaire détaillé de la loi actuelle sur la Banque nationale de données génétiques prévue pour 2005.

En mai 2004, la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile a annoncé qu'un accord de principe avait été conclu avec toutes les provinces et tous les territoires concernant de nouvelles ententes sur les analyses biologiques. Les travaux sont en cours pour mettre la dernière main à l'accord avec chaque province et territoire.

vi. *Forum sur la criminalité transfrontalière Canada–États-Unis (FCTCE)*
Au cours de la dernière année, des progrès importants ont été accomplis dans le domaine de la coopération Canada–États-Unis concernant les questions de gestion des frontières et d'élaboration d'une politique commune. Par exemple, un certain nombre de sous-groupe du FCTCE ont poursuivi les travaux sur une évaluation conjointe des menaces en matière de vol d'identité qui sera présentée pour discussion à la prochaine réunion du FCTCE. Ces travaux de base importants comprenaient la participation d'organismes d'application de la loi canadiens et américains. De même, des progrès ont été réalisés concernant une évaluation mise à jour de la menace que constituent les drogues à la frontière entre le Canada et les États-Unis qui fera l'objet d'une discussion à la prochaine réunion du FCTCE. Le Canada et les États-Unis ont également collaboré pour élaborer une évaluation conjointe des menaces qui permettra de déterminer les cibles prioritaires du crime organisé de haut niveau qui présentent un risque pour les deux pays.

Quatorze équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) continuent de collaborer en vue d'harmoniser les approches du Canada et des États-Unis pour cibler l'activité criminelle transfrontalière. Les quatorze EIPF choisies stratégiquement qui sont actuellement en activité sont, d'Ouest en Est : Pacifique, Okanagan, montagnes Rocheuses, Prairies, rivière Rouge, lac Supérieur, Détroit et Windsor, Niagara, Mille-Iles, Saint-Laurent/Vallée centrale, Valleyfield, Champlain, Est, Atlantique (y compris le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse).

vii. *Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité (IICPC)*
SPPCC continue de coordonner les activités de planification stratégique et d'évaluation de l'IICPC après sa reconduction pour deux ans en mars 2003. SPPCC dirige actuellement l'élaboration d'un plan d'activité à l'échelle de l'initiative pour la période de reconduction qui facilitera la mise en œuvre efficace de l'initiative au cours de cette période (de mars 2003 à mars 2005).

viii. *CICAD (Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues)*
En 2003-2004, SPPCC a assumé la vice-présidence et, par la suite, la présidence de la CICAD. À ce titre, SPPCC a été le principal coordonnateur entre la GRC et la CICAD pour la conception et la tenue conjointe de trois ateliers sur l'application de la loi à l'intention des représentants de 34 États membres de l'OEA. Les ateliers ont porté sur l'établissement de priorités dans trois domaines clés, à savoir le ciblage de certains groupes du crime organisé, la formation des agents d'infiltration et la protection des témoins.

ix. *Examen des ententes sur les services de police conclues par la GRC*
Au cours du dernier exercice, SPPCC a collaboré étroitement avec des consultants externes et la GRC en vue de la collecte et de l'analyse de données financières de base concernant les ententes sur les services de police à contrat pour huit provinces, trois territoires et plus de 200 municipalités pour lesquels la GRC assure des services de police locaux. Les analyses ont été effectuées pour évaluer les avantages du partage des coûts par le gouvernement fédéral liés aux ententes au moyen de l'utilisation de méthodes financières et non financières ainsi que la détermination du coût réel des services de police à contrat au moyen d'une analyse financière rigoureuse. SPPCC et la GRC ont également entrepris des consultations sur place concernant les ententes avec les sous-ministres et leurs fonctionnaires dans les administrations où des services de police à contrat sont assurés. Ces discussions se poursuivent à intervalles réguliers pour favoriser un examen complet de toutes les ententes sur les services de police à contrat d'ici à mars 2012.

x. *Soutien de mesures novatrices de prévention du crime*
Les lecteurs remarqueront que le financement de la Stratégie nationale pour la prévention du crime (SNPC) a été attribué au ministère de la Justice, par l'intermédiaire du Centre national de prévention du crime (CNPC), et à l'ancien ministère du Solliciteur général (SGC). Les résultats d'analyse présentés ci-dessous ne visent que les sommes versées à l'ancien ministère du Solliciteur général. Des explications détaillées sur le financement versé au CNPC, ce qui comprend la majorité des sommes investies dans la SNPC, se trouvent à la page 50.

Au cours de la dernière année, des fonds ont été accordés à beaucoup d'organismes communautaires afin d'appuyer la recherche, l'élaboration de programmes et le partage de renseignements sur la prévention du crime, les gangs de jeunes, le développement communautaire autochtone, l'exploitation sexuelle des enfants et les problèmes de méthamphétamine. Des ateliers sur les mesures de prévention du crime ont eu lieu dans des collectivités du Canada, des fonds ont été octroyés à un certain nombre de services de police et une foule d'organismes communautaires ont également bénéficié d'une aide financière. SPPCC et ses partenaires du Portefeuille ont aussi collaboré avec de nombreuses organisations non gouvernementales pour examiner le rôle de la police dans la prévention du crime au moyen d'approches qui mettent l'accent sur le développement social. Plusieurs des rapports de ces projets, en particulier ceux qui comprennent de

nouvelles pratiques prometteuses, seront affichés sur le site Web de SPPCC sous peu.

Principaux programmes et initiatives

- *Programme national de lutte contre le crime organisé* – Programme visant à coordonne l'information et les stratégies des administrations au Canada, en mettant l'accent sur les principales priorités que sont les drogues illicites, les bandes de motards criminels, le crime économique, le crime technologique, le blanchiment d'argent, le trafic d'êtres humains et le passage de migrants clandestins, la corruption et les gangs de rue, tout en abordant les questions d'intimidation dans le système de justice, le jeu illégal, les vols de voitures et les activités du crime organisé dans la nouvelle industrie de l'exploitation de mines de diamants du Canada.

- *Forum sur la criminalité transfrontalière Canada–États-Unis* – Forum visant à appuyer les efforts que déploient le Canada et les États-Unis pour assurer la sécurité à la frontière et favoriser plusieurs initiatives figurant dans la Déclaration sur la frontière intelligente et le Plan d'action en 32 points de celle-ci.

L'exécution efficace des programmes de justice pénale grâce à la communication plus rapide d'informations de meilleure qualité

En quoi est-ce important pour les Canadiens et les Canadiennes?

L'Initiative d'intégration de l'information de la justice (IIJ) a commencé en 1999 pour donner suite à l'engagement du gouvernement du Canada d'améliorer la sécurité publique et d'accroître la confiance des Canadiens et des Canadiennes à l'endroit du système de justice pénale. Le mandat de l'Initiative d'IIJ consiste à améliorer l'échange de renseignements entre les organismes du système de justice pénale et d'application de la loi pour appuyer la sécurité et la protection publique, en établissant une infrastructure moderne destinée au partage de renseignements, appelée Réseau canadien d'information pour la sécurité publique (RCISP).

Affectation des ressources

Dépenses prévues (en milliers de dollars)	Autorisations totales reçues	Dépenses réelles	ETP
5 502,5	4 228,1	4 079,3	36

Plans et priorités *– selon le RPP de 2003-2004 pour le ministère du Solliciteur général*

i. Poursuivre l'établissement d'un cadre national d'orientation pour soutenir le partage d'information entre les organismes et les administrations au sein du système de justice pénale;
ii. Surveiller les projets technologiques menés dans le cadre du RCISP pour moderniser les systèmes de gestion des cas et des documents en vue d'améliorer la sécurité publique;
iii. Soutenir l'élaboration et l'application des normes de données et des outils communs du RCISP dans le but de faciliter l'interopérabilité technologique entre les systèmes de justice pénale;
iv. Officialiser les partenariats entre les membres du RCISP grâce à un cadre de gestion et de responsabilisation.

Partenaires clés

SPPCC continue de diriger le processus d'élaboration et la mise en œuvre coordonnées des éléments fédéraux clés de l'IIJ liés à l'établissement du RCISP. Au niveau fédéral, les principaux partenaires sont la Gendarmerie royale du Canada, le Service correctionnel du Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles, l'Agence des services frontaliers du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, le Centre canadien de la statistique juridique, le ministère de la Justice et le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Le partenariat du RCISP inclut un autre réseau, le Réseau du leadership fédéral-provincial-territorial, qui favorise la communication des pratiques exemplaires et l'harmonisation des initiatives d'IIJ au Canada.

Résultats immédiats

i. *Élaboration d'un cadre national d'orientation pour soutenir le partage d'information entre les organismes et les administrations au sein du système de justice pénale*
En 2003-2004, des progrès importants ont été accomplis en vue de l'élaboration de politiques et de normes de gestion de l'information nationales cohérentes pour assurer l'intégrité, la protection et la sécurité des renseignements partagés. Un cadre d'orientation sur le partage de renseignements a été conçu pour exposer la structure, les principes et les normes de base qui favorisent un partage de renseignements plus rapide de renseignements de meilleure qualité entre les participants du RCISP. De plus, des lignes directrices et des normes en matière d'échange et de protection de l'information ont été élaborées pour décrire les normes communes à appliquer afin d'assurer la protection des renseignements personnels, l'établissement de mécanismes appropriés de suivi et de contrôle des données et d'accès à celles-ci ainsi que la gouvernance, la reddition de comptes et l'intendance dont ont besoin les participants au RCISP pour gérer et partager des renseignements.

Un examen préliminaire des questions de protection des renseignements personnels a été effectué en vue de la mise en œuvre d'un outil d'interrogation prévu visant à accroître le partage de renseignements entre les principaux partenaires en matière de sécurité publique. De plus, pour établir une approche pancanadienne en matière de protection des renseignements personnels, des consultations nationales ont eu lieu, qui ont permis d'avoir un aperçu utile et nécessaire des intervenants du système de justice pénale au Canada.

Une ébauche de stratégie du changement de culture a été élaborée pour fournir aux organismes participant au RCISP les techniques et les outils dont ils ont besoin pour migrer vers une culture qui favorise l'amélioration de l'échange de renseignements. Un protocole d'entente type a également été élaboré pour appuyer la communication réciproque de données électroniques entre les multiples administrations de la sécurité publique, ce qui réduit la nécessité de nombreux accords bilatéraux redondants.

ii. *Surveiller les projets technologiques menés dans le cadre du RCISP*
En 2003-2004, SPPCC a continué de surveiller activement l'intégration technique des principaux systèmes du RCISP à l'appui de la communication réciproque de données électroniques et d'octroyer son aide à cette fin.

Après le 11 septembre 2001, quatorze « idées à succès rapide » ont été définies comme des initiatives clés d'un effort interministériel, dirigé par l'ex-Agence des douanes et du revenu du Canada, pour améliorer le partage de renseignements entre les organismes chargés de la sécurité publique. Le Ministère a surveillé activement l'évolution et les progrès de ces quatorze idées. Ces initiatives comprenaient l'octroi aux agents des douanes à la ligne d'inspection primaire du pouvoir de déterminer les personnes qui devraient être renvoyées à la deuxième

ligne et la fourniture, à la police, du statut d'immigrant des personnes qui avaient été expulsées, mais qui n'étaient pas encore parties.

Le déploiement de lecteurs d'empreintes digitales dans certains ports, aéroports et services de police permet maintenant la saisie et la transmission électroniques des empreintes digitales. À la suite de ce déploiement, le Ministère a entrepris une évaluation qui a abouti à la formulation de 27 recommandations visant à accroître l'efficacité à mettre en œuvre en 2004-2005. Ces recommandations étaient conformes au rapport de mars 2004 du Bureau de la vérificatrice générale, qui a joué un grand rôle dans le déploiement de ces lecteurs d'empreintes digitales.

SPPCC a également dirigé le lancement du « projet sur l'interopérabilité », qui élabore un plan stratégique pour établir un environnement propice au partage de renseignements, interopérable et amélioré dans les milieux responsables de la sécurité et de la protection. Ce plan contiendra une approche coordonnée et durable de la définition et de la correction des écarts en matière d'information dans les administrations et d'une administration à l'autre au Canada.

iii. *Soutenir l'élaboration et l'application des normes de données et des outils communs du RCISP dans le but de faciliter l'interopérabilité technologique*
L'achèvement d'un certain nombre d'études et de rapports importants a permis de faire progresser l'intégration des systèmes d'information et l'établissement d'une base commune d'échange de technologie et d'information. Parmi ceux-ci figurent une étude d'un aéroport international canadien servant de plaque tournante, qui a déterminé un certain nombre d'améliorations clés à l'utilisation ou à la circulation de renseignements qui auraient un effet positif sur la sécurité publique. En outre, plusieurs révisions récentes à des lois fédérales importantes ont modifié le contenu d'une base de données structurée en ligne sur les infractions punissables; les services de police et les procureurs disposent donc d'une seule source commune bilingue d'infractions types aux lois fédérales.

SPPCC a également accompli des progrès concernant la poursuite de l'élaboration et de l'utilisation de normes sur les données dans les systèmes d'information sur la justice pénale pour permettre aux organismes de sécurité publique d'échanger électroniquement des données structurées sous une forme standard. L'utilisation de ces normes favorise la communication efficace et contribue à un environnement propice au partage de renseignements, qui soit efficace et fondé sur la confiance.

iv. *Officialiser les partenariats entre les membres du RCISP grâce à un cadre de gestion et de responsabilisation*
Pour faciliter la mise en œuvre d'une vision partagée et d'une approche nationale de la communication réciproque de renseignements, un examen de la structure de gouvernance de l'Initiative d'IIJ a été effectué. Cet examen a produit des options viables pour la simplification des processus actuels et l'amélioration de l'efficacité.

L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'évaluation globale pour la composante fédérale du RCISP se sont également poursuivies en 2003-2004. Des renseignements de référence sur le rendement ont été recueillis, y compris deux rapports distincts distribués aux participants au RCISP, qui présentent les résultats d'un sondage sur les attitudes du public et la satisfaction des intervenants à l'égard du partage de renseignements. Cette stratégie d'évaluation fournira un outil objectif et précis pour mesurer et évaluer les effets des activités relatives au RCISP sur la sécurité publique et offrira aux décideurs les renseignements dont ils ont besoin pour faire face stratégiquement aux tendances, aux faits nouveaux, aux événements et aux priorités en matière de financement.

Principaux programmes et initiatives

Initiative d'intégration de l'information de la justice (IIJ) – L'Initiative d'IJI fait progresser l'établissement du Réseau canadien d'information pour la sécurité publique (RCISP) en vue d'améliorer la partage de renseignements entre les organismes du système de justice pénale et d'application de la loi à l'appui de la sécurité et de la protection du public. En outre, le Ministère a maintenant le mandat d'élaborer une vision globale et un plan stratégique pour aborder l'intégration de l'information sur la sécurité publique entre les ministères et les organismes au Canada.

La sécurité de la population au moyen de partenariats

Des mesures qui feront progresser l'approche correctionnelle judicieuse dans l'intérêt de la sécurité publique

En quoi est-ce important pour les Canadiens et les Canadiennes?

L'approche correctionnelle judicieuse consiste à établir une distinction entre les délinquants qui doivent être isolés de la société en raison du risque qu'ils présentent pour la population et ceux qu'on pourrait mieux gérer dans la collectivité. En accroissant l'efficacité du système correctionnel, on assure une meilleure protection au public, on favorise davantage une réintégration graduelle et sans risque des délinquants, et on répond mieux aux besoins des victimes.

Affectation des ressources

Dépenses prévues (en milliers de dollars)	Autorisations totales reçues	Dépenses réelles	ETP
4 666,6	3 962,5	3 853,2	27

Plans et priorités – *selon le RPP de 2003-2004 pour le ministère du Solliciteur général*

i. Élaborer des modifications à la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* et à la *Loi sur le transfèrement des délinquants*;
ii. Soutenir l'adoption des dispositions législatives créant un système national d'enregistrement des délinquants sexuels;
iii. Mettre en place et évaluer des modèles holistiques de guérison, en matière correctionnelle et de justice, dans les collectivités autochtones;
iv. Consulter les provinces et les territoires, le secteur bénévole et les collectivités au sujet des Principes fondamentaux des Nations Unies concernant le recours à des programmes de justice réparatrice en matière pénale;
v. Mettre en œuvre et évaluer des projets pilotes destinés à montrer comment les méthodes réparatrices peuvent être appliquées dans le secteur de la justice pénale.

Partenaires clés

Pour que le système correctionnel canadien soit efficace, SPPCC travaille avec des partenaires représentant un large éventail de ministères et organismes gouvernementaux, des organisations du secteur bénévole et des collectivités des Premières nations. Voici quelques exemples de nos partenaires : le SCC, la CNLC, la GRC, le BEC, Santé Canada, ministère de la Justice, Affaires indiennes et du Nord Canada, les provinces, les territoires et les administrations municipales, des organisations comme la Société John Howard du Canada, l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry, l'Association nationale des centres d'amitié, les Services correctionnels et de la justice de l'Armée du Salut, la

Société Saint-Léonard du Canada et l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec.

Résultats immédiats

i. *Activités législatives*

Au cours de la période visée, la nouvelle *Loi sur le transfèrement international des délinquants* (projet de loi C-15; ancien projet de loi C-33) a reçu la sanction royale. Elle permet de moderniser le cadre législatif régissant le transfèrement des délinquants, en tenant compte des défis sur la scène internationale. Durant la même période, les deux chambres du Parlement ont adopté la *Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels* (projet de loi C-16; ancien projet de loi C-23). Cette loi crée un nouvel instrument d'enquête pour aider la police à repérer des délinquants sexuels connus. Enfin, les dispositions législatives visant à modifier la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (projet de loi C-19; ancien projet de loi C-40) ont été déposées, puis soumises à l'examen d'un comité parlementaire.

ii. *Modèles de guérison et de justice dans les collectivités autochtones*

En 2003-2004, deux projets pilotes se sont poursuivis et trois nouveaux projets ont été mis sur pied avec l'aide des provinces. Les projets ont illustré des approches novatrices en matière de traitement des délinquants, des victimes et des familles dans des collectivités inuites, des Premières nations et en milieu urbain. Ils ont également fait la promotion de la collaboration horizontale entre les ministères fédéraux et avec d'autres gouvernements.

Un nouveau rapport de la Collection sur les Autochtones a été publié. Quelque 1 000 exemplaires de ce rapport ont été distribués à des publics cibles, en plus d'un nombre indéterminé de consultations sur le site Web. Des articles rédigés par des membres du personnel du Groupe de la politique correctionnelle autochtone (GPCA) ont paru dans trois publications nationales. De plus amples renseignements sur le GPCA et d'autres modèles de guérison soutenus par le Ministère ont été diffusés grâce à la participation de responsables à des conférences nationales et internationales, à des présentations dans des universités et des collèges, ainsi qu'à des entrevues pour la presse écrite et électronique.

iii. *Justice réparatrice*

Au cours de la période visée, SPPCC a poursuivi ses travaux de recherche et de développement dans le domaine de la justice réparatrice et a contribué à trois projets pilotes d'envergure. Ces projets révèlent qu'un pourcentage élevé des participants aux programmes de justice réparatrice sont satisfaits des processus et des résultats. La recherche indique également que la participation à un programme de justice réparatrice peut réduire le risque de récidive chez un délinquant.

Grâce à des exposés présentés à des ateliers lors de plusieurs conférences et à des consultations tenues auprès d'intervenants en 2003-2004, les Principes fondamentaux des Nations Unies concernant le recours à des programmes de justice réparatrice en matière pénale sont mieux connus et mieux compris par les praticiens partout au pays. Ces principes fondamentaux servent de lignes directrices pour l'élaboration de nouveaux projets pilotes conçus pour protéger les

droits et les intérêts de toutes les parties et tiennent compte des valeurs sous-jacentes de la justice réparatrice.

Principaux programmes et initiatives

- *Approche correctionnelle judicieuse* – Elle vise à améliorer la sécurité publique en renforçant les stratégies de soutien de la réinsertion sociale en toute sécurité des délinquants, y compris des stratégies axées sur les délinquants autochtones et leurs collectivités, ainsi que les approches novatrices de la justice réparatrice.

L'établissement et le maintien de services de police compétents, efficaces et capables de répondre aux besoins des collectivités inuites et des Premières nations

En quoi est-ce important pour les Canadiens et les Canadiennes?

Au moyen du Programme des services de police des Premières nations (PSPPN), SPPCC appuie le vaste programme du gouvernement fédéral qui consiste à bâtir des collectivités de Premières nations à la fois solides, sûres et saines. La sécurité publique par l'entremise de services de police adaptés aux différences culturelles est essentielle à l'efficacité de tous les investissements socio-économiques faits dans les réserves et contribue à renforcer la capacité de gouvernance des collectivités des Premières nations.

Le PSPPN a été approuvé en 1991. Il forme le cadre de négociation d'accords sur des services policiers adaptés aux cultures des Premières nations et des Inuits entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que les collectivités inuites et des Premières nations. Le Canada assume 52 % des coûts de ces accords, et les provinces et territoires, 48 %. Le PSPPN fournit des services de police dans plus de 312 collectivités des Premières nations, et il existe plus de 125 accords à la grandeur du pays. On dénombre également plus de 800 agents dûment formés, dont la majorité sont d'origine autochtone.

Affectation des ressources

Dépenses prévues (en milliers de dollars)	**Autorisations totales reçues**	**Dépenses réelles**	**ETP**
90 447,0	90 581,1	79 583,5	41

Plans et priorités *– selon le RPP de 2003-2004 pour le ministère du Solliciteur général*

i. Négocier et renouveler des accords dotant les Premières nations de services policiers efficaces, responsables et adaptés à leur culture;
ii. Encourager une amélioration de l'exercice des pouvoirs et de la reddition de comptes grâce à des initiatives de formation et de développement des compétences en leadership, à une meilleure communication de l'information et à une surveillance accrue (vérifications, enquêtes auprès de la collectivité et examen des états financiers annuels vérifiés) pour ce qui est de tous les accords autoadministrés;
iii. Concevoir et appliquer des approches novatrices en matière de police communautaire dans les collectivités autochtones;
iv. Favoriser une plus grande intégration des principes du PSPPN au contexte des politiques de justice pénale applicables aux Autochtones par une participation à des travaux interministériels sur des questions comme la prévention du crime, la victimisation, la justice pour les adolescents et la justice réparatrice;
v. Élaborer et coordonner des activités pour offrir de meilleurs services de police aux Autochtones vivant hors réserves;

vi. Améliorer le partenariat avec les autres organismes fédéraux afin de mettre au point une approche plus globale et intégrée à l'égard des questions autochtones;

vii. Évaluer la nécessité d'avoir un fonds exprès pour les installations de police, en collaboration avec d'autres ministères;

viii. Soutenir la politique fédérale sur le droit inhérent des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale et à la négociation de cette autonomie en participant à des discussions sur les questions de maintien de l'ordre et de sécurité.

Partenaires clés

Dans le but d'offrir au plus grand nombre possible de collectivités des Premières nations des services policiers adaptés à leurs besoins et de renforcer la gouvernance et la reddition de comptes, le Ministère travaille en partenariat avec un large éventail d'intervenants, dont les organismes policiers et directeurs des Premières nations, les conseils de bande, les dirigeants des collectivités, les Aînés, la GRC, les provinces et territoires, les services de police provinciaux et territoriaux, les municipalités, Pêches et Océans Canada, Santé Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Patrimoine canadien, Affaires indiennes et du Nord Canada, Industrie Canada, le ministère de la Justice, le Bureau du Conseil privé, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada.

Résultats immédiats

i. *Négociation et renouvellement des accords dans le cadre du PSPPN*
En 2003-2004, la DGPA a négocié le renouvellement des cadres des Services de police communautaire des Premières nations en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et au Yukon. À l'exception des accords en vigueur, 40 modifications ont été négociées pour prolonger des accords, 15 prolongations automatiques ont été traitées et un accord a été converti : il est passé d'un service de police autoadministré à une entente communautaire tripartite.

ii. *Promotion de la gouvernance et de la reddition de comptes*
En 2003-2004, SPPCC a appuyé financièrement la tenue de deux *ateliers pour les organismes directeurs de la police*. Le premier, qui a eu lieu en janvier 2003, s'est penché sur la gouvernance dans les services de police autoadministrés et sur les priorités à la grandeur du pays. Le deuxième, qui s'est déroulé en septembre 2003, a été axé sur la planification stratégique des services de police, ainsi que sur la planification stratégique à long terme et l'élaboration de politiques pour les commissions de police. Au cours de la même période, le Ministère a également appuyé l'atelier *Eagles, Watchmen and Peacekeepers*, qui a réuni des Premières nations de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan, ainsi que des représentants de la GRC, des gouvernements de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan et du gouvernement fédéral qui adhèrent à des ententes communautaires tripartites, en vue de renforcer la gouvernance aux échelons stratégique et communautaire.

Au cours de la période visée, les contrôles financiers et la reddition de comptes à la collectivité ont été assurés par les états financiers vérifiés qui sont exigés chaque année de tous les services de police autoadministrés, ainsi que par le cycle de vérification quinquennal minimum applicable aux principaux services de police autoadministrés et mis en œuvre par Conseils et Vérification Canada. En 2003-2004, huit vérifications détaillées ont été effectuées auprès de services de police autoadministrés, et une entente communautaire tripartite a fait l'objet d'une vérification. En outre, un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats et un cadre de vérification fondé sur les risques ont été élaborés pour le PSPPN, et divers projets de recherche ont été menés pour appuyer les volets de ces cadres qui touchent l'évaluation.

iii. *Approches novatrices en matière de police communautaire*
En 2003-2004, on a mis sur pied un *groupe consultatif des Aînés* pour orienter la vision future du PSPPN selon une perspective conventionnelle, dont un examen des défis et des préoccupations des collectivités des Premières nations et la définition des priorités. On a aussi créé un *groupe consultatif provincial* pour recueillir les commentaires des provinces à mesure qu'évoluera le PSPPN. Le groupe examinera les relations entre le PSPPN et les services de police provinciaux, les relations entre le gouvernement fédéral, les provinces et les Premières nations, les défis et les priorités du PSPPN et la formation d'une « vision nationale » pour la justice et la police des Autochtones.

iv. *Intégration du PSPPN au contexte des politiques de justice pénale applicables aux Autochtones*
En 2003-2004, de concert avec d'autres ministères et organismes fédéraux, SPPCC a continué de se pencher sur des questions comme la prévention du crime, la victimisation, la justice applicable aux jeunes et la justice réparatrice. Le Ministère a appuyé les projets de prévention du crime dans les collectivités des Premières nations qui portaient sur toutes les facettes du système de justice pénale et un éventail de questions, allant de la prévention du crime aux mesures de rechange préalables à la mise en accusation, en passant par la réinsertion sociale des délinquants. Les initiatives étaient axées sur la réduction de la criminalité chez les jeunes, la réconciliation entre les normes culturelles des Premières nations et les approches modernes en matière de bien-être et de collectivité, les facteurs à l'origine de la criminalité, le rôle de la police dans la prévention du crime et les approches novatrices de déjudiciarisation avant la mise en accusation dans les collectivités des Premières nations isolées. Ensemble, ces initiatives ont favorisé le développement d'aptitudes à la vie quotidienne et amélioré les choix de vie des jeunes Autochtones, facilité les solutions qui tiennent compte de diverses situations (histoire, géographie, langue, institutions et culture), réduit les démêlés avec le système de justice pénale pour les jeunes Autochtones, amélioré l'intégration des connaissances dans l'ensemble de la collectivité policière et du secteur correctionnel, et renforcé la sécurité des collectivités autochtones grâce à une présence et à une participation policières accrues.

Il importe de noter que le financement lié aux projets de prévention du crime a été accordé au moyen de la *Stratégie nationale pour la prévention du crime* (SNPC)

qui, à l'origine, attribuait du financement au ministère de la Justice, par l'entremise du Centre national de prévention du crime (CNPC), et à l'ex-ministère du Solliciteur général (SGC). Les résultats de l'analyse mentionnée dans cette section se fondent seulement sur les sommes d'argent qui ont été attribuées à l'ex-SGC. Des précisions relatives au financement du CNPC, y compris les sommes ayant trait au SNPC, se trouvent à la page 50.

v. *Activités visant à améliorer les services de police destinés aux Autochtones vivant hors réserves*

Au cours de la période visée, SPPCC a appuyé un certain nombre d'activités clés visant à améliorer les services de police destinés aux Autochtones vivant hors réserves. Au nombre de ces activités, mentionnons la *Conférence nationale sur l'application de la loi, les Autochtones et la diversité*, qui a permis de réunir des représentants de collectivités autochtones variées, ainsi que des personnes qui travaillent dans les domaines de l'application de la loi et de la justice pénale pour discuter de questions comme le crime motivé par la haine, le crime sur Internet, les gangs de jeunes et l'élimination des gangs, la justice réparatrice, ainsi que le recrutement et le maintien de l'ordre dans des collectivités aux cultures variées. SPPCC a également appuyé les *Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones*, une série de salons des carrières ciblant les élèves d'écoles secondaires autochtones et le programme *Peacekeepers* du service de police de Saskatoon, qui réunit des agents de police, des professionnels du système de justice pénale et des jeunes Autochtones à risque dans une série d'activités culturelles et physiques destinées à tisser des liens fondés sur la confiance et à réduire les activités criminelles.

vi. *Partenariats avec d'autres ministères fédéraux*

En 2003-2004, le *Comité directeur des sous-ministres adjoints sur la stabilité et le mieux-être des collectivités des Premières nations* a été mis sur pied en tant que tribune pour permettre aux ministères de trouver conjointement des réponses stratégiques à des questions clés liées à la stabilité et au mieux-être des collectivités des Premières nations. Le Comité comprend des représentants de 14 ministères fédéraux et, jusqu'à maintenant, il a décidé de mettre en œuvre six projets pilotes.

vii. *Fonds pour les installations de la police*

Le Conseil du Trésor a consenti des autorisations supplémentaires pour des dépenses en capital secondaires, et établi une approche renouvelée pour ce qui est des coûts de location. Cela facilitera l'élaboration de réponses appropriées aux problèmes concernant les installations, grâce au processus de négociations tripartites.

viii. *Appui accordé à la politique fédérale sur le droit inhérent des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale et la négociation de cette autonomie*

SPPCC a appuyé l'examen et le règlement de questions concernant la sécurité publique dans 19 initiatives d'autonomie gouvernementale et revendications globales, veillant ainsi à ce que la politique fédérale sur le droit inhérent des

peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale et la négociation de cette autonomie soit respectée et à ce que les questions de sécurité se situent au centre de ces discussions.

Principaux programmes et initiatives

- *Politique sur la police des Premières nations* (PPPN) – facilite la négociation et la mise en œuvre d'accords de financement à frais partagés dans le cadre d'ententes tripartites entre les gouvernements fédéral et provinciaux-territoriaux et les Premières nations.

La participation des citoyens, de tous les ordres de gouvernement et du secteur bénévole à l'élaboration de politiques relatives à la justice pénale

En quoi est-ce important pour les Canadiens et les Canadiennes?

La sécurité publique est un objectif commun. Tous les citoyens et toutes les collectivités du Canada ont un rôle à jouer dans la mise en œuvre de politiques relatives à la sécurité des collectivités et à la justice pénale, qui tiennent compte de la diversité et de la pluralité de la vie canadienne. La mobilisation du secteur bénévole et de tous les niveaux du gouvernement permet à SPPCC d'assurer la liaison avec les collectivités partout au pays et de tirer profit de l'expérience et des compétences des bénévoles qui aident à assurer la sécurité et la protection de la population canadienne.

Affectation des ressources

Dépenses prévues (en milliers de dollars)	**Autorisations totales reçues**	**Dépenses réelles**	**ETP**
4 030,6	4 180,9	4 054,4	25

Plans et priorités *– selon le RPP de 2003-2004 pour le ministère du Solliciteur général*

i. Faire participer les citoyens et le secteur bénévole en appliquant l'*Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire*, et en entretenant avec eux un dialogue éclairé sur les questions relatives à la sécurité publique et le programme d'action stratégique du Portefeuille;

ii. Au cours des trois prochaines années, collaborer avec les organismes bénévoles à des projets de recherche, d'élaboration de politiques et d'échange d'informations se rapportant au mandat du Portefeuille;

iii. Continuer de faire participer les homologues provinciaux et territoriaux à l'établissement de politiques et de programmes judicieux et efficaces en matière de justice pénale, au moyen de mécanismes tels les groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux composés de ministres, de sous-ministres ou de cadres supérieurs.

Partenaires clés

Dans le domaine des politiques relatives à la justice pénale, SPPCC entretient des liens avec un large éventail de partenaires, dont les organismes du Portefeuille, des ministères et organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux, des organisations bénévoles, comme la Société John Howard du Canada, l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry, la Société Saint-Léonard du Canada, l'Association canadienne de justice pénale et l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec.

Résultats immédiats

i. *Mise en œuvre de l'Accord conjoint avec le secteur bénévole*

En 2003-2004, SPPCC a continué de participer activement à l'*Initiative sur le secteur bénévole et communautaire*. En particulier, il a entrepris des discussions avec les organismes du Portefeuille afin de déterminer la meilleure façon de mettre en œuvre l'Accord conjoint au sein de SPPCC. Des progrès ont été réalisés en vue de mieux faire comprendre et d'utiliser davantage l'Accord conjoint et ses codes connexes de bonnes pratiques en ce qui a trait au financement et au dialogue sur les politiques dans l'ensemble du Portefeuille. De concert avec Développement social Canada, la coordination horizontale a fait en sorte que SPPCC continue de s'employer à renouveler ses relations avec le secteur bénévole.

Au nombre des autres activités conformes à l'esprit de partenariat encouragé par l'Accord conjoint, mentionnons la tenue, par SPPCC, de deux tables rondes correctionnelles au cours desquelles des représentants ministériels ont rencontré des responsables du secteur bénévole pour discuter de politiques et de questions législatives touchant la justice pénale. SPPCC a également coprésidé, avec le ministère de la Justice, le Forum annuel sur la politique des Associations nationales intéressées à la justice criminelle (ANIJC), qui avait pour thème « Faire progresser l'intégration sociale : les implications pour le droit pénal, la politique et le système judiciaire ». Le Forum sur la politique des ANIJC a permis de réunir diverses organisations bénévoles, des décisionnaires et des universitaires à l'occasion d'un forum ouvert d'une journée sur les moyens d'élaborer des politiques en matière de justice pénale qui respectent l'intégration sociale et qui reconnaissent les méthodes non conventionnelles de gestion des individus qui ont des démêlés avec la justice.

ii. *Collaboration avec des organisations bénévoles sur des projets de recherche, d'élaboration de politiques et d'échange d'information*

SPPCC a continué de collaborer avec le secteur bénévole et d'autres organisations non gouvernementales dans divers projets de recherche et d'élaboration de politiques portant sur tous les domaines prévus dans le mandat du Portefeuille. Par exemple, SPPCC a collaboré avec l'Association canadienne de justice pénale à l'occasion de son 29^{e} Congrès canadien de justice pénale, qui a permis de réunir des centaines de décisionnaires, d'universitaires et d'intervenants clés, qui se sont penchés sur les problèmes de drogue au Canada. SPPCC a également travaillé en étroite collaboration avec des organisations non gouvernementales dans divers domaines, dont la justice réparatrice, les structures de soutien pour les victimes d'actes criminels, le rôle de la police dans la prévention du crime, les solutions à la violence perpétrée par les gangs, ainsi que les modèles de réinsertion sociale des délinquants fondés sur la collectivité. Ces projets ont contribué à la formulation de commentaires utiles de la part de tiers sur les politiques, ainsi qu'à la mise en place d'une capacité d'élaboration de politiques dans le secteur non gouvernemental sur des questions de sécurité publique.

iii. *Participation d'homologues des provinces et des territoires à l'élaboration de politiques et de programmes efficaces*

SPPCC a poursuivi la collaboration horizontale entre les administrations sur des questions prioritaires touchant le système de justice pénale au moyen de mécanismes comme les groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux réunissant des ministres, des sous-ministres et des cadres supérieurs. Les coprésidents du Forum des sous-ministres à l'échelle fédérale-provinciale-territoriale (SPPCC, ministères de la Justice du Canada et du Manitoba) ont continué de diriger un examen portant sur les façons d'améliorer les processus de gestion fédérale-provinciale-territoriale. La collaboration horizontale entre les administrations sur les questions relatives à la gestion des mesures d'urgence a été rétablie chez les sous-ministres et cadres supérieurs.

Principaux programmes et initiatives

- *Initiative sur le secteur bénévole et communautaire* – Initiative quinquennale (2000-2005) dont l'objectif à long terme est de renforcer la capacité du secteur bénévole de relever les défis de demain, de resserrer les relations entre le secteur bénévole et le gouvernement fédéral et d'accroître la capacité de ce secteur de servir les Canadiens et les Canadiennes.

Stratégie nationale pour la prévention du crime

En quoi est-ce important pour les Canadiens et les Canadiennes?

La *Stratégie nationale pour la prévention du crime* (SNPC) repose sur le principe éprouvé voulant que la meilleure façon de réduire la criminalité, c'est de mettre l'accent sur les facteurs qui mettent des personnes à risque, comme la violence familiale, les problèmes à l'école et la toxicomanie. À l'aide de cette approche proactive de développement social, la SNPC fournit aux collectivités les outils, les connaissances et le soutien dont elles ont besoin pour lutter contre les causes profondes de la criminalité à l'échelle locale.

Comme on l'a mentionné plus tôt dans le présent document, dans le cadre de la SNPC, deux ministères ont obtenu des fonds : le ministère de la Justice, par l'intermédiaire du Centre national de prévention du crime, et l'ancien ministère du Solliciteur général (SGC). La section suivante présente une analyse des résultats en ce qui concerne les fonds affectés au CNPC, tandis que les résultats relatifs à l'ancien SGC figurent aux pages 33 et 45.

Affectation des ressources

Dépenses prévues (en milliers de dollars)	**Autorisations totales reçues**	**Dépenses réelles**	**ETP**
55 500,0	56 000,0	55 700,0	102,0

***Plans et priorités** – selon le RPP de 2003-2004 pour le ministère de la Justice*

i. Fournir des fonds et favoriser la mise sur pied de projets communautaires en exécutant les cinq programmes de la SNPC;
ii. Investir dans la sensibilisation du public en matière de criminalité, de victimisation et de peur du crime, puis encourager les Canadiennes et les Canadiens à se doter de collectivités plus sûres;
iii. Créer une infrastructure qui garantisse la reddition de comptes et fournisse aux employés les instruments nécessaires pour faire progresser la SNPC;
iv. Mettre en place des stratégies à l'échelle communautaire ou municipale;
v. Développer les connaissances dans des domaines précis et diffuser les résultats auprès des partenaires, des intéressés et de la population;
vi. Établir des cadres de politiques pour les groupes prioritaires de la SNCP, comme les Autochtones et les personnes âgées;
vii. Diffuser les lignes directrices des Nations Unies en matière de prévention du crime et les appliquer dans le contexte canadien;
viii. Établir des stratégies complètes d'évaluation et de mesure du rendement pour les programmes de financement individuels;
ix. Participer à des comités et groupes de travail ayant pour mandat de faire progresser la SNPC.

Partenaires clés

Le Centre national de prévention du crime (CNPC), qui administre la SNPC, collabore avec les provinces et les territoires, ainsi qu'avec des collectivités à l'échelle du Canada. Au nombre de ses partenaires, mentionnons également l'Association canadienne des chefs de police, le Conseil canadien de développement social, la Fédération canadienne des municipalités et le Centre de prévention de la criminalité internationale.

Résultats immédiats

i. *Mise en œuvre des volets du programme du CNPC*
Depuis sa création, la SNPC a soutenu 4 000 projets dans plus de 800 collectivités. Au cours de l'exercice 2003-2004, la SNPC a appuyé 836 projets dans plus de 318 collectivités.

ii. *Investissement dans des activités d'information et de sensibilisation du public*
En 2003-2004, la SNPC a continué de mettre en œuvre une campagne soutenue de sensibilisation de la population canadienne à des questions liées à la criminalité et à la victimisation. La ligne d'information sans frais et le centre de ressources du CNPC reçoivent environ 2 000 appels par année et à peu près le même nombre de courriels. Une bibliothèque virtuelle de plus de 100 publications est tenue à jour, et le site Web de la SNPC accueille plus de 475 000 visiteurs par année. La SNPC s'est fait remarquer à plus de 225 activités d'information du public, ateliers et annonces, auxquels plus de 7 000 personnes ont assisté et au cours desquels des employés de la SNPC étaient sur place pour fournir de l'information sur la Stratégie nationale.

En outre, la SNPC a élaboré et publié 10 nouvelles publications et soutenu l'élaboration de documents spécialisés en matière de justice pénale en association avec le Centre canadien de la statistique juridique, ainsi que l'élaboration de bulletins internationaux en collaboration avec le Centre de prévention de la criminalité internationale.

iii. *Élaboration d'une infrastructure de reddition de comptes*
Le CNPC a continué d'élaborer des mécanismes de reddition de comptes solides au cours de la période visée. Il met actuellement la dernière main à l'évaluation à mi-chemin de l'expansion de la phase II de la SNPC et se prépare en vue de l'évaluation sommative de la phase II. Le cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats régissant la SNPC est mis à jour afin de renforcer la reddition de comptes, et la mise en place d'un nouveau système de gestion des données favorisera l'établissement de rapports uniformes sur les résultats des projets et les indicateurs de mesure du rendement.

iv. *Mise en œuvre de stratégies complètes fondées sur les villes et les collectivités à l'échelle locale*
Le CNPC a fait un virage stratégique afin d'élaborer et d'appuyer des initiatives complètes dans des collectivités en milieu urbain et dans le Nord en

collaboration avec des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux. Jusqu'à maintenant, des investissements importants ont été faits pour appuyer les efforts déployés par des partenaires nationaux et locaux pour faire progresser la planification et l'action générales. Par exemple, le CNPC a soutenu trois sondages pilotes menés par Statistique Canada sur la répartition géographique de la criminalité dans certaines villes canadiennes.

v. *Acquérir et diffuser des connaissances dans des domaines particuliers*
Jusqu'à maintenant, la SNPC a axé ses efforts sur l'acquisition de connaissances complètes sur un nombre restreint de sujets, comme les initiatives de lutte contre la violence et l'intimidation dans les écoles. Grâce à l'acquisition et à l'échange de compétences dans ces domaines, la *Stratégie nationale* pourra mieux promouvoir les pratiques durables de prévention du crime. Disposant d'une base solide de connaissances sur l'intimidation, la *Stratégie nationale* est maintenant en voie de terminer l'examen des initiatives touchant les enfants et les adolescents autochtones.

vi. *Établir des cadres stratégiques pour les groupes prioritaires visés par la SNPC, comme les Autochtones et les personnes âgées*
L'élaboration de cadres stratégiques axés sur des groupes prioritaires précis permet d'atteindre deux objectifs : décrire l'orientation générale de la *Stratégie nationale* et aider les groupes visés à comprendre les décisions prises par le CNPC en matière de financement. Un document stratégique sur les Autochtones sera bientôt diffusé. L'élaboration d'un cadre stratégique pour les personnes âgées progresse et, au cours de ces travaux, on tiendra des consultations auprès de divers intervenants avant de finaliser et de publier le document.

vii. *Diffuser et mettre en œuvre les lignes directrices des Nations Unies en matière de prévention du crime*
Le CNPC a appuyé l'élaboration et la mise en œuvre des lignes directrices des Nations Unies en matière de prévention du crime et continue de soutenir les activités de sensibilisation, par exemple grâce à la communication de ces lignes directrices aux partenaires et intervenants à l'échelle nationale. En partenariat avec l'Université d'Ottawa, le CNPC est en voie d'élaborer un guide qui accompagnera la mise en œuvre des lignes directrices des Nations Unies au Canada. Le CNPC a également accepté d'appuyer la tenue d'ateliers axés sur les jeunes et la criminalité en milieu urbain au 11e Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, qui aura lieu à Bangkok, en Thaïlande, en avril 2005.

viii. *Établir des stratégies complètes d'évaluation et de mesure du rendement pour les programmes de financement individuels*
Dans le but constant de fournir de l'information instructive et transférable, la SNPC continue de produire des rapports qui transforment les résultats des projets et les leçons apprises en renseignements pratiques et utiles. En outre, on s'emploie actuellement à recueillir de l'information axée sur les résultats

auprès des participants aux projets, et à élaborer un cadre d'évaluation à trois niveaux pour l'initiative communautaire intégrée.

ix. *Participer à des comités et groupes de travail ayant pour mandat de faire progresser la SNPC*
Étant donné la nature horizontale de la SNPC, on a établi des liens avec d'autres initiatives fédérales, comme la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, le Plan d'action national pour les enfants et l'Initiative nationale pour les sans-abri. La SNPC permet de mobiliser les ministères et organismes gouvernementaux dans le cadre des initiatives complémentaires qui appuient le règlement des problèmes communautaires et qui favorisent la création de liens solides avec des organismes communautaires et nationaux clés.

Principaux programmes et initiatives

Les programmes ci-après constituent les cinq éléments fondamentaux de la *Stratégie nationale pour la prévention du crime*, dont l'objectif global consiste à réduire la criminalité et la victimisation en s'attaquant au crime avant qu'il soit commis, puis elle est fondée sur le principe de la prévention du crime par le développement social.

1. Le **Programme d'action des entreprises pour la prévention du crime (PAEPC)** invite le secteur privé à devenir une ressource, un partenaire actif et un chef de file en matière de prévention du crime. Le PAEPC appuie la participation des entreprises et des associations professionnelles à des projets de partenariats entre des entreprises et des collectivités en vue de prévenir le crime.

2. Le **Programme de mobilisation des collectivités (PMC)** aide les collectivités à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de base afin de prévenir le crime et la victimisation en abordant leurs causes profondes à l'échelle locale. Parmi les exemples de causes profondes, mentionnons l'abus d'alcool ou d'autres drogues, la fréquentation de pairs inappropriés, les piètres résultats scolaires et le manque de formation ou d'emploi.

3. Le **Fonds d'investissement dans la prévention du crime (FIPC)** détermine « ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et les raisons de cet état de fait » en matière de prévention du crime. Le FIPC appuie certains projets témoins entrepris à l'échelle du Canada et encourage l'échange de renseignements sur les initiatives de prévention du crime au Canada.

4. Le **Programme de partenariat en prévention du crime (PPPC)** appuie la participation des organismes non gouvernementaux qui peuvent contribuer à la prévention du crime dans les collectivités au moyen de renseignements, d'outils et de ressources. Les résultats sont appliqués dans l'ensemble du pays et ils visent à favoriser la participation communautaire à toutes les étapes de la prévention du crime.

5. Le **Fonds stratégique pour la prévention du crime (FSPC)** appuie les projets de démonstration sur le passage de projets de prévention du crime indépendants et parfois isolés à des stratégies plus générales qui contribueront à l'acquisition de connaissances et à la prise de mesures concernant la prévention durable du crime par le développement social.

Un leadership efficace et efficient du Portefeuille

Une infrastructure organisationnelle efficace et efficiente pour favoriser la réalisation des objectifs du Ministère

En quoi est-ce important pour les Canadiens et les Canadiennes?

La gestion efficace et efficiente des ressources organisationnelles est essentielle au fonctionnement global de SPPCC. Un plan de ressources humaines axé sur le recrutement, le perfectionnement et le maintien en poste de personnes hautement compétentes, sur le recours accru aux deux langues officielles en milieu de travail et sur l'offre d'installations pour les activités de formation officielles du personnel a permis d'améliorer le service au Parlement et à la population canadienne, grâce à un effectif compétent et polyvalent. En outre, un contrôle fiable des finances veille à ce que les ressources confiées au Ministère par le Parlement soient gérées soigneusement, évaluées à des fins de détection des risques et dirigées vers les grandes priorités en matière de sécurité publique, au moyen de mécanismes de surveillance appropriés.

Affectation des ressources

Dépenses prévues (en milliers de dollars)	**Autorisations totales reçues**	**Dépenses réelles**	**ETP**
12 039,9	18 430,7	16 244,4	72

Plans et priorités *– selon le RPP de 2003-2004 pour le ministère du Solliciteur général*

i. Moderniser les méthodes de gestion des ressources humaines – élaborer un nouveau plan triennal des ressources humaines visant à accomplir la modernisation et mettant l'accent sur un accroissement de la délégation, l'apprentissage, la diversité, les langues officielles, les valeurs et l'éthique. Le plan comprendra également des mesures faisant suite aux résultats du sondage effectué en 2002 auprès des fonctionnaires;

ii. Gouvernement en direct – poursuivre le développement du portail de la sécurité publique en y intégrant de l'information des provinces, des municipalités et des ONG; classer l'information par groupe d'utilisateurs (p. ex. enfants, parents) et région géographique; créer un réseau de sécurité plurigouvernemental;

iii. Moderniser la fonction de contrôleur – élaborer un plan d'action basé sur les résultats de l'évaluation de la capacité;

iv. Établir des cadres de gestion et de responsabilisation et des cadres de vérification axés sur les résultats pour les initiatives stratégiques;

v. Tenir à jour le site Web du Ministère tout en le gardant convivial afin qu'il constitue un moyen rentable de diffuser de l'information.

Partenaires clés

SPPCC continue de travailler en étroite collaboration avec des organismes centraux (Bureau du Conseil privé, Finances Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor) afin de mettre en œuvre un cadre de responsabilisation de gestion qui intègre efficacement les principaux éléments de la fonction moderne de contrôleur, la gestion des ressources humaines et l'initiative Gouvernement en direct.

Résultats immédiats

i. *Modernisation des méthodes de gestion des ressources humaines*
Après la création de SPPCC en décembre 2003, on a revu le Plan de ressources humaines du Ministère dans le but de l'actualiser afin qu'il reflète le mandat et la portée élargis des activités qui relèvent maintenant de SPPCC. La version antérieure du Plan ne s'appliquait qu'au ministère du Solliciteur général et, par conséquent, il fallait le revoir dans le contexte de la fusion de trois entités distinctes en un seul ministère. Tout au long de l'exercice 2003-2004, on a toutefois continué à s'appliquer à promouvoir l'apprentissage, la diversité, les langues officielles, ainsi que les valeurs et l'éthique pendant le processus de transition du Ministère. Une structure de gouvernance a été mise en œuvre pour orienter la gestion des ressources humaines dans le nouveau ministère élargi.

ii. *Gouvernement en direct (GED)*
Par l'entremise du portail de la sécurité publique, le bureau du GED de SPPCC permet aux Canadiens et à leurs collectivités d'avoir accès par Internet et par téléphone à un large éventail de renseignements et de services en matière de sécurité publique. En 2003-2004, le Ministère a poursuivi le développement du portail de la sécurité publique en intégrant les renseignements des provinces et des ONG et en fractionnant l'information selon les principaux groupes clients (p. ex. les Autochtones, les enfants). En outre, un service de sécurité électronique a été lancé pour fournir des mises à jour automatiques par courriel.

iii. *Fonction moderne de contrôleur*
La création de SPPCC en décembre 2003 a donné lieu à un virage immédiat dans les priorités et énergies destinées à la modernisation de la fonction de contrôleur. Les efforts visant à élaborer un cadre de gestion du risque et un plan de viabilité pour la modernisation de la fonction de contrôleur dans l'ancien ministère du Solliciteur général ont perdu leur pertinence, et de nouveaux efforts se sont concentrés sur la mise au point du cadre et du plan de viabilité pour le nouveau Ministère. De plus, SPPCC a pris des mesures visant à renforcer ses fonctions d'atténuation du risque et de gestion du risque, et a consolidé les structures de gestion supérieure transférées de l'ancien Solliciteur général Canada, du CNPC et du BPIEPC.

On s'efforce également d'intégrer l'information financière à l'information non financière ainsi que d'assurer l'orientation stratégique pour ce qui est de la coordination et de la gestion des relations interorganisationnelles du Portefeuille, des efforts de réaffectation à l'échelle du gouvernement et de l'ajustement des

priorités du Portefeuille et des pressions qu'il subit. Récemment, un nouveau Système de gestion de l'information sur les salaires (SGIS) a été mis en œuvre, qui fournit aux gestionnaires des renseignements utiles sur l'utilisation des ressources salariales, sur les activités de dotation planifiées et sur l'analyse des écarts de budget.

iii. *CGRR et CVAR pour les initiatives stratégiques*
En 2003-2004, le Ministère a amorcé l'élaboration d'un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) et d'un cadre de vérification axé sur les risques (CVAR) pour les équipes intégrées d'application de la loi dans les marchés financiers et la Stratégie nationale antidrogue. Ces cadres prévoient un plan de gestion du rendement continu des initiatives, ainsi que de mesure et d'évaluation des résultats. En outre, plusieurs vérifications ont été effectuées au cours de la dernière année financière. Les rapports de ces vérifications peuvent être consultés sur le site Web du Ministère.

iv. *Tenir à jour le site Web du Ministère*
Dans le cadre des efforts permanents du Ministère pour sensibiliser le public aux questions de sécurité publique, l'information sur la protection civile, la sécurité nationale, les services correctionnels, la mise en liberté sous condition, la police, l'application de la loi, l'interopérabilité et la prévention du crime est affichée régulièrement sur le site Web de SPPCC.

Principaux programmes et initiatives

- *Cadre de responsabilisation de gestion (CRG)* – Mis au point par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) à l'intention des administrateurs généraux et des gestionnaires de la fonction publique, le CRG réunit dans un seul instrument les principaux éléments d'initiatives en cours, telles que la fonction moderne de contrôleur, la gestion des ressources humaines, l'amélioration des services et le Gouvernement en direct, afin de faciliter l'engagement entre le SCT et les ministères responsables et de mesurer les progrès réalisés à l'égard de diverses initiatives de gestion.

Section V : Rapports consolidés

Initiatives horizontales

Initiative horizontale		Pages
Formation concernant les attaques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN)	Santé Canada, Commission canadienne de sûreté nucléaire, ministère de la Défense nationale et GRC	21-26
Lutte contre le crime organisé	GRC, Service correctionnel du Canada, ministère de la Justice, Agence des services frontaliers du Canada, SCRS, Citoyenneté et Immigration Canada, Environnement Canada, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, collectivités des Premières nations, provinces, territoires, municipalités et organismes d'application de la loi	29-34
Stratégie canadienne antidrogue	GRC, Service correctionnel du Canada, Santé Canada, Agence des services frontaliers du Canada, ministère de la Justice	29-34
Accès légal	GRC, SCRS, ministère de la Défense nationale, ministère de la Justice, associations de policiers et secteur privé	16-20
Intégration de l'information de la justice	Centre canadien de la statistique juridique, Citoyenneté et Immigration Canada, Service correctionnel du Canada, ministère de la Justice , Commission nationale des libérations conditionnelles, GRC, Secrétariat du Conseil du Trésor et provinces et territoires	35-38
Capacité du Canada de combattre le terrorisme	Ministère de la Défense nationale, Santé Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Transports Canada, Agence des services frontaliers du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, ministère de la Justice, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Environnement Canada, SCRS, GRC, ministère des Finances, Bureau du Conseil privé, provinces et territoires, premiers intervenants, département de la Sécurité intérieure des États-Unis, Home Office du Royaume-Uni, procureur général de l'Australie	16-20

Initiatives horizontales

Initiative horizontale		Pages
Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité	GRC, ministère de la Justice, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et Agence des services frontaliers du Canada	29-34
Initiative de l'approche correctionnelle judicieuse	Service correctionnel du Canada, Commission nationale des libérations conditionnelles, ministère de la Justice, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Fondation autochtone de guérison, organisations nationales bénévoles et collectivités autochtones	39-41
Gouvernement en direct	Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agence du revenu du Canada, Agence des services frontaliers du Canada, Centre des armes à feu Canada, Garde côtière canadienne, Agence canadienne d'inspection des aliments, SCRS, Citoyenneté et Immigration Canada, Service correctionnel du Canada, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, ministère de la Justice, Environnement Canada, Agence de la consommation en matière financière du Canada, Pêches et Océans Canada, Santé Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Industrie Canada, ministère de la Défense nationale, Commission nationale des libérations conditionnelles, Ressources naturelles Canada, Secrétariat national de recherche et de sauvetage (Défense nationale), Parcs Canada (Patrimoine canadien), Bureau du Conseil privé, GRC, Développement social Canada, Statistique Canada, Transports Canada, Secrétariat du Bureau de la sécurité des transports du Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor, Manitoba, Ontario, Nouveau-Brunswick (divers ministères), Ville de Winnipeg, organisations non gouvernementales, Cyberaide.ca, SécuriJeunes Canada	55-57

Stratégie de développement durable

La Stratégie de développement durable (SDD) de l'ancien ministère du Solliciteur général du Canada a été déposée au Parlement en février 2001. La SDD mise à jour et échelonnée sur la période allant de 2003 à 2006 a été déposée au Parlement en février 2004. Le tableau ci-dessous résume les progrès réalisés à l'égard de la SDD initiale de 2001; les progrès réalisés à l'égard de la SDD de 2004 seront présentés dans le Rapport ministériel sur le rendement 2004-2005 de SPPCC.

BUT : Examiner dans quelle mesure le Ministère comprend la dimension sociale du développement durable, surtout à l'échelle des collectivités, et comment il y contribue		
OBJECTIF	**CIBLES**	
En collaboration avec les provinces et les Premières nations, élaborer une méthode de normalisation nationale et régionale afin d'aider les services de police des Premières nations à offrir des services uniformes dans leurs collectivités.	1. D'ici au 31 mars 2004, terminer les discussions avec l'Association des chefs de police des Premières nations (ACPPN) à propos des moyens d'assurer la communication efficiente de l'information sur les « pratiques exemplaires » aux services policiers des Premières nations et aux organes directeurs de cette police.	1. Terminé. Des discussions ont eu lieu avec l'ACPPN. Le site Web de la Direction générale de la police des Autochtones (DGPA) a servi de dépôt des documents sur les pratiques exemplaires.
Constituer une base de données et concevoir un cadre de recherche permettant d'étudier les éléments constitutifs d'une police efficace au sein des Premières nations.	1. D'ici au 31 mars 2004, instaurer un important projet de recherche servant à recueillir, auprès d'organismes pertinents dans les collectivités des Premières nations, des informations détaillées (étude de cas) pour voir si les services de police des Premières nations contribuent à améliorer la sécurité publique dans les collectivités. 2. D'ici au 31 mars 2004, achever les efforts déployés pour que les organes directeurs de la police des Premières nations aident à donner un caractère officiel au site permanent sur les pratiques exemplaires de la police des Premières nations.	1. Le projet n'est pas encore commencé. La demande de proposition (DP) a été affichée, et le début des travaux est prévu à l'automne 2004. 2. Terminé. Le site Web de la DGPA a été choisi comme dépôt des documents sur les pratiques exemplaires.

BUT : Examiner dans quelle mesure le Ministère comprend la dimension sociale du développement durable, surtout à l'échelle des collectivités, et comment il y contribue		
OBJECTIF	**CIBLES**	
Amorcer l'élaboration d'un ensemble complet d'indicateurs de rendement afin de mesurer l'efficacité à long terme de la police des Premières nations.	D'ici au 1er septembre 2004, et conformément au cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) du PSPPN, élaborer et mettre en place un système permettant de recueillir et d'enregistrer des données et des informations utiles pour déterminer et confirmer les indicateurs de mesure du rendement des services de police des Premières nations.	L'élaboration d'un système va bon train.
BUT : Améliorer la méthode qu'applique le Ministère pour corriger les effets de ses activités sur l'environnement		
OBJECTIF	**CIBLES**	
Amélioration de la formation et de la sensibilisation concernant les questions de développement durable qui réduisent les impacts environnementaux liés aux activités, à partir des efforts de formation et de sensibilisation de la SDD de 2000.	1. Lancer une campagne visant à sensibiliser les employés au développement durable de 2003 à 2006 pour le nouveau ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile. 2. Critères relatifs à l'approvisionnement écologique utilisés dans toutes les décisions d'achat du Ministère d'ici à 2006-2007. 3. Mise à jour du plan de communication pour le nouveau ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile d'ici au 31 mars 2005.	Une campagne d'affichage a été menée en 2003 afin de favoriser la réduction des déchets. Cependant, l'annonce faite le 12 décembre 2003 concernant la création du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile (SPPCC) a rendu nécessaire la révision des objectifs de SPPCC, à laquelle on travaille actuellement.

BUT : Améliorer la méthode qu'applique le Ministère pour corriger les effets de ses activités sur l'environnement		
OBJECTIF	**CIBLES**	
Maintenir les niveaux de réduction des déchets.	D'ici au 31 mars 2004, établir un objectif de réacheminement des déchets pour le nouveau ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile.	Bien qu'une vérification des déchets effectuée en 2004 ait permis de déterminer que le taux de réacheminement des déchets au sein de l'ancien ministère du Solliciteur général était de 66 %, cette donnée ne reflète qu'une partie du nouveau ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile. Par conséquent, nous revoyons actuellement les objectifs en la matière.

Section VI : Rendement financier

Tableau 1.0 : Sommaire ministériel des autorisations de dépenser

Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars)						
		2003-2004				
Crédit	Programme et total des ETP	Total – Budget principal des dépenses	Dépenses prévues totales	Autorisations totales	Autorisations totales reçues ou transférées à la suite du 12 décembre 2003 (Autorisations estimées totales pour toute l'année financière)	Autorisations révisées
1	Dépenses de fonctionnement	35,9	36,5	60,2	57,1	117,3
5	Subventions et contributions	69,7	87,7	67,8	258,5	326,3
	Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile – Traitement et allocation pour automobile	0,1	0,1	0,1		0,1
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,3	4,3	4,3	5,5	9,8
Total pour le Ministère		**110,0**	**128,6**	**132,4**	**321,1**	**453,5**

Tableau 1.1 : Sommaire ministériel des autorisations de dépenser

Dépenses par autorisation (en millions de dollars)				
		2003-2004		
Crédit	Programme	Dépenses réelles totales	Dépenses réelles totales reçues ou transférées à la suite du 12 décembre 2003 (toute l'année financière)	Dépenses totales révisées
1	Dépenses de fonctionnement	57,0	46,9	103,9
5	Subventions et contributions	57,0	168,3	225,3
	Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile – Traitement et allocation pour automobile	0,1	—	0,1
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,3	5,5	9,8
Total pour le Ministère		**118,4**	**220,7**	**339,1**

Tableau 1.2 : Sommaire ministériel des autorisations de dépenser

Répercussions des annonces du 12 décembre 2003			
Fonds transférés à/reçus de :	**Total estimatif des autorisations**	**Total estimatif des dépenses pour l'exercice 2003-2004**	**ETP**
Ministère de la défense nationale (BPIEPC)	265,1	165,0	219,0
Ministère de la Justice (CNPC)	56,0	55,7	110,0
Total des fonds transférés ou reçus	**321,1**	**220,7**	**329,0**

Tableau 2 : Comparaison par exercice entre les dépenses prévues et les dépenses réelles, par secteur d'activité

(en millions de dollars)					
			2003-2004		
Secteur d'activité	**Dépenses réelles 2001-2002**	**Dépenses réelles 2002-2003**	**Total – Budget principal des dépenses**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles totales**
Conseils au solliciteur général	20,1	21,0	25,1	22,5	21,8
Police des Premières nations	65,3	72,5	90,4	90,6	79,6
Bureau de l'inspecteur général du SCRS	0,0	0,7	1,1	0,9	0,8
BPIEPC	—	—	264,6	265,1	165,0
CNPC	—	—	74,4	56,0	55,7
Services exécutifs et soutien ministériel	60,8	38,0	12,1	18,4	16,4
Total	146,2	132,2	467,7	453,5	339,2

Nota 1 : Les ressources comprennent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et l'allocation du ministre.
Nota 2 : Les chiffres correspondant aux dépenses réelles des exercices 2001-2002 et 2002-2003 du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile et de la Stratégie nationale pour la prévention du crime ne sont pas disponibles puisque le transfert des responsabilités en matière de programmes a eu lieu le 12 décembre 2003.

Dépenses prévues en fonction des dépenses réelles, par secteur d'activité

(en millions de dollars)							
Secteurs d'activité	ETP	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions et contributions	Dépenses brutes totales	Moins : recettes disponibles	Dépenses nettes totales
Conseils au solliciteur général (dépenses prévues)	163	21,0	0,0	4,1	25,1	0,0	25,1
(Autorisations totales)	*171*	*18,4*	*0,2*	*3,9*	*22,5*	*0,0*	*22,5*
(Dépenses réelles totales)	**171**	**18,5**	**0,2**	**3,1**	**21,8**	**0,0**	**21,8**
Police des Premières nations (dépenses prévues)	36	6,8	0,0	83,6	90,4	0,0	90,4
(Autorisations totales)	*42*	*26,6*	*0,1*	*63,9*	*90,6*	*0,0*	*90,6*
(Dépenses réelles totales)	**39**	**25,6**	**0,1**	**53,9**	**79,6**	**0,0**	**79,6**
Bureau de l'inspecteur général du SCRS (dépenses prévues)	9	1,1	—	—	1,1	—	1,1
(Autorisations totales)	*9*	*0,9*	—	—	*0,9*	—	*0,9*
(Dépenses réelles totales)	**9**	**0,8**	**—**	**—**	**0,8**	**—**	**0,8**
Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile	306	48,7	0.5	215,9	264,6	0,0	264,6
(Autorisations totales)	*306*	*48,7*	*0.5*	*215,9*	*265,1*	*0,0*	*265,1*
(Dépenses réelles totales)	**219**	**38,8**	**0.2**	**126,0**	**165,0**	**0,0**	**165,0**

Dépenses prévues versus dépenses réelles, par secteur d'activité

Centre national de prévention du crime	110	17,0	—	57,4	74,4	0,0	74,4
(Autorisations totales)	*110*	*13,4*	—	*42,6*	*56,0*	*0,0*	*56,0*
(Dépenses réelles totales)	**110**	**13,4**	**—**	**42,3**	**55,7**	**0,0**	**55,7**
Services exécutifs et soutien ministériel (dépenses prévues)	107	12,1	0,0	—	12,1	—	12,1
(Autorisations totales)	*107*	*18,0*	*0,4*	—	*18,4*	—	*18,4*
(Dépenses réelles totales)	**108**	**15,9**	**0,4**	**—**	**16,3**	**—**	**16,3**
Total (Budget principal des dépenses)	731	106,7	0,5	361,0	467,7	0,0	467,7
(Autorisations totales)	*745*	*126,0*	*1,2*	*326,3*	*453,5*	*0,0*	*453,5*
(Dépenses réelles totales)	**656**	**113,0**	**0,9**	**225,3**	**339,2**	**0,0**	**339,2**

Coût des services fournis par d'autres ministères	4,9
(Autorisations totales)	5,8
(Dépenses réelles)	5,8
Coût net du Programme	472,6
(Autorisations totales)	459,3
(Dépenses réelles)	345,0

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Concordance entre les priorités stratégiques et les secteurs d'activité

Dépenses prévues

Résultats stratégiques (En milliers de dollars)	*Secteurs d'activité*						
	Conseils au solliciteur général	Programme des services de police des Premières nations	Bureau de l'inspecteur général du SCRS	Services exécutifs et soutien ministériel	Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile	Centre national de prévention du crime	*Total*
-1 Des initiatives destinées à améliorer les stratégies et les mesures de sécurité au sein du pays et à resserrer la collaboration avec les autres pays, notamment les États-Unis, pour faire échec aux terroristes.							
SSGAP, Sécurité nationale :	485,4						485,4
Direction générale de la sécurité nationale :	4 286,3						4 286,3
IG-SCRS :			1 121,0				1 121,0
-2 Des stratégies novatrices et de meilleurs outils mis à la disposition des organismes d'application de la loi pour la lutte contre le crime organisé et les autres activités criminelles, à l'échelle nationale et internationale.							
Police et application de la loi :	6 083,6						6 083,6
-3 Des mesures qui feront progresser l'approche correctionnelle judicieuse dans l'intérêt de la sécurité publique. SSGA – Politiques stratégiques et programmes : Affaires correctionnelles et justice pénale :	4 666,6						4 666,6
-4 L'établissement et le maintien de services de police compétents, efficaces et capables de répondre aux besoins des collectivités inuites et des Premières nations.							
Police autochtone :		87 946,0					87 946,0
Police et application de la loi :		2 501,0					2 501,0
-5 L'exécution efficace des programmes de justice pénale grâce à la communication rapide d'informations de meilleure qualité. Intégration de l'information de la justice :	5 502,5						5 502,5
-6 La participation des citoyens, de tous les ordres de gouvernement et du secteur bénévole à l'élaboration de politiques de justice pénale. Opérations stratégiques :	4 030,6						4 030,6

Concordance entre les priorités stratégiques et les secteurs d'activité

Dépenses prévues

	Secteurs d'activité						
Résultats stratégiques (en milliers de dollars)	**Conseils au solliciteur général**	**Programme des services de police des Premières nations**	**Bureau de l'inspecteur général du SCRS**	**Services exécutifs et soutien ministériel**	**Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile**	**Centre national de prévention du crime**	**Total**
-7 Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile					265 100,0		265 100,0
-8 Centre national de prévention du crime						74 400,0	74 400,0
-9 Une infrastructure organisationnelle efficace et efficiente pour favoriser la réalisation des objectifs du Ministère. Gestion ministérielle et soutien à la direction :				7 307,0			7 307,0
Communications :				1 600,1			1 600,1
Coordination et liaison :				3 132,8			3 132,8
	25 055,0	90 447,0	1 121,0	12 039,9	265 100,0	74 400,0	468 162,9

Concordance entre les priorités stratégiques et les secteurs d'activité

Dépenses réelles

Résultats stratégiques (En milliers de dollars)	*Secteurs d'activité*						
	Conseils au solliciteur général	**Programme des services de police des Premières nations**	**Bureau de l'inspecteur général du SCRS**	**Services exécutifs et soutien ministériel**	**Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile**	**Centre national de prévention du crime**	***Total***
-1 Des initiatives destinées à améliorer les stratégies et les mesures de sécurité au sein du pays et à resserrer la collaboration avec les autres pays, notamment les États-Unis, pour faire échec aux terroristes.							
SSGAP, Sécurité nationale :	442,2						442,2
Direction générale de la sécurité nationale :	3 061,7						3 061,7
IG-SCRS :			819,5				819,5
-2 Des stratégies novatrices et de meilleurs outils mis à la disposition des organismes d'application de la loi pour la lutte contre le crime organisé et les autres activités criminelles, à l'échelle nationale et internationale.							
Police et application de la loi :	6 298,8						6 298,8
-3 Des mesures qui feront progresser l'approche correctionnelle judicieuse dans l'intérêt de la sécurité publique. SSGA – Politiques stratégiques et programmes : Affaires correctionnelles et justice pénale :	3 853,2						3 853,2
-4 L'établissement et le maintien de services de police compétents, efficaces et capables de répondre aux besoins des collectivités inuites et des Premières nations.							
Police autochtone :		77 268,1					77 268,1
Police et application de la loi :		2 315,4					2 315,4
-5 L'exécution efficace des programmes de justice pénale grâce à la communication rapide d'informations de meilleure qualité. Intégration de l'information de la justice :	4 079,3						4 079,3
-6 La participation des citoyens, de tous les ordres de gouvernement et du secteur bénévole à l'élaboration de politiques de justice pénale. Opérations stratégiques :	4 054,4						4 054,4

Concordance entre les priorités stratégiques et les secteurs d'activité

Dépenses réelles

	Secteurs d'activité						
Résultats stratégiques **(en milliers de dollars)**	**Conseils au solliciteur général**	**Programme des services de police des Premières nations**	**Bureau de l'inspecteur général du SCRS**	**Services exécutifs et soutien ministériel**	**Bureau de la protection des infrastru ctures essentielles et de la protection civile**	**Centre national de prévention du crime**	**Total**
-7 Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile					164 978,0		164 978,0
-8 Centre national de prévention du crime						55 700,0	55 700,0
-9 Une infrastructure organisationnelle efficace et efficiente pour favoriser la réalisation des objectifs du Ministère.							
Gestion ministérielle et soutien à la direction :				13 009,3			13 009,3
Communications :				1 140,2			1 140,2
Coordination et liaison :				2 094,9			2 094,9
	21 789,6	79 583,5	819,5	16 244,4	164 978,0	55 700,0	339 115,0

Sommaire des paiements de transfert

(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2001-02	Dépenses réelles 2002-03	2003-04 Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Subventions					
Conseils au solliciteur général	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile			0.1	0.1	0.1
Centre national de prévention du crime			46.2	31.4	31.4
Total des subventions	**1.8**	**1.8**	**48.1**	**33.3**	**33.2**
Contributions					
Conseils au solliciteur général	2.4	2.7	2.3	2.1	1.3
Programmes des services de police des Premières nations	45.2	48.3	83.6	63.9	53.9
Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile			215.8	215.8	125.9
Centre national de prévention du crime			11.2	11.2	10.9
Total des contributions	**47.6**	**51.0**	**312.9**	**293.0**	**192.0**
Total des subventions et des contributions	**49.4**	**52.8**	**361.0**	**326.3**	**225.3**

Section VII : Autres renseignements

Lois appliquées par le Ministère et les organismes du Portefeuille

Il importe de noter que par suite de la réorganisation de l'administration fédérale le 12 décembre 2003, plusieurs des fonctions et responsabilités de la ministre et des lois appliquées par le nouveau ministère et ses organismes font l'objet de décrets rendus en vertu de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique.*

Il importe aussi de noter qu'à la suite de la réorganisation de l'administration fédérale, la solliciteure générale, en vertu d'un décret, peut maintenant être désignée sous le nom de « vice-première ministre et de ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile » à des fins administratives. Toutefois, lorsqu'elle traite de questions qui ont une valeur juridique comme la signature d'un document juridique ou l'exercice d'une fonction ou d'une responsabilité prévue par la loi, la ministre doit encore être désignée sous le nom de « solliciteure générale du Canada ». Pour éviter toute confusion, lorsque qu'elle remplit une fonction *juridique*, la ministre peut le faire à titre de « solliciteure générale du Canada (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile) ».

La solliciteure générale (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile) assume l'entière responsabilité des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition
Loi sur le casier judiciaire
Loi sur les douanes
Loi sur le ministère du Solliciteur général
Loi sur l'identification par les empreintes génétiques

SPPCC ou ses organismes appliquent les lois suivantes en totalité ou en partie. Certaines contiennent des fonctions précises de la ministre que celle-ci remplit exclusivement ou de concert avec d'autres ministres :

Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile

Loi sur le ministère du Solliciteur général
Loi sur la protection civile

Gendarmerie royale du Canada

Loi sur la médaille canadienne de maintien de la paix
Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Code criminel
Loi sur le casier judiciaire
Loi sur l'identification par les empreintes génétiques
Loi sur l'équité en matière d'emploi
Loi sur l'accise
Loi sur les licences d'exportation et d'importation
Loi sur les armes à feu
Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales
Loi sur la défense nationale
Loi sur la Gendarmerie royale du Canada
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada
Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada
Loi sur les infractions en matière de sécurité
Loi sur le programme de protection des témoins

Service canadien du renseignement de sécurité

Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité
Loi sur l'enregistrement des organismes de bienfaisance (renseignements de sécurité)
Loi sur la citoyenneté
Loi sur l'équité en matière d'emploi
Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés
Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes

Service correctionnel du Canada

Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition
Code criminel
Loi sur l'extradition
Loi sur la sécurité de la vieillesse
Loi sur les prisons et les maisons de correction
Loi sur le transfèrement des délinquants

Commission nationale des libérations conditionnelles

Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition
Code criminel
Loi sur le casier judiciaire

Centre des armes à feu Canada

Loi sur les armes à feu

Agence des services frontaliers du Canada

Loi sur la Commission canadienne du lait
Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999
Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments
Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur
Loi sur la Commission canadienne du blé
Loi sur le transport aérien
Loi de mise en œuvre de la Convention sur les armes chimiques (au moyen de la LLEI)
Loi de mise en œuvre de l'Accord sur la Station spatiale internationale civile

Loi sur la protection des pêcheries côtières
Loi sur le cabotage
Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation
Loi réglementant certaines drogues et autres substances
Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
Loi sur le droit d'auteur
Code criminel
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels
Loi sur les douanes
Loi sur la compétence extracôtière du Canada pour les douanes et l'accise
Tarif des douanes

Loi sur la production de défense

Loi sur le ministère de la Santé
Loi sur le ministère de l'Industrie

Loi sur l'administration de l'énergie
Loi sur l'efficacité énergétique
Loi sur l'accise
Loi sur l'accise, 2001
Loi sur la taxe d'accise
Loi sur les explosifs
Loi sur les exportations
Loi sur l'exportation et l'importation des diamants bruts
Loi sur les licences d'exportation et d'importation

Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces
Loi relative aux aliments du bétail
Loi sur les engrais
Loi sur la gestion des finances publiques
Loi sur les armes à feu
Loi sur l'inspection du poisson
Loi sur les pêches
Loi sur les aliments et drogues
Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales

Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce

Loi sur les produits dangereux
Loi sur la santé des animaux

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés
Loi sur l'importation des boissons enivrantes
Loi sur les topographies de circuits intégrés
Loi sur la Commission de la frontière internationale

Loi sur les additifs à base de manganèse
Loi sur l'inspection des viandes
Loi sur les normes de consommation de carburant des véhicules automobiles (non en vigueur)
Loi sur la sécurité des véhicules automobiles

Loi sur l'Office national de l'énergie
Loi sur la protection des eaux navigables
Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain
Loi sur l'énergie nucléaire
Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires

Loi sur les produits antiparasitaires
Loi sur le pilotage
Loi sur la protection des obtentions végétales
Loi sur la protection des végétaux
Loi sur le poinçonnage des métaux précieux
Loi sur le précontrôle
Loi sur la protection des renseignements personnels
Loi sur les privilèges et immunités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes

Loi sur la quarantaine
Acte pour pourvoir à la nomination d'un gardien de port pour le havre de Québec

Loi sur les dispositifs émettant des radiations
Loi sur la radiocommunication

Loi sur les semences
Loi sur les mesures économiques spéciales
Loi sur les mesures spéciales d'importation
Loi sur la statistique

Loi sur les télécommunications
Loi sur l'étiquetage des textiles
Loi sur les marques de commerce
Loi sur le transport des marchandises dangereuses, 1992

Loi sur les Nations Unies
Loi sur les bateaux sauveteurs des États-Unis

Loi sur les forces étrangères présentes au Canada

Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial

Personnes à qui s'adresser pour obtenir de plus amples renseignements

Nom	Titre	Téléphone	Télécopieur
Margaret Bloodworth	Sous-ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	(613) 991-2895	(613) 990-8312
Paul E. Kennedy	Sous-ministre adjoint principal, Gestion des mesures d'urgence et sécurité nationale	(613) 991-2820	(613) 990-8301
Chantal Bernier	Sous-ministre adjointe, Sécurité de la population et partenariats	(613) 993-4325	(613) 991-4769
Mary Chaput	Sous-ministre adjointe, Gestion ministérielle	(613) 990-2615	(613) 990-8297
Karen Laughlin	Sous-ministre adjointe, Relations interorganisationnelles et publiques du Portefeuille	(613) 949-0322	(613) 949-2931
Patricia Hassard	Sous-ministre adjointe, Police, application de la loi et interopérabilité	(613) 990-2703	(613) 993-5252
Eva Plunkett	Inspectrice générale du SCRS	(613) 949-0675	(613) 993-8303
Kimber Johnston	Directrice générale, Politique stratégique	(613) 990-3270	(613) 991-4534
Tony Ritchie	Directeur général, Coordination et liaison ministérielles	(613) 991-2897	(613) 991-4534
Daniel Lavoie	Directeur général, Communications	(613) 990-2743	(613) 993-7062
Mary Campbell	Directrice générale par intérim, Affaires correctionnelles et justice pénale	(613) 991-2952	(613) 990-8295
Peter Fisher	Directeur général, Police des Autochtones	(613) 990-2666	(613) 991-0691
Christine Miles	Directrice générale par intérim, Application de la loi et crime organisé	(613) 990-6693	(613) 993-5252
John Clark	Directeur général par intérim, Politiques en matière de police	(613) 990-2714	(613) 990-3984
Greg Wright	Directeur exécutif, Secrétariat de l'intégration de l'information de la justice	(613) 991-4276	(613) 991-3306
Eleanor King	Directrice exécutive par intérim, Centre national de prévention du crime	(613) 957-9639	(613) 946-9996
Robert Lesser	Directeur général, Opérations (GMUSN)	(613) 991-1690	(613) 991-4669
Allan Bartley	Directeur général, Politiques (GMUSN)	(613) 991-7030	(613) 954-8433
Bob MacDougall	Directeur général, Protection civile et reprise des opérations (GMUSN)	(613) 998-0035	
Robert Hayward	Dirigeant principal de l'information	(613) 944-4136	
Richard Fiutowski	Avocat général et directeur des Services juridiques	(613) 991-2886	(613) 990-8307

Adresse de l'administration centrale du Ministère : 340, avenue Laurier Ouest Ottawa (Ontario) K1A 0P8
Page d'accueil du Ministère : http://www.sppcc-psepc.gc.ca
Bibliothèque et centre de référence : (613) 991-2787